

Projet Scientifique et Culturel

Musée et sites gallo-romains
de Saint-Romain-en-Gal

Pour une compréhension
in situ des patrimoines
et des sociétés antiques
et contemporaines

Mars 2022



Ce document est réalisé sous l'égide de Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône, Martine Publié, Vice-Présidente en charge de la culture, du tourisme, de l'attractivité et de la vie associative, et Olivier Desmules, Directeur Adjoint des services Éducation, Culture, Tourisme.

Rédaction Emilie Alonso, directrice du Musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal.

Ce document a été possible grâce à une participation de l'ensemble de l'équipe du musée aux réflexions préliminaires, au constat et au bilan, de l'ouverture en 1996 jusqu'à 2018, sous la coordination de Christophe Caillaud. La participation aux réflexions et aux relectures a été effectuée par Christophe Caillaud, Christophe Rivory, Laurence Brissaud, Evelyne Chantreaux, Jean-Luc Prisset, Yvan Mathevet, Maria Paraskeva, Matthieu Souche, Christophe Laporte, Gaëlle Desgouttes, Guillaume Legrand.

La relecture attentive et les conseils ont été apportés par Elsa Olu.

Remerciements aux équipes du musée, Elsa Olu et Brigitte Liabeuf, conseillère DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour les échanges et conseils.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Partie I Constat

I. Territoires et histoire	16
II. Historique du site et du musée et état des lieux en 2021	24
III. La recherche	68
IV. Les publics	82
V. Les services et les équipements	114
VI. Rayonnement	117
VII. Moyens et fonctionnement	124

Conclusion

Partie II Projet

I. Premières mesures : cadres, outils et moyens	139
II. Démarche et concept du nouveau projet	148
III. Le parcours permanent au défi d'un monde labile : un dialogue site-musée à réinventer	157
IV. La nouvelle politique des expositions temporaires	172
V. Une nouvelle politique au service des publics	178

VI. Services et équipements : renforcer la qualité du futur parcours visiteur et le confort de travail des équipes	184
VII. La recherche comme outil et ressource au service du projet	189
VIII. La politique de conservation-restauration des collections	209
IX. Le nouveau dimensionnement de l'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints	222

Partie III Mise en œuvre du projet

I. Lancement du projet	226
II. Moyens et fonctionnement	227
III. Partenariats, rayonnement et réseaux	232
IV. La communication	238
V. La signalétique	242

Conclusion

Introduction

Le musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal est à l'aube d'un nouveau projet de rénovation de grande ampleur souhaité et porté par le Département du Rhône. La décision d'affirmer une nouvelle image pour ce musée de site, de repenser l'ensemble des espaces et les sites archéologiques, atteste le souhait d'une véritable mutation de son identité et de son rapport aux territoires et aux publics.

La création du musée de site en 1996, labellisé Musée de France depuis 2002, n'a pas donné lieu à un véritable Projet Scientifique et Culturel (PSC) mais s'est appuyé sur les documents directeurs élaborés lors de la conception du projet architectural et du programme muséographique (1987-1991). Pour leur part, les sites archéologiques, classés Monuments historiques depuis 1840 pour le Palais du Miroir et depuis 1982 pour le site archéologique principal dit « la Plaine », ont bénéficié de travaux de restauration pour la préservation des vestiges, mais leurs mises en valeur n'ont pas été conduites à leur terme. Leurs parcours de visite n'ont pas connu de rénovation majeure en dehors de la création d'un audio-guidage (2007). Ainsi, pour accompagner et encadrer une mutation indispensable, la rédaction d'un nouveau Projet Scientifique et Culturel devenait nécessaire à plusieurs titres.

● Le projet départemental au service d'un territoire

Le musée de site de Saint-Romain-en-Gal possède des atouts nombreux et inédits. Il est considéré comme l'un des plus importants de France. Il est le seul équipement territorial culturel et touristique d'envergure géré par le Département du Nouveau Rhône.

Dès son arrivée en 2015, le Président du Département du Rhône a souhaité mettre en avant le musée de site en engageant immédiatement les travaux de rénovation impératifs (escalier monumental) et en procédant à son inauguration qui n'avait jamais été menée à bien jusqu'alors. L'assemblée départementale souhaite aujourd'hui disposer d'un outil de développement territorial phare à l'échelle du Département du Rhône, spécialement dans le champ du tourisme. Un cabinet spécialisé dans le développement touristique, une assistante à maîtrise d'ouvrage (AMO) et un comité d'experts sont sollicités pour dessiner le contour d'un projet économique, culturel et touristique d'envergure, destiné à rayonner à l'échelle nationale et internationale.

Ce musée de site a fortement pâti des recompositions successives, à la fois administrative et territoriale. Ainsi, dès 1999, il a été jumelé avec le musée gallo-romain de Fourvière, actuel Lugdunum, au sein d'un Pôle Archéologie. En 2011, sous l'ancienne tutelle du Conseil Général, ces derniers ont failli intégrer, aux côtés du musée Guimet, l'actuel Musée des Confluences (Lyon). En 2015 enfin, suite à la création de la Métropole de Lyon, par la Loi NoTRe, le musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal est devenu l'unique musée du nouveau Département du Rhône. Du fait de ces mutations, il ne disposait plus de projet stratégique propre depuis de nombreuses années. Il convient donc aujourd'hui de lui redonner du sens, de le rénover pour lui donner un second souffle.

● L'organisation par étapes

Depuis 2018, sous l'impulsion d'une nouvelle direction et sans attendre la finalisation du PSC, plusieurs chantiers ont été lancés :

- la réorganisation du fonctionnement avec un travail en profondeur pour retrouver un esprit d'équipe et un travail en transversalité par mode projet ;
- le démarrage de chantiers de remise à niveau du bâtiment (électricité, rénovation totale de la salle d'exposition temporaire, gestion du climat, rénovation du système d'éclairage de la salle d'exposition permanente) ;
- une étude pour la réalisation d'un plan de gestion du site archéologique et la numérisation des archives ;
- le démarrage d'un chantier des collections ainsi que le plan de sauvegarde des collections ;
- la reconnexion du musée avec divers réseaux scientifiques, touristiques et partenariaux ou encore avec les communes situées en proximité.

L'année 2022 a vu le rendu du PSC finalisé et le recrutement d'un cabinet de programmation pour démarrer l'étude préalable à un futur concours d'architecture.

● Raconter *Vienna* antique sur les deux rives

La réflexion sur le projet du musée de site de Saint-Romain-en-Gal s'inscrit dans le même temps que s'élabore sur l'autre rive, le projet d'un nouveau Musée d'Histoire de la Ville de Vienne, qui aura pour vocation de donner les clés de compréhension de la ville des origines à nos jours. Le PSC du musée de site de Saint-Romain-en-Gal (quartier de *Vienna* antique) ne saurait l'ignorer. Il doit s'inscrire en parfaite cohérence et complémentarité du propos du musée de Vienne et dans le parcours urbain sur Vienne, Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe, en lien avec le label Ville et Pays d'Art et d'Histoire. Les découvertes majeures effectuées en 2017 à Sainte-Colombe vont entrer dans les collections du musée et devront également être prises en compte dans le PSC.

De manière plus globale, les choix d'acquisition et la gestion du mobilier sont également complètement repensés à l'échelle du territoire départemental. Enfin, la question des publics est au cœur des préoccupations. Le visiteur doit disposer d'un parcours clair et lisible dès son arrivée au musée, pendant sa visite mais aussi lorsqu'il le quitte, afin qu'il puisse appréhender l'histoire et l'importance de *Vienna* antique qui s'étendait sur les deux rives du fleuve, notamment à travers un circuit spécifique liant le musée de Saint-Romain-en-Gal à l'ensemble des espaces d'interprétation des vestiges antiques de Vienne (CIAP, musées, parcours urbains et vestiges).

● Les enjeux du PSC

Les enjeux de ce PSC se déclinent en plusieurs points :

- développer la réflexion sur l'importance et la place des musées de sites archéologiques au XXI^e siècle et leur apport à nos sociétés en portant un regard objectif sur les territoires et les publics qui y vivent ou les fréquentent ;
- repenser le discours et en adapter ses modalités à destination des publics qui expriment leur soif de culture, de loisirs et sont en attente de pratiques nouvelles ;
- renouveler les questionnements de société, les objectifs de fréquentation et les pratiques de mise en tourisme.

Il s'agit bien d'inventer un nouveau lieu de connaissance où les collections et les sites seront encore plus accessibles et compréhensibles dans leurs interconnexions, un lieu de plaisir et de détente qui, par une immersion dans la société antique, permet de mieux comprendre nos sociétés contemporaines. Il s'agit aussi de redéfinir la réponse que peuvent et doivent apporter ces lieux patrimoniaux sur la notion de musée de territoire.

● Porter de nouveaux objectifs

Le but de ce présent document est de redéfinir les objectifs sur les prochaines années pour le Département du Rhône en priorisant la modernisation complète et le repositionnement du musée de Saint-Romain-en-Gal.

À terme, les objectifs sont de faire du musée de site de Saint-Romain-en-Gal un lieu de référence :

- **évolutif** dans son approche historique en prenant appui sur des outils innovants et originaux (réalité augmentée, intelligence artificielle...) ;
- **accueillant et convivial** en redéfinissant des espaces plus adaptés à la réception du public en journée et en soirée (espaces accueil, boutique, restauration, sécurité, événementiel...) ;
- **dynamique et attractif** pour son public tout en mettant l'accent sur la conquête du public touristique avec de nouvelles propositions de médiation ciblées et de pratiques de visites aux formules variées en résonance avec le territoire (œnotourisme, sportif, festivalier...) ;
- **développeur de talents** en favorisant l'aide à la création artistique et à la formation à tous les âges de la vie (résidence d'artiste et de chercheurs, chantier école en archéologie terrestre et subaquatique...), mais en valorisant également les compétences de l'équipe.
- **éccoresponsable** pour tous les patrimoines en misant sur la protection et la transmission du patrimoine naturel, historique et bâti.

Partie I

Constat



© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Le choix de l'implantation du musée n'a pas été dicté par une volonté politique, mais par la découverte d'un site archéologique s'étendant in fine sur plus de sept hectares. En revanche, le choix de défendre ce patrimoine culturel, d'acquérir les terrains pour en faire un musée de site de référence, national et international, couplé à un atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints, était une volonté forte de l'assemblée départementale des années 1970.

Administrativement, le musée de site de Saint-Romain-en-Gal est ancré au carrefour de deux départements, le Rhône et l'Isère, de part et d'autre des rives du fleuve Rhône. Historiquement, le site du musée dépendait du territoire de *Vienna*, aujourd'hui réparti sur trois communes de Vienne-Condrieu agglomération : Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe (Rhône) et Vienne (Isère).

À une époque de recomposition des territoires, ce PSC doit être l'occasion de se poser des questions fondamentales. À l'échelle de quels territoires et vers quels publics cette structure culturelle doit-elle être projetée pour l'avenir ? Dispose-t-on aujourd'hui d'une offre qui prenne en compte les composantes géopolitique, culturelle, sociale mais aussi historique, scientifique et humaine ?

Au fil des ans, le musée a sensibilisé un large public tout en répondant à une forte sollicitation du public scolaire, sans pour autant avoir su créer une réelle dynamique de proximité tout au long de l'année. Une politique similaire devrait être déployée pour d'autres publics. Il s'agit aujourd'hui de répondre à ces questions, de poser clairement les ambitions et les objectifs du futur musée, de définir les choix que cette structure culturelle doit opérer pour se renouveler pour se diversifier, relever ces défis et apporter satisfaction aux diverses cibles de visiteurs.

Vue panoramique du musée depuis la rive droite du Rhône

© P. Ageneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*



● Le Département du Rhône

Le Département du Rhône possède un musée de site unique dénommé « Musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal – Vienne ». Il est situé dans la vallée du Rhône à 33 km au sud de Lyon, sur la rive droite du fleuve et face à la ville de Vienne.

Le Département du Rhône, également qualifié de « Nouveau-Rhône » depuis le 1er janvier 2015, compte 216 communes regroupées en 12 intercommunalités. Il doit son nom au fleuve Rhône, qui, depuis cette date, ne traverse plus le territoire qu'au sud, sur cinq kilomètres entre Sérézin-du-Rhône et Ternay et le longe sur vingt-cinq kilomètres jusqu'à Condrieu. Le département du Rhône, au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, se situe au carrefour des départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et de la Saône-et-Loire.

La richesse de son patrimoine est attestée, au nord, avec le territoire des Pierres dorées et celui du Beaujolais, reconnu Géoparc Mondial de l'UNESCO depuis 2018. Sur les terres de l'ouest, au pied des monts du Lyonnais, l'aqueduc antique du Gier s'élève encore, aux côtés de prieurés, d'églises ou de châteaux, souvent classés Monuments historiques. Parmi eux, l'un des tous premiers à avoir été classé en 1840 sur la liste établie par Prosper Mérimée, est le Palais du Miroir. Il s'agit de thermes antiques monumentaux aujourd'hui associés au site archéologique de Saint-Romain-en-Gal. C'est aux portes du sud, que se dresse au bord du fleuve, précédant un paysage singulier de collines en terrasses viticoles, le musée de site de Saint-Romain-en-Gal, porté par l'ambition du Département depuis plus de vingt-cinq ans. Il constitue l'une des directions du Pôle Éducation, Culture, Tourisme du Département du Rhône.

L'ensemble des terrains de la réserve archéologique, directement géré par l'établissement culturel et situé sur le territoire de la commune de Saint-Romain-en-Gal, est la propriété du Département du Rhône, à l'instar de plusieurs autres parcelles non contigües, situées sur cette même commune au lieu-dit « la Plaine », au nord du site archéologique. Ces parcelles, qui détiennent pourtant des vestiges archéologiques dans leur sous-sol, ne sont pas incluses dans le périmètre défini par l'appellation « site archéologique de la Plaine ».

La discussion sur la redéfinition de ces parcelles dans le nouveau Plan local d'urbanisme de la ville de Saint-Romain-en-Gal permettrait au Département du Rhône de faire l'acquisition de certaines d'entre elles, situées aux abords directs du musée et des sites archéologiques.

LE RHÔNE EN 2021

208 COMMUNES - 13 CANTONS

	Département du Rhône (480 632 hab.)
	Communes :
	Cantons :
	ANSE (38 708 hab.)
	BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS (36 101 hab.)
	BRIGNAIS (39 432 hab.)
	GENAS (41 259 hab.)
	GLEIZE (32 445 hab.)
	L'ARBRESLE (38 053 hab.)
	LE VAL-D'OINGT (29 374 hab.)
	MORNANT (41 056 hab.)
	TARARE (28 869 hab.)
	SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (39 909 hab.)
	THIZY-LES-BOURG (26 538 hab.)
	VAUGNERAY (32 540 hab.)
	VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (36 285 hab.)



Le département du Rhône

© Département du Rhône

● La communauté d'agglomération Vienne-Condrieu

Commune du Département du Rhône de 1700 habitants, Saint-Romain-en-Gal a intégré, depuis le 1er janvier 2018, Vienne Condrieu Agglomération composée de 30 communes (18 communes du Département de l'Isère et 12 communes du Département du Rhône). Le musée est ainsi naturellement associé à l'attraction des territoires du sud du Département et du bassin viennois, entité géographique prégnante et espace majeur d'échanges.



Carte de la communauté d'agglomération
Vienne Condrieu

©agglomération Vienne Condrieu

Les principales caractéristiques de ce territoire sont :

- le patrimoine architectural et les collections muséales gallo-romaines uniques en France, conservées dans les musées viennois et dans celui de Saint-Romain-en-Gal ;
- le dynamisme culturel, qui s'exprime notamment par son aura nationale et internationale due à l'existence du festival de musique Jazz à Vienne, jumelé à une politique volontariste de valorisation de son important patrimoine bâti antique et médiéval ;
- un paysage et un terroir situés au pied du Parc Naturel Régional du Pilat, au cœur du majestueux vignoble du nord de la vallée du Rhône riche des appellations de renommées internationales, Condrieu et Côte-Rôtie ;

- un lieu de plaisance et de halte fluviale, valorisé le long du fleuve par la Via Rhôna ;
- l'accès direct aux différents réseaux autoroutiers ;
- la proximité de la Métropole lyonnaise et des lieux de transports internationaux (pôles intermodaux, gares, aéroport).

Suite au renouvellement de la convention « Ville et pays d'art et d'histoire » de Vienne en 2019, le label s'applique dorénavant à l'ensemble du bassin viennois. Il concerne donc les trois communes de Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe et Vienne. Le musée de Saint-Romain-en-Gal entretient des échanges réguliers avec le service d'animation du patrimoine viennois. La concertation instaurée permet de concevoir des actions culturelles en complémentarité et de proposer une offre pertinente aux visiteurs (scolaires, individuels et groupes). Ouvert en 1996, inauguré en 2016, le musée a obtenu l'appellation « Musée de France » en 2002.

Dans le cadre des deux nouveaux projets (création du Musée d'histoire de Vienne et rénovation de celui de Saint-Romain-en-Gal), un nouveau parcours liant les deux rives sera développé, assorti de propositions couplées auprès des publics. Il contribuera ainsi à rendre lisible les contours de la ville antique et favorisera la pratique culturelle et touristique sur un temps plus long. Une collaboration sera mise en place systématiquement pour une participation aux événements nationaux ou portés par un partenaire, du type Journées gallo-romaines ou Journées européennes du patrimoine, avec des propositions culturelles différentes telles que des parcours ou bien encore des visites à deux voix. Il s'agit de s'inscrire sur le territoire, de donner une vision cohérente des richesses patrimoniales, de proposer un contenu scientifique plus complet et de participer ainsi au développement touristique.

● Vienna antique : le cadre historique

Vienna antique était une vaste ville romaine, riche et commerçante, qui comptait près de 30 000 habitants. Sa position stratégique sur un point de rupture de charge pour les bateaux venant de Méditerranée, lui confère le statut d'une des villes les plus importantes de la Gaule Narbonnaise, aux portes de la Lyonnaise.

Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal est constitué de vestiges urbains majeurs d'époque romaine et de l'Antiquité tardive qui répondent aux vestiges monumentaux encore en élévation au cœur de la ville actuelle de Vienne : le temple d'Auguste et de Livie, le jardin de Cybèle, le théâtre, l'odéon, le rempart et la pyramide du cirque. Les réemplois d'édifices antiques s'ancrent dans les façades des bâtiments plus tardifs et guident le visiteur vers une meilleure compréhension des collections archéologiques des deux rives.



Temple d'Auguste et Livie à Vienne

© P. Ageneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

Théâtre antique de Vienne

© P. Ageneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*



Depuis des décennies, les opérations archéologiques qui se sont succédées sur ces trois communes, ne cessent de favoriser la mise au jour des éléments de cette histoire si dense qui réapparaissent à 50 cm de profondeur et se poursuivent jusqu'à 6 m en dessous du sol actuel. Les collections conservées sur les deux rives, inédites ou étudiées, sont mal connues du public. Leur qualité et leur originalité sont sous-exploitées sur le plan de la présentation muséographique et sur celui de la valorisation auprès du grand public et de la communauté scientifique. Le corpus de pavements mosaïqués mis au jour sur ce territoire est l'un des plus importants de France par le nombre et les caractéristiques stylistiques si particulières. Les nombreux vestiges et le mobilier abondant découvert en 2017 à Sainte-Colombe confirment encore aujourd'hui la puissance de l'histoire romaine sur ce territoire.

Fort de ce constat, le projet d'un grand musée de l'Antiquité sur les deux rives a été envisagé au début des années 1980. Le Département du Rhône souhaitait la création d'un nouveau musée de site, qui mettrait en valeur la réserve archéologique mise au jour depuis 1967. La ville de Vienne, désireuse de valoriser ses collections à la faveur de la création d'un musée d'envergure, s'est alors naturellement jointe à la réflexion. Le projet d'un « musée pont » sur le Rhône fût même évoqué afin de signaler l'importance du fleuve, pour l'activité commerciale de cette ville double antique. Ce projet n'a pas été retenu et le choix s'est porté sur la réalisation de deux nouveaux musées : l'un à Vienne, afin de réunir les collections du musée des Beaux-arts et d'archéologie avec les collections lapidaires du musée Saint-Pierre, l'autre à l'emplacement du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal. Les thématiques proposées au sein des parcours muséaux ont également été réparties : la vie publique, le pouvoir et la religion à Vienne, la présentation topographique de *Vienna*, la vie quotidienne, le décor des maisons, le commerce et l'artisanat à Saint-Romain-en-Gal. Dans cette optique, les collections des deux rives ont été partiellement scindées.

De cette dynamique de départ, tout n'a pas été réalisé. En effet, les thématiques ont été respectées dans la salle d'exposition permanente du musée de Saint-Romain-en-Gal, mais, rive gauche, le projet du musée de Vienne n'a malheureusement pas abouti : les collections sont exposées dans le musée des Beaux-Arts place Miremont et dans l'église Saint-Pierre. Par ailleurs, la construction du musée de Saint-Romain-en-Gal a pu voir le jour sans pour autant aller au bout du projet initial, c'est-à-dire le programme de protection et de valorisation du site archéologique.

Les deux musées ont œuvré durant vingt-cinq ans sur leurs missions respectives, développant leurs projets sans les croiser. Aujourd'hui, la réflexion commune est mise au service des deux nouveaux projets scientifiques et culturels, l'un pour la construction tant attendue d'un nouveau musée à Vienne, l'autre pour la rénovation et la finalisation « actualisée et adaptée » de la dernière phase du projet de Saint-Romain-en-Gal.

II. HISTORIQUE DU SITE ET DU MUSÉE ET ÉTAT DES LIEUX EN 2021



Les ruines du Palais du Miroir à la fin du XIX^e siècle. Plaque photographique au collodion. Auteur inconnu. Traitement L. Brissaud.

©Société des Amis de Vienne

Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal est l'un des plus grands ensembles urbains consacrés à la civilisation antique en France avec, sur sept hectares, les vestiges d'un riche quartier résidentiel de *Vienna*, cité allobroge florissante et « colonie romaine ». Situé au bord du Rhône, axe majeur pour le transit des marchandises entre la Méditerranée et les provinces du nord de la Gaule, l'ensemble de la cité connaît un fort développement à partir du début du I^{er} siècle après J.-C. et offre, à son apogée, au cours du II^e siècle, un visage tout à la fois résidentiel et commerçant. Les maisons (*domus*), luxueuses ou modestes, côtoient thermes monumentaux, échoppes d'artisans et entrepôts.

On savait depuis très longtemps que la rive droite du Rhône, en face de Vienne, avait été occupée dans l'Antiquité, mais on imaginait seulement à cet emplacement l'existence de quelques vastes *villae* dispersées dans la campagne.

Dès le XVI^e siècle, érudits et chercheurs se sont passionnés pour les antiquités qui apparaissaient partout sur le territoire de l'ancienne cité. En rive droite, les vestiges des impressionnants thermes publics restés en élévation et connus sous le nom de « Palais du Miroir » attestent de cette splendeur passée. Nicolas Chorier, avocat au Parlement de Grenoble, les décrit dans son ouvrage, *Antiquités de la ville de Vienne*, paru en 1658. Jusqu'au début du XX^e siècle, les découvertes de mosaïques, le plus souvent fortuites, sont nombreuses sur les communes de Saint-Romain-en-Gal et de Sainte-Colombe. Dès la fin du XVIII^e siècle, Pierre Schneyder, fondateur du Musée de Vienne,

avait déjà observé dans le secteur du site, aujourd'hui classé, l'existence de plusieurs magnifiques pavements, tel celui de « l'enlèvement d'Achille à Skyros » détruit peu après sa mise au jour.

Pourtant, ce n'est qu'en 1967, en préalable à la construction du lycée du district de Vienne, que les archéologues Serge Tournenc et Alain Canal, agents de la Direction des Antiquités historiques, menèrent enfin à bien le décapage spectaculaire des vestiges sur plus de deux hectares, au lieu-dit « la Plaine ». La mise au jour de grandes *domus* pourvues de mosaïques, d'un réseau

de rues revêtues d'imposants dallages de granite, équipé de collecteurs d'évacuation des eaux très élaborés, de nombreux thermes privés, d'entrepôts et d'ateliers, permettent alors de recomposer peu à peu un paysage urbain, qui par son organisation et le souci de confort qui l'anime, étonne par sa modernité.

Site archéologique en 1968

©J. Perriolat, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Le site est acquis par le Département du Rhône dès 1970. Il est aussitôt ouvert au public. Des fouilles ponctuelles, associées aux premières restaurations de vestiges, sont effectuées dans les années qui suivent. L'année 1979 marque la fin de la gestion archéologique du site par la Direction des Antiquités Historiques. S. Turrenc et A. Canal quittent alors Saint-Romain-en-Gal pour rejoindre Lyon. En janvier 1980, un projet de mise en valeur du patrimoine de Vienne, Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe est porté par Daniel Damian, architecte, Jacques-Noël Lasfargues, alors conservateur au Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon et directeur des Antiquités Historiques et Jean-Gabriel Mortamet, Architecte en chef des Monuments Historiques. Roger Lauxerois, conservateur des musées de Vienne, est consulté pour la rive gauche.

La valorisation du site archéologique doit nécessairement s'appuyer sur une connaissance approfondie des vestiges mis au jour. Des fouilles programmées d'envergure, destinées à identifier finement les bâtiments, leurs contours et à préciser l'évolution du quartier antique, sont lancées à partir de 1981 grâce à la création d'une équipe archéologique départementale, exclusivement attachée au site.

Composée de cinq postes à temps plein et d'un poste à mi-temps, cette équipe de contractuels est mise en place sous la direction d'Armand Desbat, chercheur au CNRS. Autre étape du processus de mise en valeur, le site est classé au titre des Monuments historiques, en décembre 1982. Parallèlement aux fouilles, A. Desbat crée, en avril 1983, un stage d'étude de la céramique sur le site archéologique avec la participation de l'équipe archéologique. Il introduit l'archéologie expérimentale en élaborant un four de potier, conçu d'après des modèles antiques.

Menées tout d'abord sur la maison des Dieux Océan, puis, progressivement étendues, à partir de 1984, à l'ensemble des vestiges dégagés en 1967-68, les fouilles programmées ont démêlé l'imbrication des constructions, révélé l'originalité de l'évolution du réseau viaire et de ses infrastructures hydrauliques. Elles ont ensuite été étendues au secteur où le musée devait s'ancrer (la maison au Lion, les thermes publics des Lutteurs, ainsi que les réseaux viaire et hydrauliques associés). Les recherches ont alors mis en évidence les composantes d'un vaste ensemble monumental, créé au I^{er} siècle après J.-C., sur lequel a été construit, au IV^e siècle, l'un des plus grands édifices funéraires connus en Gaule.

Initialement conduites par A. Desbat, les recherches ont été uniquement gérées, à partir de 1988, par l'équipe départementale, sous la direction d'Hugues Savay-Guerraz (1988 à 1996), puis sous celle de Jean-Luc Prisset (1997 à 2000). Durant toutes ces années, les membres de l'équipe ont développé des spécialités liées à l'étude des vestiges ou à celle du mobilier.

Certains ont également été sollicités, dès 1987, pour établir les fondements du musée et l'ensemble de l'équipe a participé, de 1994 à 1996, à la réalisation des éléments de la muséographie consacrés au site. En 2000, l'équipe archéologique départementale devient le Service Archéologique du musée. En 2011, le service archéologique disparaît et les trois archéologues sont intégrés au service scientifique du musée sur d'autres missions. L'année 2012 a marqué l'arrêt des fouilles par le Département du Rhône.



**Vestibule de la maison
des dieux Océan
en 1967**

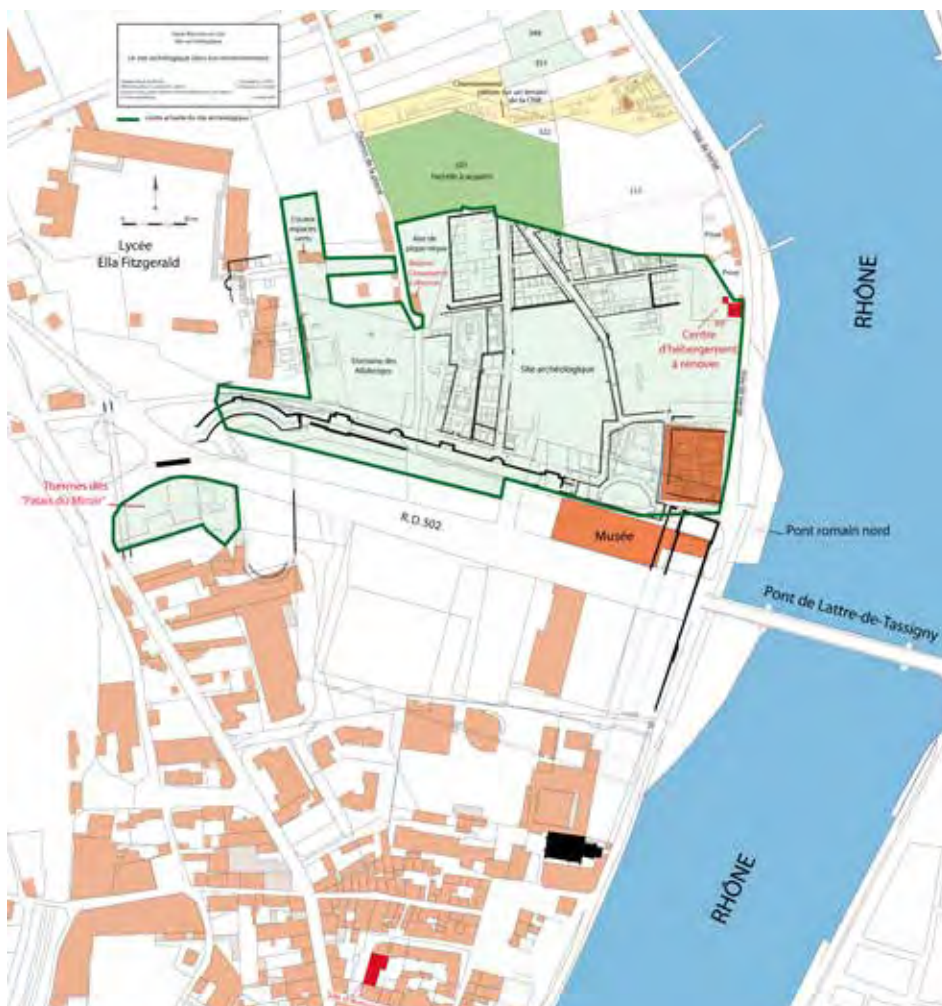
© Musée et sites de
Saint-Romain-en-Gal

● Les sites archéologiques

Le site archéologique est composé aujourd'hui de trois entités distinctes, non connectées :

- le site archéologique central dit « la Plaine » sur lequel est ancré le musée ;
- les thermes dits "Palais du Miroir", au sud-ouest du précédent, à Saint-Romain-en-Gal ;
- la maison d'Amour et Pan située à Sainte-Colombe, au rez-de-chaussée d'un immeuble géré par l'OPAC du Rhône.

Plan général des différents sites archéologiques



Le site archéologique de « la Plaine » et les thermes dits « Palais du Miroir » ne sont pas des entités indépendantes. Tous deux appartiennent à la même époque chronologique et montrent des aspects complémentaires d'un même quartier urbain, celui qui constituait la partie nord-ouest de la ville antique de Vienne. Le site archéologique de « la Plaine » correspond aux parcelles dans lesquelles apparaissent le plus grand nombre de vestiges. Il s'étend sur une superficie d'environ sept hectares. Les structures mises au jour représentent approximativement cinq hectares. Ces terrains sont situés au nord de la RD 502 et de la rue de la Chantrerie qui bordent le bâtiment principal du musée. Ils s'étendent du quai du Rhône, à l'est, jusqu'au parking du lycée, à l'ouest. Du côté nord, ils sont bordés par des

parcelles privées et desservis par l'impasse de la Plaine. De 1995 à 2007, le site archéologique ainsi que l'ensemble de l'agglomération viennoise ont fait partie des sites d'intérêt national qui nécessitaient l'obtention d'autorisations de fouilles au niveau national, délivrées par le ministère de la Culture sur avis du Conseil national de la recherche archéologique. Il ne s'agissait pas d'un label en soi mais d'une reconnaissance de l'importance et de la valeur des vestiges présents en ces lieux. La suppression de cette procédure a entraîné la disparition de la notion « d'intérêt national » pour les différents sites concernés.



Vue du site archéologique
© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Plan du site archéologique
© L. Brissaud, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

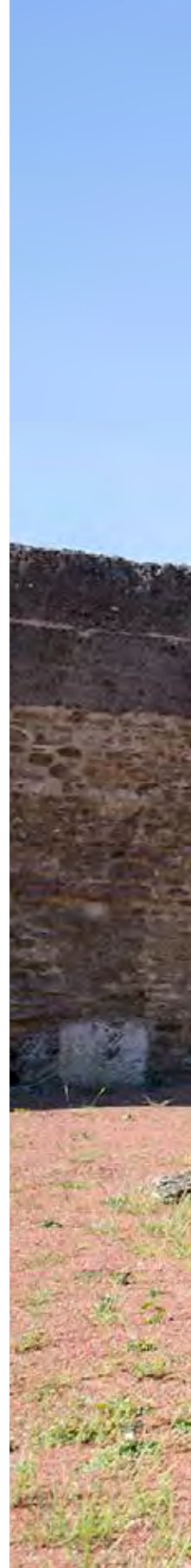
Les deux autres sites archéologiques sont isolés du site principal et ne sont visibles par les visiteurs que depuis l'extérieur. Le premier, le Palais du Miroir, préservé depuis l'Antiquité, n'a jamais été accessible pour les visiteurs malgré son importance historique. Les vestiges en élévation sont visibles depuis l'Antiquité, mais n'ont jamais donné lieu à des relevés du bâti, pas plus qu'à une étude archéologique fine. Ce bâtiment n'a jamais été intégré dans le parcours de visite alors qu'il est mentionné dans le musée. Ces thermes monumentaux, spectaculaires et méconnus, se composent de plusieurs galeries souterraines de grande ampleur qui ont contribué à l'estimation de leur étendue (10 000 m²). Sans doute érigé au II^e siècle apr. J.-C., ils s'intégraient alors à l'ensemble monumental dont une partie des vestiges sont présents sur le site principal de la Plaine. Ces vestiges, pour l'essentiel souterrains, se repèrent aisément grâce aux deux murs de l'une des salles chaudes, conservés sur une hauteur d'environ sept mètres. Ils se développent sur plusieurs parcelles dont une partie seulement est propriété du Département du Rhône. Cette dernière couvre une superficie d'environ 0,4 ha. Les quatre parcelles qui la composent sont implantées au sud de la RD 502, à la hauteur du carrefour avec la RD 386. L'historique de la gestion des sites est présenté en annexe.

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Palais du Miroir

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal





Le second site, la Maison d'Amour et Pan, à Sainte-Colombe, est contemporain des vestiges du site archéologique. Cette habitation, d'une superficie d'environ 1000 m² doit son nom à la mosaïque qui décorait son salon et qui représentait dans son tableau central le combat d'Amour et Pan. La valorisation de ces vestiges, intégrés dans l'immeuble bâti en 1985, a fait l'objet d'une réhabilitation financée par le Département du Rhône au cours du second semestre 2006.

Au cours des années 1985-2005, les vestiges du site archéologique ont fait l'objet d'importantes campagnes de restauration, générées par la Conservation régionale des Monuments historiques et assurées par les architectes en chef Jean-Gabriel Mortamet, puis Thierry Repellin à partir de 1997. Durant toutes ces années, l'équipe archéologique a assuré le suivi des travaux et fourni, souvent à chaud, les indications et les plans, documents, clichés, nécessaires à la bonne réalisation des travaux. À l'issue de ces

campagnes, l'ensemble des édifices, égouts et rues ont été consolidés et la majeure partie du site a été rendue accessible au public. Lors de son acquisition par le Département, le Palais du Miroir a été nettoyé et les secteurs dangereux ont été sécurisés. Il n'est actuellement pas accessible au public. Le troisième site ne nécessite qu'un entretien régulier et un suivi de maintenance. Ce n'est pas le cas pour les deux sites principaux qui connaissent régulièrement des travaux d'entretien et de nettoyage des vestiges.



Maison d'Amour et Pan, rue Garon

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



● Les bâtiments

L'intérêt exceptionnel des découvertes fait rapidement naître l'idée de la création d'un musée de site qui viendrait accompagner les vestiges archéologiques dont la préservation et la mise en valeur sont très vite décidées. En 1980, le Département du Rhône lance le projet de musée. Les résultats des fouilles, menées parallèlement au concours d'architecte, permettent de choisir deux parcelles au sud-est du site, près du Rhône : l'une est partiellement dépourvue de vestiges, l'autre révèle une immense domus de 2500 m², la maison au Lion, et des sédiments archéologiques qui s'étagent sur près de quatre mètres d'épaisseur et qui imposent, sur cette zone, de bâtir sur pilotis. Le projet retenu en 1988 est celui des architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel. Il couvre 12 000 m² et occupe ainsi la totalité des deux parcelles constructibles. Un escalier monumental s'élève depuis le quai et donne accès au premier bâtiment

qui, sur quatre niveaux, abrite la conservation du musée (bureaux, documentation, médiation), la salle d'exposition temporaire, les réserves, l'atelier de restauration de mosaïques et le centre de recherches archéologiques. Une terrasse, à nouveau accessible au public depuis 2017, est aménagée sur le toit de cette partie du bâtiment principal. Au-dessus de la maison au Lion, est établie la salle d'exposition permanente, reliée par une passerelle au premier bâtiment et par une rampe au site archéologique.



L'exposition permanente

© P. Agneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*



Le bâtiment principal

© P. Agneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*



Maison Pouzin-Petit

© P. Padaillé, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Maison Garrigue

© P. Padaillé, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Indépendamment des vestiges, le site de la Plaine comprend également des bâtiments et des espaces dédiés aux différentes activités générées par la structure muséale ou nécessaires à son fonctionnement telles que la maison « Garrigue », dévolue au service espaces verts, la maison « Pouzin-Petit », actuellement centre d'hébergement notamment destiné à l'accueil des classes patrimoines et la maison « Chaumartin », actuelle salle hors-sac pour les groupes et salle d'atelier pour la médiation.



Maison Chaumartin

● Les collections

La collection Musée de France et les biens archéologiques mobiliers (BAM) constituent le fonds d'œuvres d'un musée de site. L'évolution de l'archéologie programmée et la mutation profonde opérée en archéologie préventive depuis 2001, réaffirmée en 2016 par la loi LCAP, a vu naître une prise en considération du mobilier archéologique beaucoup plus importante qu'auparavant. Si les structures d'un site archéologique sont fragiles et soumises à destruction, il en va de même pour le mobilier archéologique délaissé pendant de trop nombreuses années.

Les principaux axes de développement en adéquation avec le label Musée de France sont déclinés comme suit :

- conservation préventive et restaurations par la mise en place de programmations pluriannuelles en collaboration avec des laboratoires de restauration ;
- enrichissement de la collection par des nouvelles acquisitions ;
- études et collaborations par la mise en place d'un réseau de partenaires universitaires et de chercheurs afin d'acquérir une meilleure connaissance des collections ;
- valorisation et diffusion de la collection par les restaurations, analyses, études, expositions et publications.

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



● Origine de la collection Musée de France

L'histoire des œuvres mises au jour sur les sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal appartient à l'histoire des musées de France du XIX^e siècle. Les collections découvertes sur le site de la Plaine et du Palais du Miroir n'ont pas échappé à l'envie des notables de l'époque de les posséder, de les collectionner ou encore, de les vendre au plus offrant. Ainsi, la « collection Michoud », du nom de son propriétaire, qui recélait, entre autres, la fameuse statue de la Vénus accroupie, a été déposée durant de nombreuses années dans sa résidence (actuel collège "Robin"). La Vénus accroupie fut cédée au musée du Louvre et, à la mort de la veuve Michoud, ses descendants vendirent la majeure partie des biens restants à des antiquaires parisiens.



**Aphrodite accroupie découverte au
XIX^e siècle dans les thermes du Palais
du Miroir (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.). Musée du
Louvre. Marbre. H. : 0.96 m**

© P. Veyssière, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



**La collection Michoud. Cliché
argentique. Début du XX^e siècle.
Auteur anonyme**

©Musées de Vienne

La collection fut ainsi dispersée et les lieux actuels de conservation demeurent en grande partie inconnus. D'autres œuvres majeures, issues du site, ont été vendues à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Ainsi, la mosaïque du calendrier rustique a été acquise par le musée du Louvre. Elle est présentée aujourd'hui au Musée d'Archéologie National de Saint-Germain-en-Laye. Un torse d'athlète, trouvé au Palais du Miroir, est désormais au musée de Budapest. Des pavements issus d'une même maison ont été éparpillés et sont actuellement conservés au Musée J.-P. Getty à Malibu, au British Museum à Londres ou au musée Saint-Pierre de Vienne (Isère).



Mosaïque antique du Calendrier rustique mise au jour sur le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal

© Musée d'archéologie national de Saint-Germain-en-Laye

Hormis quelques rares acquisitions par achat ou don, trois sources constituent le fonds de la collection du musée de Saint-Romain-en-Gal :

- le mobilier issu des fouilles archéologiques menées sur le site de Saint-Romain-en-Gal ;
- le mobilier issu des fouilles archéologiques réalisées en rive droite, à Sainte-Colombe principalement ;
- la mise en dépôt d'objets remarquables mis au jour sur le territoire de *Vienna*

Les dépôts d'autres œuvres proviennent de :

- la ville de Vienne : peintures murales, mosaïques, petit mobilier, mais aussi la boutique du céramiste découverte rue de Bourgogne ;
- la ville de Lyon : statue d'Hygie, plusieurs inscriptions et deux objets exceptionnels en bronze (un candélabre et un brasero) ;
- la ville de Nîmes : une tête et un buste en marbre ;
- la ville de Grenoble : mosaïque d'Hylas.

● La collection patrimoniale

Le musée de Saint-Romain-en-Gal a reçu l'appellation « Musée de France » sur la base d'une partie du mobilier archéologique, issu du site et de *Vienna*, définie comme collection patrimoniale. Au total, 3964 objets figurent dans l'inventaire du musée et sont enregistrés sur le logiciel de gestion FLORA. Ces objets se caractérisent essentiellement par des œuvres remarquables telles que les mosaïques, les peintures murales, la statuaire, les objets en céramique, en os, en verre et en métal. 1260 objets sont présentés dans l'espace permanent du musée, 2704 objets sont conservés en réserves. La plupart des objets sont stockés en armoire, les éléments les plus volumineux (notamment les amphores) sont quant à eux stockés sur palettes dans des racks. Les mosaïques et les enduits peints restaurés sont entreposés dans une réserve spécifique à proximité de l'atelier de restauration. Parmi les objets dont la provenance est connue, 2129 sont issus du site de Saint-Romain-en-Gal. Les autres proviennent de Vienne (449) ou de Sainte-Colombe (826).

MATIÈRE	NOMBRE DE PIÈCES UNITAIRE ISSU DE FLORA
Terre cuite	1239
dont Céramique	1074
Métal	1079
Os	843
Enduit peint	320
Pierre	181
Verre	177
Divers	125



Mosaïque aux *crustae*

© P. Agneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal



Statue d'Aphrodite

© P. Agneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal



Brasero

© P. Agneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal

● Les biens archéologiques mobiliers (BAM)

Les biens archéologiques mobiliers du musée de Saint-Romain-en-Gal sont constitués de peintures murales fragmentaires, de mobiliers en terre cuite, en métal, en verre et en os ainsi que de lapidaire, soit environ 130 000 items provenant des fouilles du site de Saint-Romain-en-Gal. Ils sont complétés par un nombre important d'items également fragmentaires issus des fouilles de la rive droite, en cours d'inventaire et de régularisation dans le cadre du chantier des collections (cf. chapitre 7.3). En 2021, un reconditionnement des fragments d'enduits peints a été réalisé par le CEPMR. Ainsi 75 911 fragments issus des sites de Saint-Romain-en-Gal et de Sainte-Colombe ont été inventoriés et conditionnés dans des caisses gerbables plus adaptées à leur bonne conservation.



Les réserves archéologiques

© P. Ageneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal



**Reconditionnement des fragments
d'enduits peints par le CEPMR.**

*© S. Fily, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal*



**Reconditionnement des fragments d'enduits
peints par le CEPMR.**

© S. Fily, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

● La conservation et les restaurations

Le musée de Saint-Romain-en-Gal était décrit dans le premier projet scientifique comme le « musée de la mosaïque ».

Son concept reposait sur l'esthétisme des collections et leur iconographie inédite.

Il a été conçu sur le postulat d'un musée essentiellement consacré à des collections volumineuses, minérales et non fragiles, sans aménagement hygrométrique particulier, ni aménagement spécifique destiné à limiter l'impact des UV sur les collections. Ce principe pose aujourd'hui d'importantes questions et rend particulièrement complexe la réflexion sur la conservation préventive des œuvres fragiles du musée (maquettes et objets), ainsi que sur celles provenant des dépôts et des prêts.

La maîtrise et la régulation du climat seront donc deux enjeux primordiaux pris en compte dans la future rénovation.

Le musée mène depuis de nombreuses années une politique de restauration et de conservation préventive en collaboration avec des équipes de restaurateurs et spécialistes :

- la restauration des mosaïques et enduits peints est réalisée en interne par l'atelier de restauration de mosaïques et enduits peints (ARM), devenu un service du musée depuis 2015 ;
- la restauration du mobilier en métal, en céramique, verre, os, bois et lapidaire est possible grâce à une collaboration avec des laboratoires externes suite à des appels d'offres. La restauration du métal est actuellement confiée au Centre de restauration et d'Étude Archéologiques Municipal (CREAM) de Vienne. Celle du mobilier en céramique, en verre et en os est confiée au groupement de Gaëlle GIRALT et le lapidaire au groupement de Benoît LAFAY. Enfin, la restauration du bois est ponctuellement confiée, hors marché, à ARC - NUCLEART, groupement indépendant hébergé sur le site du CEA de Grenoble, dédié à la restauration et la conservation des objets en bois et en cuir.

Un plan pluriannuel de restauration des œuvres est en cours de réflexion. Il prend en compte les nouvelles acquisitions du site de Sainte-Colombe ainsi que le mobilier issu du chantier des collections.

PROGRAMME DE RESTAURATIONS

2021	2022	2023
Restaurations : - Restauration de 70 céramiques, des mosaïques n° ARM 164 et 178 ainsi que de plusieurs objets en métal dont la <i>Lorica segmentata</i> et le <i>pugio</i>* qui a fait l'objet d'une tomographie et d'une analyse de fluorescence X au C2RMF, en vue de leur intégration dans la future exposition temporaire dédiée aux découvertes du Bourg et le futur parcours permanent. - Restauration de la mosaïque découverte en 2009 par l'équipe de Matthieu POUX à la Villa de Goiffieux à Saint-Laurent d'Agnay.	Études et restaurations : - Début 2022 lancement d'un marché pour l'étude et la restauration des peintures murales fragmentaires. - Printemps/été 2022 étude globale ou réactualisation des anciennes études des peintures murales dans le cadre de la réflexion du futur parcours permanent. - Poursuite des restaurations des objets en métal (céramique, os, pavements, peintures* murales (Ste Colombe qui ont fait l'objet d'une étude réalisée par le CEPMR en 2019 et 2020) et lapidaire. - Éventuels objets à restaurer suite au chantier des collections (objets remarquables à destination d'une intégration dans la collection Musée de France). - Restauration prêts pour l'exposition temporaire « Mémoires, le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal ». - Choix à opérer pour d'autres restaurations pour le futur parcours intérieur et extérieur. Réflexion sur le portique monumental.	Études et restaurations : - Poursuite de l'étude des peintures murales dans le cadre de la refonte du parcours permanent. - Poursuite des restaurations des objets en métal (céramique, os, pavements, peintures murales et lapidaire. - Poursuite de la restauration des objets issus du chantier des collections. - Poursuite des restaurations pour l'exposition « Mémoires, le site de Saint-Romain-en-Gal » de 2023.



Mobilier en cours de restauration

© Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



L'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



La conservation préventive

© Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Historique

La majeure partie du travail de conservation des œuvres – inventaire, étude, recherche, restauration - est réalisée dans les réserves. Peu visible, cette activité contribue à enrichir la connaissance des collections et assure la conservation, pour les générations futures. La construction du musée de Saint-Romain-en-Gal, opérée entre 1992 et 1996, posait comme préalable la construction de nouvelles réserves, répondant à des exigences précises en termes de sécurité, de rangement et de conservation. Un vaste espace de 1200 m² a ainsi été dédié aux réserves. Après leur transfert les collections ont pu prendre place dans des locaux plus adaptés que les anciens dépôts, greniers, caves et placards. Cependant le climat de cet espace n'a jamais fait partie du plan de conservation préventive. En effet, il ne bénéficie pas de climatisation, mais uniquement d'une ventilation.

Par ailleurs, la réserve est située en zone inondable, raison pour laquelle le mobilier doit être posé sur palette afin de faciliter son évacuation en cas d'inondation. Les 2704 objets, appartenant à la collection musée de France, conservés dans les réserves, sont bien identifiés, inventoriés avec un n° SMF et reconditionnés. S'agissant des Biens Archéologiques Mobiliers, le musée a mené une étude dans la perspective d'un projet de refonte globale de l'ensemble de ses locaux, afin de lancer prochainement un chantier des collections de grande envergure (Annexe 1).

Plusieurs types et formats de réserves existent au musée et n'ont jamais évolué au fil des réorganisations structurelles successives (arrêt des travaux archéologiques sur le site, création de réserves dédiées aux expositions temporaires, suppression des aires de stockage du Centre de Recherches Archéologiques, intégration de l'atelier de restauration au musée).

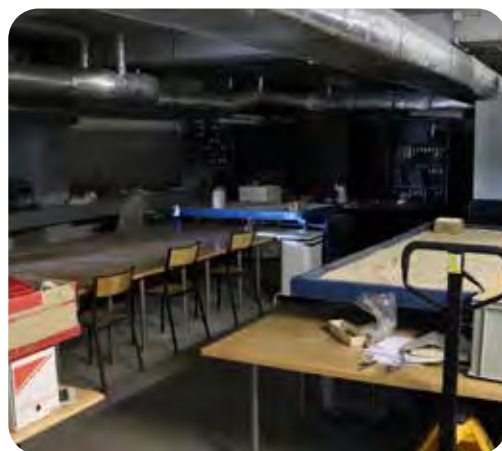
Les réserves occupent quatre espaces distincts :

- la réserve principale, qui contient les biens archéologiques mobiliers issus des fouilles du site depuis les années 70 et les objets de la collection patrimoniale non présentés dans la salle d'exposition permanente. Il s'agit d'un espace de 600 m², équipé de racks à palettes et d'étagères, totalement ouvert à l'exception d'un espace de transit grillagé d'environ 30 m² servant de zone tampon pour les prêts/retours d'objets. Certains ensembles en bac et quelques « hors normes » sont conservés au sol, sur palettes ;
- la réserve du centre archéologique : il s'agit d'une salle de stockage provisoire du mobilier en cours d'étude, d'environ 100 m² équipée d'une quinzaine de compactus et de plusieurs armoires de rangement. Plusieurs bacs de mobilier particulièrement lourds, sont stockés à même le sol ;



Les réserves de l'atelier de restauration de mosaïques

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



La réserve d'étude

© Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

- la réserve destinée au stockage des mosaïques et enduits peints restaurés et la réserve affectée à l'atelier de restauration de mosaïques (dépôts de mosaïques issues du site ou de structures extérieures, en dépôt et en attente de restauration, depuis 20 ans ou plus). Il s'agit d'un espace de 600 m² environ dédié au stockage et à la conservation des décors. Ces mosaïques et peintures murales appartiennent aux collections du musée ainsi qu'à des musées extérieurs (commandes extérieures pour restauration). Deux espaces bien distincts par leur utilisation : un premier espace avec des grilles pour l'accrochage des œuvres déjà déposées sur un support de nid d'abeilles et un espace équipé de racks pour un stockage en palette (œuvres en attente de restauration) ;
- la réserve de l'État, éclatée dans différents locaux du musée (Annexe 2).

La salle d'étude des collections, attenante à la réserve, située au rez-de-chaussée a été transformée en salle pédagogique. En effet, nous ne possédons pas actuellement d'espace dédié à l'étude de la collection. L'organisation des réserves sera à revoir à la faveur du chantier des collections qui démarrera à l'automne 2021 et sera repensée dans le cadre de la réorganisation générale des espaces du musée.



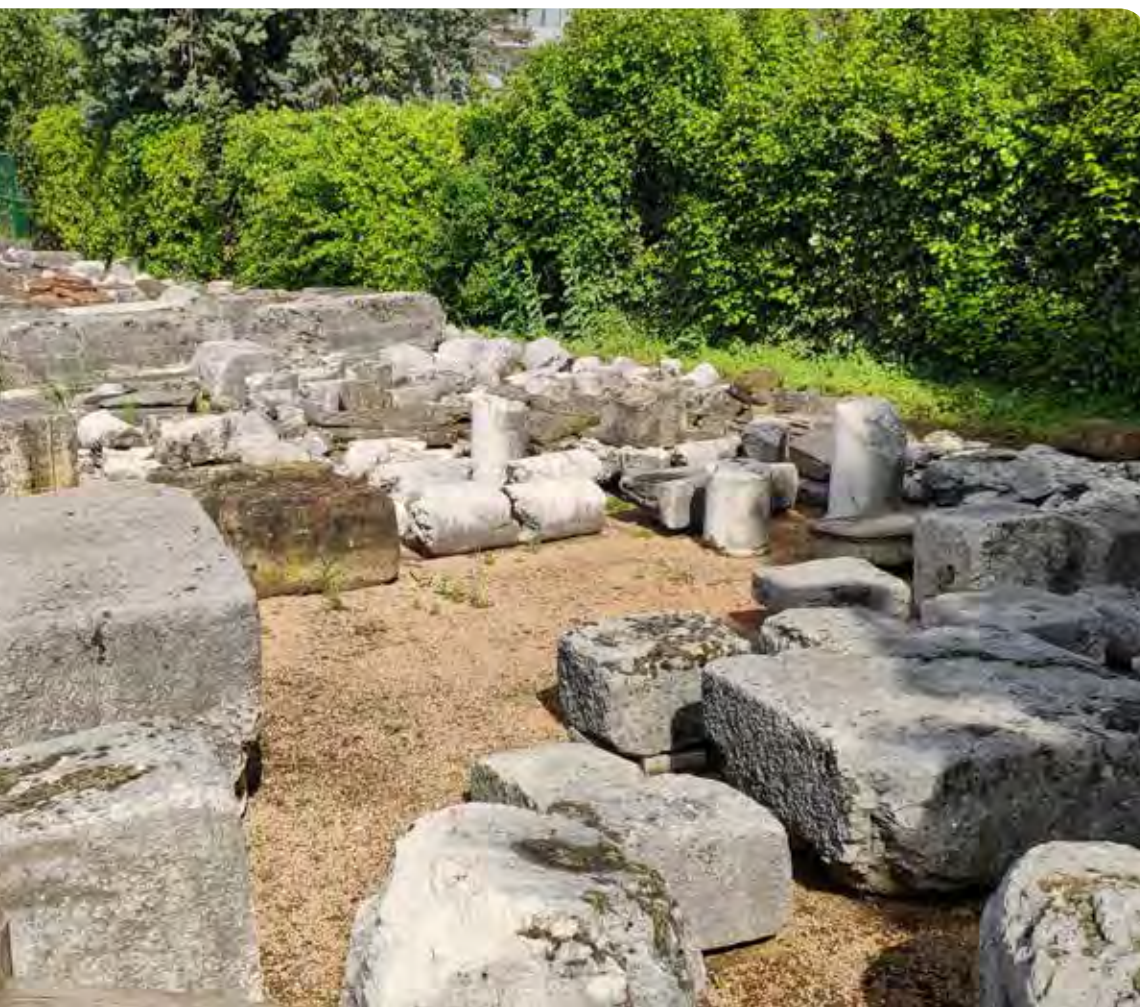
Les réserves archéologiques

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

● Le lapidaire stocké en extérieur

Un secteur, situé au nord du vignoble du « Domaine des Allobroges », est réservé depuis plusieurs années au stockage de blocs d'architecture antiques travaillés (colonnes, entablements, dallages...) issus du site et des chantiers archéologiques de la rive droite (Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe). Les blocs sont déposés sur un lit de sable et l'espace est délimité par une barrière en bois, car cette zone est susceptible d'être fréquentée par le public. Les blocs architecturaux ne sont pas sous abri et sont, de fait, exposés aux aléas climatiques qui favorisent et accélèrent leur altération.

Par ailleurs, à proximité, une zone est réservée au stockage de dalles de voie en granite et de blocs en calcaire et en molasse, issus du site, mais non localisés, ou de chantiers de fouilles viennois (blocs de granite). Le plan de prévention, en cours de rédaction, ainsi que l'étude de programmation, permettront d'envisager une meilleure protection et conservation de ce mobilier.



Lapidaire

© P. Padaillé,
Musée et sites
de Saint-Romain-
en-Gal

●● Le parcours du visiteur : intérieur et extérieur

Le parcours du visiteur débute actuellement par le musée et se poursuit sur le site. Le parcours permanent intérieur a bien été finalisé, en revanche le lien avec le parcours extérieur est parfois distendu et la compréhension difficile sans médiation orale.

●● Le circuit pédagogique extérieur

Le site archéologique

Le site archéologique visitable s'étend autour d'une esplanade centrale engazonnée. Malgré une entrée unique, le parcours du visiteur est flexible et laisse libre le choix de déambulation. Un parcours spécifique mais incomplet est proposé aux personnes à mobilité réduite pour leur permettre de se rendre au plus près d'une partie des vestiges et le plus loin possible dans la découverte du site.

Le site se compose d'un ensemble de structures archéologiques qui attestent d'un quartier urbain de *Vienna*. Chaque parcelle et îlot archéologique a connu plusieurs phases d'évolution et d'occupation.



Rue du portique

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Ce quartier constitue l'un des plus grands sites archéologiques antiques de France. Il se distingue par l'importance et la densité de ses aménagements qui sont pour la plupart, uniques et remarquables. Il reste cependant peu de vestiges en élévation, ce qui rend la compréhension pour le public complexe. Le quartier est composé des éléments suivants :

- un réseau viaire (rues dallées, ruelles, places, passages, fontaines publiques associées) ;
- des monuments publics qui composent un ensemble monumental de huit hectares (thermes des Lutteurs, hémicycles, portiques...) ;
- des structures artisanales, bâtiments commerciaux et de stockage (entrepôts, marché, ateliers boutiques, *fullonica*...) ;
- des structures d'habitats (vastes *domus* comme la maison des dieux Océan ou encore la maison de Sucellus, maisons aisées de plus modestes dimensions comme la maison aux Colonnes, la maison aux Cinq Mosaïques) ;
- des bains privés ;
- un édifice funéraire de l'Antiquité tardive unique en France.



Édifice funéraire tardif du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal en cours de fouilles

© L. Brissaud, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*



Latrines publiques associées aux thermes des Lutteurs

© P. Ageneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

Triclinium d'été de la maison aux colonnes

© P. Ageneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*



La surface visible des vestiges est estimée à 24 700 m² et la surface qu'il reste à fouiller est encore importante (*Annexe 3*).



Le site archéologique

© dessin Marie-Noëlle
Baudrand, Musée et sites de
Saint-Romain-en-Gal

Apparu à la fin du I^{er} siècle avant J.-C., ce quartier connaît un fort développement vers les années 50 après J.-C., lié à l'importance économique de la vallée du Rhône. La richesse de ses habitants s'exprime par la construction de luxueuses demeures. Tout autour, les rues dallées, les entrepôts et les ateliers, mais aussi les thermes publics composent, au II^e siècle, un paysage urbain dont l'organisation et le souci de confort étonnent par sa modernité. Le site est une archive à l'échelle 1/1 qui témoigne de l'évolution urbaine sur quatre siècles d'une cité gallo-romaine.

Ce quartier prend pleinement son sens lorsqu'il est associé aux monuments, vestiges et collections antiques de Vienne et de Sainte-Colombe. Il demeure toutefois, dans son ensemble et dans ses parties, difficilement compréhensible par les visiteurs. En effet, l'importante densité du sous-sol ainsi que les différentes phases d'occupation du site et d'évolution des parcelles, ne sont actuellement pas restitués *in situ*. Le parcours extérieur manque d'outils de médiation performants pour bien faire comprendre

aux visiteurs la configuration du site, ses évolutions, et pour lui permettre de se représenter ce qu'il fut aux différentes périodes de son occupation. Hormis les visio-guides, dont le contenu a peu évolué depuis l'ouverture, aucune explication réelle n'est donnée au visiteur sur l'importance des choix archéologiques opérés, ni sur la part importante des vestiges restaurés.

La partie musée compense assez peu ces manques, pour plusieurs raisons : les maquettes et les plans du musée expliquent bien l'évolution du site, mais ne rendent pas suffisamment compte de l'évolution de l'urbanisme, de l'architecture, des réseaux viaires et de circulation de l'eau. D'autre part, le lien entre le musée, les collections et le site est assez peu efficient et les visiteurs peinent à se voir éclairés l'un par l'autre.

Sans compter que, si les études et analyses scientifiques du site se sont poursuivies ces vingt dernières années, les restitutions exposées dans le parcours permanent du musée ne représentent plus l'état de la recherche et des connaissances actuelles et sont parfois obsolètes et incomplètes. Des essais de « compensation » ont été faits (comme l'exposition de deux mosaïques *in situ* en période estivale dans la maison aux Cinq Mosaïques) mais ils restent partiels, isolés, et plus anecdotiques que relevant d'un parcours de médiation cohérent et articulé ; de plus, ils accompagnent assez peu le visiteur dans une approche de fond du site.



**Installation
des pavements de la
maison aux Cinq Mosaïques**

© P. Agneau, Musée
et sites de Saint-Romain-en-Gal



Plan du Domaine des Allobroges

© L. Brissaud, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Dessin du Domaine des Allobroges

© M.-N. Baudrand, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

● Le Domaine des Allobroges

À côté des vestiges du site archéologique, dans la continuité du parcours pédagogique extérieur et sans toujours l'identifier, le visiteur arrive sur le « Domaine des Allobroges ».

Aux abords de la maison des Dieux Océan, se situe en effet un vaste espace pédagogique d'archéologie expérimentale et de reconstitution historique, le Domaine des Allobroges, créé en 2008. Cet espace a été choisi, à l'ouverture du musée en 1996 pour installer un lieu de médiation extérieur destiné à l'accueil de « classes patrimoine » sur une semaine. Il permet aux élèves de s'initier à la pratique de la fouille archéologique. Il s'agit d'une cuve de 1,30 m de profondeur qui recèle, sur 24 m², une reconstitution d'éléments représentatifs des vestiges du site (rue dallée, habitat, mosaïque, enduits peints...). L'objectif est de reconstituer les conditions d'une véritable fouille. Un abri de grandes dimensions, couvert en toile, chauffé en hiver mais non climatisé, protège la zone de fouille et celle du stockage des matériaux extraits.

En 2008, l'équipe du musée investit l'espace à proximité de cette « fausse fouille » pour proposer de nouveaux modes de médiation par l'expérimentation. Ainsi, afin de générer une expérience visiteur innovante du site et des collections et surtout d'évoquer l'alimentation et les productions artisanales gallo-romaines ainsi que l'art de vivre dans l'Antiquité romaine, le Domaine des Allobroges comprend plusieurs éléments :

- un jardin botanique : différentes espèces végétales attestées à l'époque romaine (plantes médicinales, potagères, tinctoriales) ;
- un vignoble : une sélection de quinze cépages (environ 300 ceps), cultivés selon six modes de conduites en usage dans l'Antiquité ;
- un espace d'archéologie expérimentale composé de fours de cuisson de céramique, d'un four à pain, d'un four de verrier et d'un four à poix. Depuis 2013, un abri à charpente en bois protège trois fours à céramique. Un abri supplémentaire protège depuis 2018, le four de verrier créé en 2016

Cet espace, unique en France, s'anime lors de grands événements tels que les Journées gallo-romaines ou Vinalia, mais également lors de visites contées et spécifiques le week-end et les vacances scolaires. La création de ce domaine a bénéficié de collaborations avec l'INRA, le CNRS ou encore les Universités de Lyon et de Rouen.



Jardin aromatique

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Vignoble

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Espace des fours

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

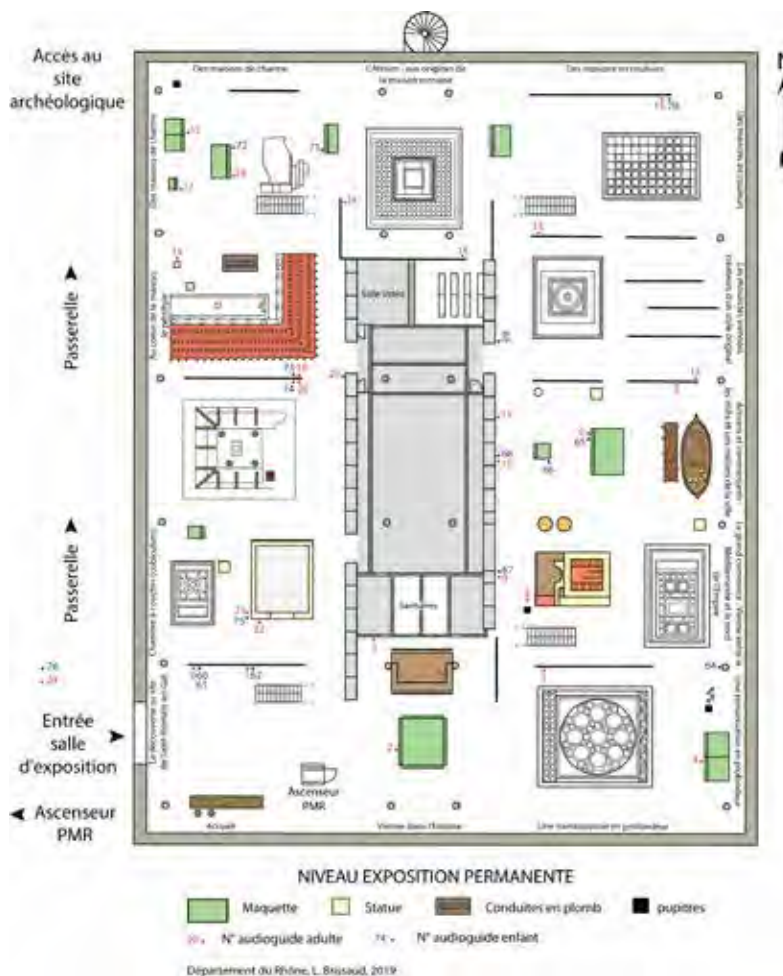
● Les sites connexes non visitables du « Palais du Miroir » et de la « Maison d'Amour et Pan »

Le fait qu'à la fin du premier chantier de construction du musée, certains volets du projet initial soient restés en suspens, a donc aujourd'hui des conséquences en termes de conservation (une dégradation profonde et régulière des vestiges sans abris adéquats), mais surtout se traduit par une sous-valorisation du site et un déficit de valorisation esthétique et paysagère (absence d'éclairage et de valorisation du site en soirée). Pédagogiquement parlant, en plus des dysfonctionnements fonctionnels (dégradation des espaces de travail et de réception des classes patrimoines), le déficit d'outils de médiation, le manque de lisibilité et d'explication des vestiges, creuse l'écart entre les attendus des publics et l'offre de médiation, et empêche le site, par ses qualités historiques pourtant exceptionnelles, d'attirer un plus large public et de l'« aventurer » dans l'histoire antique. La démultiplication des activités et événements atteint aujourd'hui ses limites : c'est l'outil de base et sa force (le site en lui-même) qu'il faut travailler à qualifier pour pouvoir en faire un véritable levier.

L'ensemble doit donc être repris, finalisé comme outil d'attractivité des publics, mais dans des conditions qui permettent la bonne conservation des vestiges, pour des raisons certes scientifiques, mais aussi pour assurer sa pérennité comme outil d'opérativité culturelle, sociale et touristique.

● Le parcours de l'espace permanent

Relié au site par une passerelle transparente, le parcours muséographique consacré à l'exposition permanente est accessible depuis le hall d'entrée. Fondés dans les murs de la maison au Lion, vingt-quatre pilotis d'acier soutiennent la structure. Une plateau vitré sur ses quatre faces, qui ouvre largement sur le site, sur le Rhône et sur la ville de Vienne, invite le visiteur à découvrir les collections permanentes. Une descente en pente douce aboutit sur les dalles de granite de la rue antique et permet l'accès au site archéologique. Les volumes vitrés de la salle d'exposition permanente permettent un jeu de transparence entre les collines viennoises, le Rhône et le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal. Les architectes ont conçu leur œuvre comme un trait d'union entre les deux rives afin de rappeler l'unité urbaine antique de la ville.

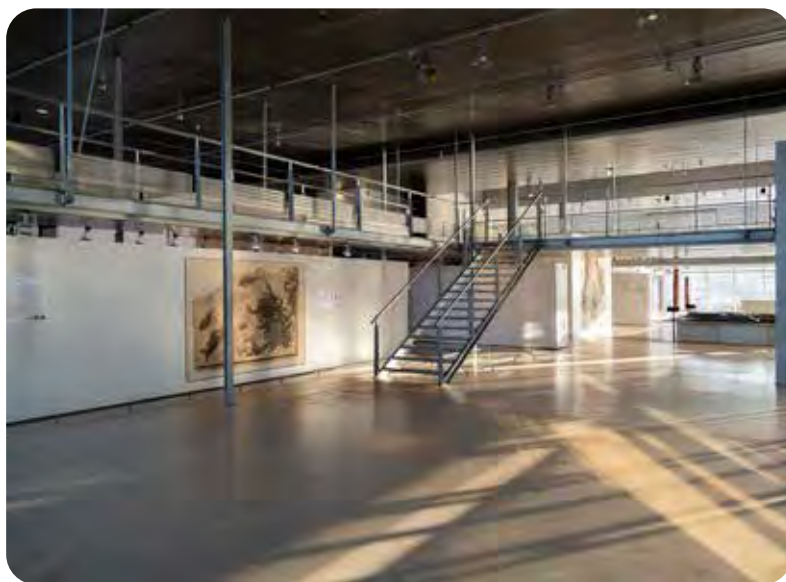


Les collections dressent un panorama complet de la vie quotidienne au cours des premiers siècles de notre ère. Des maquettes de grande qualité aux dimensions importantes, permettent d'offrir aux publics une approche concrète des vestiges. La présentation privilégie l'approche réaliste, anthropologique.

Le parcours permanent est composé de quatre thématiques où des pièces majeures et originales sont présentées :

- l'histoire de *Vienna* et la romanité (thème 1) ;
- le commerce et l'artisanat (thème 2) ;
- le décor des maisons (thème 3) ;
- les espaces de la maison et la vie quotidienne (thème 4).

Ainsi dans le cadre du premier thème, la présentation d'une véritable stratigraphie de plus de trois mètres d'épaisseur, issue du site archéologique, s'est avérée indispensable pour exprimer la richesse, la puissance du sous-sol et pour expliciter l'activité archéologique. La mosaïque des Athlètes vainqueurs, les peintures des thermes des Lutteurs et la maquette de Vienne au II^e siècle de notre ère témoignent de l'ampleur de la romanité viennoise.



Espace 1

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Maquette des entrepôts de *Vienna*

© P. Ageneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*



Espace 2

© P. Ageneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

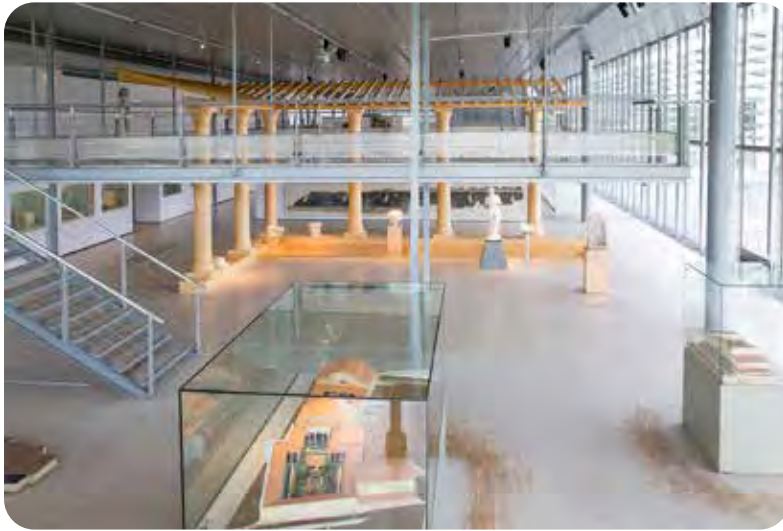
L'artisanat et le commerce, sources de richesses pour les habitants, sont ensuite évoqués dans la partie du musée qui domine le Rhône, rappelant ainsi le rôle essentiel du fleuve comme moyen de transport et de communication vers et depuis la Méditerranée. Un four de potier, déposé à l'issue des fouilles menées à bien dans les années 1970 au nord du site de Saint-Romain-en-Gal, témoigne de l'importance de cette activité artisanale dans le quartier. De nombreuses maquettes permettent de saisir l'importance des édifices de stockage dans le fonctionnement de *Vienna*.



Espace 3

© P. Ageneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

La diversité des décors et l'originalité du style des mosaïstes viennois sont proposées dans le thème 3 dédié au décor des maisons romaines (*domus*).



Espace 4

© P. Agneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

La variété des mosaïques représentant le mythe d'Orphée illustre notamment ce propos aux côtés d'enduits peints aux motifs végétaux et figuratifs.

Enfin, dominant le site archéologique, une présentation de la maison romaine, espace par espace avec des reconstitutions à l'échelle 1, restitue le cadre et les gestes de la vie quotidienne des riches propriétaires. Aux objets remis en situation dans ces espace (statue fontaine de jardin dite « d'Aphrodite »), s'ajoutent des vitrines qui présentent la variété des objets usuels quotidiens.



Mosaïque de Lycurgue

© G. Desgouttes, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

Mais les réfections successives du parcours ne permettent plus aujourd'hui une visibilité claire de la signalétique (plans, stratigraphie...) et ont entraîné la disparition des dispositifs audiovisuels sur les maquettes urbaines et sur certaines œuvres (coupe stratigraphique, mosaïque de Lycurgue).

Malgré l'élégance de la scénographie, le déficit de dispositifs interactifs aux contenus renouvelables a figé le propos de cet espace, alors même que la recherche et la compréhension des vestiges et de la ville n'ont cessé d'évoluer et permettraient d'offrir aux publics de l'information sur les dernières découvertes. Faute d'outils et d'espaces d'actualité, les visiteurs n'ont en effet pas connaissance du dynamisme de la recherche archéologique, intéressante certes en tant que telle, mais plus encore pour partager le merveilleux de découvertes sans cesse augmentées, le goût de la connaissance comme fin en soi mais aussi comme levier et stimulant : car il s'agit bien d'embarquer les visiteurs dans l'histoire, mais aussi dans l'aventure de la découverte. Le parcours atteint donc ses limites pédagogiques, et dans un monde où l'information est livrée en temps réel, faillit à son actualisation. Il n'est pas fait corps commun entre les scientifiques et les visiteurs, aucun dialogue n'est instauré, ce qui pourtant permettrait de tisser du lien, d'attirer comme de fidéliser toute une catégorie de visiteurs, toujours en quête de découvertes et d'occasions d'échanges.

La rénovation de la salle d'exposition permanente est donc nécessaire, en termes de contenus et de forme (scénographie, dispositifs interactifs....), mais également pour des raisons conservatoires (système de climatisation, reprise sol et verrière), sécuritaires (changement du système d'alarme visant à empêcher le visiteur de toucher certaines œuvres) et de confort de visite (éclairage défectueux – à noter que sur ce dernier point, des études ainsi que les travaux de rénovation de l'éclairage de cette salle ont été lancés en 2020).



"Vue du palan destiné à hisser les œuvres
à l'intérieur de la salle d'exposition permanente"

● Les expositions temporaires

Le musée de Saint-Romain-en-Gal a vécu trois grandes phases chronologiques dans son organisation générale qui ont déterminé l'organisation et la réalisation des expositions temporaires.

- De 1996 à 2000 : le musée était l'un des trois musées du Département du Rhône. Il fonctionnait en autonomie, sans réelle interaction avec les deux autres structures muséales du Département (Musée gallo-romain de Lyon – Fourvière, actuel Lugdunum et Musée Guimet-Museum d'Histoire Naturelle actuel Musée des Confluences).
- De 2000 à 2015 : un regroupement s'est effectué entre les musées gallo-romains de Lyon – Fourvière et de Saint-Romain-en-Gal sous la forme d'un Pôle Archéologique avec une direction commune et des agents mutualisés. Un service des expositions temporaires, transversal sur les deux sites, a été créé. Composé d'un responsable, d'un régisseur et d'un assistant de montage, ce service a rapidement été étoffé pour atteindre un effectif de six personnes. Cette période a vu la création de plusieurs expositions menées conjointement sur les deux sites.
- Depuis 2015 : suite à la création de la Métropole de Lyon, les deux musées ont été séparés pour former deux structures distinctes. Un nouveau service des expositions, faisant partie intégrante du service scientifique du musée de Saint-Romain-en-Gal, a vu le jour comprenant deux agents (un responsable et un assistant d'expositions). Ce nouveau service travaille, en collaboration avec les autres agents du service scientifique, à l'élaboration et la création des expositions temporaires du musée.

La politique d'expositions a donc suivi ces grandes évolutions. Qu'elles aient été créées ou reprises, elles s'organisaient selon trois grands principes :

- les expositions thématiques ou de référence : elles présentaient des sites, des découvertes récentes, des thématiques ciblées ou des cultures antiques d'autres horizons que le monde gallo-romain. Les thématiques pouvaient aussi faire la synthèse de recherches scientifiques ;
- le cycle BD La BD exposée créé en 2010 ;
- les expositions liées à des événements locaux : d'autres présentations en lien avec des événements locaux tel que l'exposition "Le design a 2000 ans ?" (biennale d'art contemporain de Lyon, colloques organisés par ou dans le musée...) pouvaient être intégrées à la programmation dans la mesure où l'exposition thématique ou de référence de l'année concernée le permettait, à la fois en termes de temps et d'espace.



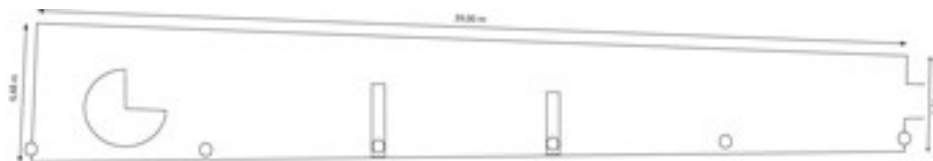
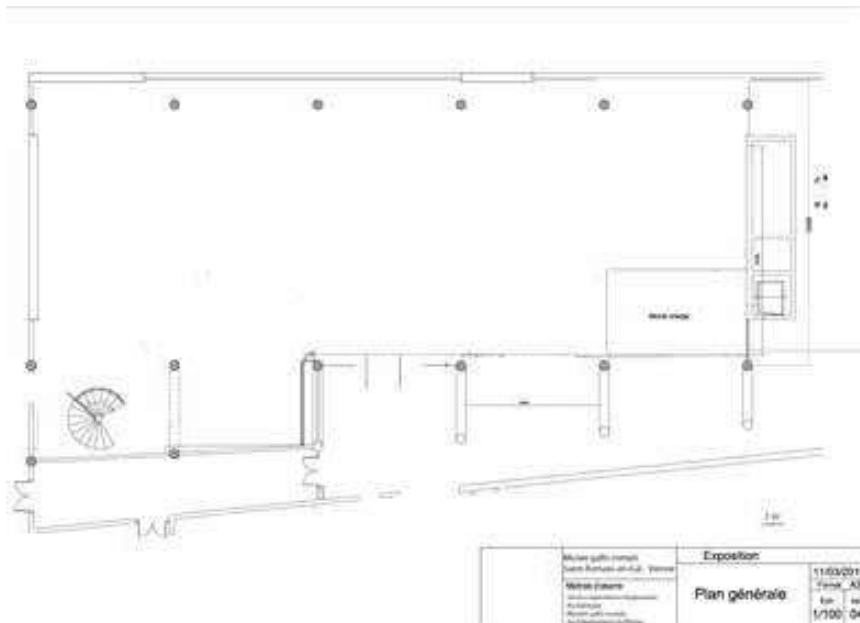
**Exposition temporaire,
Mythes fondateurs en 2016**

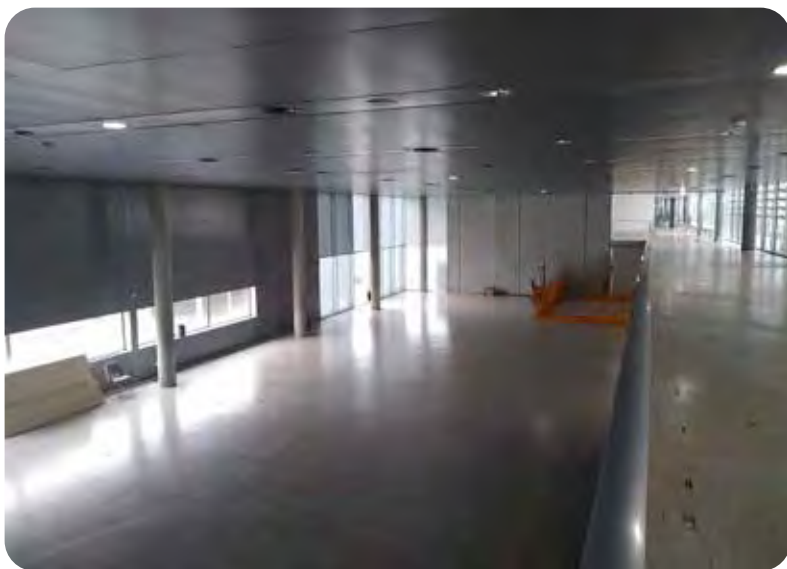
*© P. Agneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal*

Les expositions proposées jusqu'en 2018 sont répertoriées en annexe 4.

● Les espaces d'expositions temporaires : chantier en cours

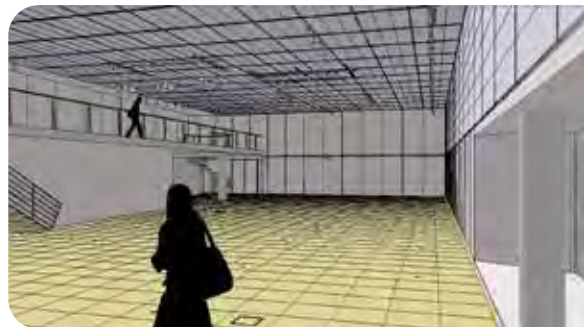
Techniquement parlant, ces expositions se tiennent dans une salle dédiée, dont le musée de Saint-Romain-en-Gal a été doté à l'origine de sa construction. Ouverte sur le site grâce à des baies vitrées, elle est composée d'un vaste espace de 490 m² possédant une hauteur sous plafond de 5,30 m surplombée d'une mezzanine de 140 m² avec une hauteur sous plafond de 2,35 m. Cette salle, située dans le bâtiment principal, est accessible directement depuis le hall d'entrée public du musée. Elle dispose d'une série de portes vitrées utilisables de manière indépendante pouvant servir d'entrée ou de sortie pour le public, la mezzanine cloisonnée pendant des années, permettait de considérer cet espace comme deux lieux d'expositions distincts mais non adaptés à l'organisation simultanée des expositions.





Salle d'exposition temporaire

© M. Souche, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Vue 3D de la future salle d'exposition temporaire

© Molnar Piccinato

Tout comme la salle d'exposition permanente, la salle d'expositions temporaires, à l'architecture pionnière, élégante et innovante, n'a malheureusement pas été conçue dans une logique de conservation préventive des collections sur la longue durée. Initialement interprété comme le musée de la mosaïque, ces salles étaient prévues pour recevoir ce mobilier jugé non fragile. L'absence de doubles vitrages et d'isolation conséquente couplée à la déficience de la climatisation n'ont pas permis la maîtrise du climat et de l'hygrométrie. Il devenait donc nécessaire de rénover la salle. Sans attendre l'étude de programmation, le marché de rénovation a été validé pour permettre un démarrage des travaux dès le mois de décembre 2021 pour une fin programmée courant d'année 2023 afin d'accueillir la première exposition de grande ampleur en décembre 2023. Les espaces sont donc entièrement repensés pour répondre aux normes climatiques demandées par l'État et les autres structures prêteuses d'œuvres (musées nationaux, bibliothèques, centres d'arts...).

La création d'une boîte isolante à l'intérieur de la salle d'exposition est donc prévue pour étanchéifier cette zone en complément de l'installation d'une climatisation autonome pour obtenir un climat aux environs de 20 degrés et de 55 % d'hygrométrie toute l'année. Des cloisons seront installées sur toutes les faces et viendront obstruer une grande partie des baies vitrées.

Complètement réversible, cette installation disposera de cimaises intégrées sur les parois pour augmenter le volume d'accrochage. Un plancher technique, un plafond aux éclairages spécifiques DMX ainsi qu'une régie seront installés. Afin de faciliter l'accessibilité du public et pour donner une nouvelle dynamique et cohérence à la salle et à la mezzanine, un escalier supplémentaire sera créé contre le futur monte-charge. En effet, la plateforme élévatrice initiale destinée au mouvement des œuvres et aux structures scénographiques n'était plus aux normes et plus adaptée. Elle sera remplacée par un monte-charge fermé permettant notamment l'accompagnement en toute sécurité des biens et des personnes. De plus, la jauge de cette salle ainsi que les normes incendies seront complètement revues.

La découverte en 1967 du site archéologique de la Plaine, dans le cadre d'une recherche d'identification des vestiges présents à l'emplacement du futur lycée de Vienne, a immédiatement mobilisé le Département, le District de Vienne (entité préfigurant la communauté d'agglomérations actuelle) et l'État pour adopter les décisions les plus judicieuses possibles au regard de l'ampleur des vestiges mis au jour et des contraintes contemporaines liées au développement urbain du bassin de population. Le choix de déplacer la construction du lycée a été décisif et a signifié d'emblée l'engagement fort du Conseil Départemental du Rhône pour assurer la préservation, la valorisation et l'ouverture au public de ce site exceptionnel.

À la suite du désengagement de l'État dans la gestion directe des vestiges, une équipe archéologique permanente a été constituée en 1981, dans la perspective d'étudier de manière systématique les vestiges dégagés en vue de la construction

d'un musée de site, aux côtés de l'équipe de restaurateurs de mosaïques. Dès cette époque, des étudiants en archéologie ont été intégrés aux opérations de fouilles pour compléter leur formation. La première reconstitution de fours de céramiques de type romain, en lien avec le CNRS, a vu le jour à la même époque.

À la suite de l'arrêt des fouilles en 2012, les recherches, menées par les trois archéologues du musée se sont poursuivies en dépit des profonds changements d'affectations. Elles ont donné lieu à la publication de monographies de références, d'articles, à des participations à de nombreux colloques nationaux et internationaux, ainsi qu'à la soutenance d'une thèse consacrée à la problématique du franchissement du fleuve à la hauteur de la ville antique de *Vienna*.



L. Brissaud, Le franchissement du fleuve à Vienne, supplément 48, Revue Archéologique de Narbonnaise, Montpellier, Éditions de l'Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 2018. 1^{ère} de couverture.

Ils ont en outre continué à participer à des programmes collectifs de recherche, notamment dans les domaines de la céramologie (SFECAG) et de l'urbanisme (Atlas topographiques de Gaule Narbonnaise) auxquels ils participaient depuis les années 1980.

L'équipe de restauration de mosaïques et d'enduits peints a également activement participé aux colloques nationaux et internationaux. L'archéologie expérimentale a été réintroduite au début des années 2000, grâce à l'implication du service médiation qui a mobilisé, autour de cette question, des collaborations nécessaires à la pratique de cette discipline exigeant une haute rigueur scientifique. Des publications, des communications et des participations à des projets tel que « Viniculture » sont venues enrichir la production scientifique et la diffusion des connaissances sur le vin antique, la production céramique romaine ou la boulangerie antique. Enfin, les expositions et la programmation culturelle riche et variée, ont permis de conserver un lien constant avec la recherche, donnant à voir des résultats d'opérations archéologiques extérieures au site (Lyon notamment), mais rarement en lien direct avec celui-ci.



Séminaire du CNRS

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

La recherche n'a donc jamais cessé d'exister au musée de site de Saint-Romain-en-Gal. Elle s'est développée au fil des années grâce à des volontés individuelles fortes et à l'investissement des équipes pour mener à bien la réussite de chacune des actions engagées. En revanche, la transversalité dans les approches n'était pas partagée et il manquait une cohérence générale entre les actions engagées, la restitution au sein de l'équipe et celle en direction des publics.

L'archéologie au Département du Rhône

La pratique de l'archéologie s'est structurée sur le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal sous la forme d'une équipe recrutée par le Conseil Général, afin de mener à bien la fouille, l'analyse, la restauration des vestiges sur la totalité de la surface décapée (cinq hectares) et de préparer la construction du musée. C'était un exemple unique d'une composition mixte entre l'archéologie de sauvetage et l'archéologie programmée. En effet, la chance pour une collectivité de posséder un service archéologique habilité à diriger des opérations de cette ampleur, réside dans le fait d'avoir sur le temps long une même équipe de terrain. Même si l'équipe archéologique s'est renouvelée au fil du temps, le savoir-faire de terrain et sa compréhension se sont transmis tout au long des opérations successives de fouilles, grâce à la mise en place d'une politique globale, cohérente de gestion des données de terrain.

Selon J.-N. Lasfargues, ancien directeur du musée, les classements au titre des Monuments historiques, ainsi que les acquisitions systématiques foncières préalables au statut de réserve archéologique, constituent des outils de gestion du patrimoine et de la recherche aussi importants que l'archéologie elle-même. Il y avait bien là une philosophie de la discipline archéologique liée à la vision et à la gestion physique et intellectuelle de la recherche. J.-N. Lasfargues a également porté la notion de démarches citoyennes relatives au patrimoine et à l'archéologie, en souhaitant le développement de l'implication des jeunes collégiens et lycéens dans le portage de projets de classement MH ou d'études de dossiers archéologiques, sous la forme de projets éducatifs.

Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal représente l'un des sites majeurs associés à la genèse des réflexions qui ont conduit à la structuration de l'archéologie préventive nationale et à l'élaboration d'une programmation de l'archéologie nationale selon des thématiques bien spécifiques.



Vue des fouilles menées en 2011 au carrefour de la rue des Thermes et de la ruelle des Jardins.

© L. Brissaud, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Un site de référence

Au regard de l'évolution de l'activité archéologique française depuis vingt ans, il est nécessaire de souligner le rôle majeur de l'archéologie territoriale qui porte avec constance la mémoire et la transmission de l'histoire, du sens du lieu depuis de nombreuses années. Sur l'ensemble du territoire national, les services archéologiques de collectivités ont des objectifs scientifiques clairs, une vision précise de leur patrimoine et du meilleur moyen de l'étudier, de le conserver et de le valoriser.

Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal peut être considéré comme une référence dans l'innovation des pratiques archéologiques développées sur tout un quartier urbain antique. Il est l'exemple même d'un site pensé dans sa globalité sur lequel ont été élaborées et développées une méthode et des pratiques sur le temps long.

Il a également été un chantier école d'excellence qui a permis d'assurer la formation d'un grand nombre d'étudiants et ce durant de nombreuses années.

C'est grâce à cet investissement des politiques et des scientifiques que l'ensemble des fonctions d'un musée de site couplé à un centre de recherches archéologiques a pu être envisagé. Il est dommage que le Centre de Recherches Archéologiques ait fermé en 2012 avec l'arrêt des fouilles. Il serait souhaitable de le reprendre sous une autre forme dans le nouveau projet pour en faire un outil d'attractivité et de rayonnement scientifique mais aussi pour tisser de nouvelles relations aux publics, fournir des contenus actualisés et restituer l'image d'un site vivant tel qu'il est envisagé à Bibracte.



Salle d'étude du mobilier issu des fouilles archéologiques de Saint-Romain-en-Gal

© P. Veyseyre, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Les enjeux d'un musée de site : penser la valorisation en fouillant

Depuis l'origine des opérations archéologiques liées au site de Saint-Romain-en-Gal, la fouille a été menée avec un double objectif : comprendre et restituer. Avec la décision de construire un musée de site, la question du rapport aux vestiges s'est immédiatement posée.

Les archéologues ont toujours pensé la fouille au regard des futurs aménagements du site : passage de conduites pour l'alimentation en eau ou encore en électricité. Cette réflexion complexe témoigne d'une activité archéologique différente de la fouille préventive ou programmée classique. L'équipe n'a eu de cesse d'appréhender et de penser en amont la valorisation des vestiges dont la restauration s'imposait, en collaboration avec les architectes en chef des Monuments historiques.

La détermination des enjeux scientifiques s'avère donc primordiale pour le montage de projets de recherche et de partenariats universitaires inhérents à la reprise des opérations, mais aussi pour développer le pouvoir d'attractivité du site auprès du grand public, que ce soit pour la qualité exceptionnelle et à vanter du site en lui-même ou pour cette activité « vivante » qui s'y déroule et donne lieu à un véritable partage de l'histoire commune.

La présence d'une solide équipe d'archéologues est ici un véritable atout qu'il faudra cependant mieux exploiter pour créer une nouvelle dynamique entre le musée, l'archéologie et les publics. Forts des expériences passées, la nouvelle configuration

territoriale et les partenariats établis de part et d'autres du Rhône, il faudra donner une forte visibilité à cette entreprise commune pour une véritable valorisation territoriale et une juste appréhension de l'histoire. Il s'agit également de plonger le public au cœur de l'archéologie, dans l'ambiance d'un chantier par exemple, pour tenter de reconstituer une réalité qui s'est passé *in situ*. La présence d'archéologues devra permettre d'évoquer l'émotion du scientifique comme une piste de développement : il ne s'agit pas seulement ici de remettre une équipe scientifique sur le terrain, mais de donner à partager l'émotion des découvertes, la passion du métier et l'envie de comprendre l'histoire. La dimension humaine doit aussi faire partie du nouveau projet.

● Les archives

Les archives du sol représentent l'un des nombreux trésors du musée. Particulièrement homogènes dans leur fond et dans leur forme, elles se composent de l'ensemble de la documentation élaborée par l'équipe archéologique territoriale (fiches de couches, rapports, relevés, clichés, diapositives...), soit environ 25000 documents papiers, 5000 documents graphiques et 20000 clichés photographiques, conservés dans trois lieux distincts dont un local, spécifiquement aménagé.

Les archives sont complétées par des fonds qui ont été déposés au musée par d'anciens fouilleurs ou par leur famille.

C'est notamment le cas du fonds Gruyer, auteur des premiers relevés du site, remis au cours des années 2000 et du fonds Serge Tourrenc, déposé en 2003, qui se compose de quatre ensembles distincts relatifs aux sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal, Vienne, Alba, ainsi qu'à l'Afrique du Nord. Ce dernier regroupe des archives issues des fouilles de sites archéologiques algériens majeurs (Timgad, Cherchell, Lambèse et Djemila) qui ont permis à cet archéologue d'expérimenter les décapages à grande échelle avant de les mettre à profit pour révéler le site de Saint-Romain-en-Gal. Ce fonds, riche de 220 plans, 400 clichés photographiques et de 1800 documents papier, complète un précédent legs effectué auprès du Centre Camille Julian d'Aix-en-Provence.



Clichés du local des archives du musée
et sites gallo-romains
de Saint-Romain-en-Gal

© L. Brissaud, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal



Fonds d'archives Serge Tourrenc Afrique du Nord

© L. Brissaud, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal

En 2019, sept nouvelles boîtes d'archives relatives à l'Afrique du Nord, dont le contenu doit être numérisé, ainsi qu'une partie de la bibliothèque de Serge Tourrenc, ont fait l'objet d'une acquisition par le musée et sont venus augmenter ce fonds. La numérisation de l'ensemble de ces archives archéologiques qui a fait l'objet d'un classement et d'un inventaire approfondis constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la conservation préventive, la sauvegarde et la transmission des données scientifiques.

Les archives produites par les fouilles (données, clichés, inventaires, relevés originaux, rapports) et les études nécessitant une autorisation de l'État reviennent à ce dernier. Le conservateur de l'archéologie détermine leur lieu de dépôt. En ce qui concerne les archives liées aux publications, articles ou études (textes, plans et dessins), celles-ci relèvent de leurs auteurs ou de leurs employeurs (le Département du Rhône pour ce qui concerne le musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal) si elles ont été réalisées dans le cadre du travail demandé par ce dernier.

Toutefois, ces productions sont des œuvres de l'esprit et, de ce fait, leur traitement est assujéti au Code de la propriété intellectuelle (Art. L 112), notamment en ce qui concerne le respect des auteurs (Art. L 113).

Il faut assurément poursuivre la numérisation, le classement, la description scientifique des documents, assurer leur préservation physique et numérique, au cas où le musée ne conserverait plus les originaux dans ses locaux. Par ailleurs, dans le cas du don Tourrenc, la propriété physique du fonds relève actuellement du Département du Rhône. La propriété intellectuelle de création relève des auteurs des différents documents, réalisés dans l'exercice de leurs emplois, agents de l'état, ou assimilés, et

universitaires ou dans le cadre de leurs recherches scientifiques. Dans ce cas, la propriété effective des archives revient au Département du Rhône. L'état pourrait cependant les réclamer. Toutefois, dans la mesure où le Département assure leur préservation, leur analyse et leur valorisation dans de meilleures conditions que ne peut le faire l'État, le musée peut bien légitimement et à bon escient, pour œuvrer en faveur d'une préservation, une transmission pérenne et exhaustive, demander à en assurer la conservation. Il serait intéressant d'envisager une convention avec le service régional de l'archéologie pour la conservation et le traitement de ces archives.

Quelles que soient les archives, leur numérisation et leur valorisation numérique sont les éléments fédérateurs qui permettent de palier aux problématiques juridiques, sous réserve que toutes les parties soient d'accord sur les modalités.

Cette mémoire, rassemblée et conservée, constitue un potentiel considérable de matière à étudier, à valoriser, à transmettre et à mettre en ligne.

● L'archéologie expérimentale

L'archéologie expérimentale, auxiliaire de l'archéologie, cherche par une méthodologie scientifique à appréhender les procédés techniques de production des sociétés passées. C'est aussi un formidable outil pour développer des activités et animations dans lesquelles s'impliquent les publics et pour partager la connaissance de l'histoire et l'actualité de la recherche.

Depuis les années 1980, l'équipe archéologique développe des actions liées à l'expérimentation archéologique, explorant dans un premier temps les domaines de la production céramique gallo-romaine sous l'impulsion d'Armand Desbat et la fabrication de canalisation en plomb.

En 2001, le musée, en créant les Journées gallo-romaines, offre à ses visiteurs la possibilité de découvrir le monde de la reconstitution historique tout en redynamisant l'intérêt pour les expérimentations archéologiques.

Créées en 2004, les Vinalia, festival des cultures gastronomiques ont été conçues comme un événement de reconstitution historique et d'archéologie expérimentale qui explore les thématiques du vin et, d'une manière plus générale, de l'alimentation dans l'Antiquité. Un chai à la romaine reconstitué pour l'exposition Nectar des Dieux, Génie des Hommes et comprenant une aire de foulage et deux pressoirs, l'un à levier et l'autre à double vis, accueille des reconstitutions de foulage et de pressurage chaque année lors des Vinalia. Cet événement a également permis de développer des actions d'expérimentations

archéologiques, à l'initiative du service des publics et du service scientifique du musée : vinification « à la romaine » (depuis 2004) et vinification en jarre (depuis 2013) en partenariat avec le Domaine Pierre Gaillard, fabrication expérimentale de poix selon les procédés antiques (depuis 2011), construction et mise en fonction d'un four à pain de type pompéien (depuis 2015), reconstitution d'un four de verrier gallo-romain (depuis 2016), recherches sur la culture des céréales anciennes (depuis 2016) et projet « de la plante au vêtement » abordant de manière globale le textile dans l'Antiquité (2015). Ces projets menés en collaboration avec de nombreux partenaires (INRA, CNRS, Universités...) ont permis au musée d'adhérer à l'EXARC (organisation internationale des musées archéologiques de plein air et d'archéologie expérimentale).



**Confection du defrutum
chez Pierre Gaillard**

© C. Caillaud, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Vendanges du vignoble expérimental

*© P. Ageneau, Musée et
sites de Saint-Romain-en-
Gal*





Expérimentations de cuisson de céramique

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

La majorité des actions citées se déroule sur une plateforme locale d'expérimentation, dans le Domaine des Allobroges. Accompagnant la rénovation et la restructuration du site et du musée, une réflexion est actuellement menée sur la place occupée par l'archéologie expérimentale au sein de la recherche au musée, afin d'établir une programmation concernant les projets expérimentaux. L'écriture d'un nouveau projet scientifique et culturel est l'occasion idéale pour envisager d'une part une meilleure intégration de cette discipline dans un projet muséal plus global et d'autre part, de structurer et de planifier, au sein du plan de gestion, les projets sur les court, moyen et long termes. Il s'agit en définitive de mieux concilier archéologie, archéologie expérimentale, publications scientifiques, reconstitutions historiques et médiation culturelle au bénéfice de tous les publics.

● Le centre de documentation

Dès la création de l'équipe archéologique départementale en 1980, une petite bibliothèque voit le jour, mais c'est à partir de 1987 que le centre de documentation se constitue vraiment avec le recrutement d'un agent pour le gérer. Il se spécialise en civilisation et archéologie gallo-romaines, avec des points forts comme l'urbanisme, la maison romaine et son décor (la mosaïque et la peinture murale), les sources littéraires et aussi l'histoire de Vienne. Ouvert au public uniquement sur rendez-vous, il est surtout utilisé comme centre de référence par les différents services du musée. Il a malheureusement connu de longues périodes de fermeture et de gestion intermittente. Depuis janvier 2020 et le recrutement d'un nouvel agent, il s'inscrit pleinement dans le nouveau projet scientifique et culturel en menant une politique d'acquisition et d'informatisation au cœur des préoccupations du service scientifique.

Le fonds, en cours de numérisation, est aujourd'hui constitué de près de 7000 références (ouvrages et périodiques) et ne cesse de s'enrichir. FLORA a été choisi comme logiciel pour la bibliothèque, afin de pouvoir faire des liens entre les objets de la collection et les ouvrages qui les référencent. À terme, il s'agira de pouvoir mettre à disposition du public cette base de données bibliographique par l'intermédiaire d'un portail numérique accessible depuis le site internet du musée, à l'image de ce que propose déjà Lugdunum.



Le centre de documentation

© P. Padaillé, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

● L'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints

L'atelier de restauration, créé en 1981 par les Départements du Rhône et de l'Isère pour sauvegarder et restaurer les mosaïques de *Vienna*, a fonctionné pendant 34 ans sous la direction d'Evelyne Chantriaux et sous la tutelle de l'Entente interdépartementale Rhône-Isère. Il a été rattaché en 2015 au musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal au sein duquel il occupe un vaste espace spécifiquement conçu et équipé pour le traitement des mosaïques et des peintures murales ; il fonctionne aujourd'hui en régie directe avec une équipe permanente de cinq restaurateurs (en incluant le responsable du service Christophe Laporte).

Les missions premières de l'équipe de l'atelier de restauration consistent à assurer la sauvegarde et la mise en valeur des mosaïques et des peintures murales locales et départementales (Vienne-Saint-Romain-en-Gal, Lyon, Rhône et Isère) :

- Interventions *in situ* d'études diagnostiques, de nettoyages et consolidations, de prélèvement de mosaïques et d'enduits peints ;
- Reprises de restaurations anciennes (traitement des pavements remontés sur des supports de ciment, de plâtre, de pierre, etc.) ;
- Opérations de présentation et d'installation –le plus souvent dans des musées ou dans le cadre d'expositions- des œuvres restaurées.

Depuis l'ouverture du musée de Saint-Romain-en-Gal en 1996, les missions initiales se sont étendues à l'échelle nationale. L'atelier joue également un rôle international, avec des commandes de restaurations, des échanges scientifiques, des missions d'expertise ou de formations à l'étranger. Il est intervenu sur près de 300 pavements (mosaïques, dallages de marbre et pavements variés) représentant une surface de l'ordre de 2500 m². Le quart de ces opérations correspond à des interventions *in situ* d'études-diagnostic, de documentation descriptive, graphique et photographique.

Sur l'ensemble des restaurations qui concerne 172 pavements, une grande partie correspond à des reprises de restaurations anciennes ou récentes (60 œuvres totalisant une surface de 600 m² environ). Ces mosaïques, scellées sur des supports de ciment, de plâtre ou de résine, posaient des problèmes de conservation ou de présentation qui ont entraîné leur remontage sur de nouveaux supports plus légers et résistants et une remise en valeur de leur état de surface.

L'atelier intervient exclusivement pour des commanditaires publics : musées, services régionaux de l'archéologie, conservation des monuments historiques, collectivités territoriales. Ses diverses activités, interventions *in situ*, remontages sur de nouveaux supports, restaurations et présentations, reprises de restaurations anciennes, sont publiées dans les actes des colloques de l'ICCM (International Committee for the conservation of mosaics) dont l'atelier est membre depuis 1983.

L'équipe est par ailleurs membre de l'AFEMA (Association francophone pour l'étude de la mosaïque antique) depuis 1984. Au niveau national, l'atelier a restauré des mosaïques et des peintures murales pour plus de quarante musées français. Les opérations commandées par le Musée du Louvre font parties des plus prestigieuses : de 1994 à 2004 la restauration de la mosaïque byzantine de l'église Saint-Christophe de Qabr-Hiram (Liban), puis de 2010 à 2012 celle d'un ensemble de pavements d'Antioche (Turquie), dont la mosaïque du Phénix, et tout récemment la mosaïque des Saisons réinstallée en novembre 2018 dans la cour du Sphinx. Plusieurs

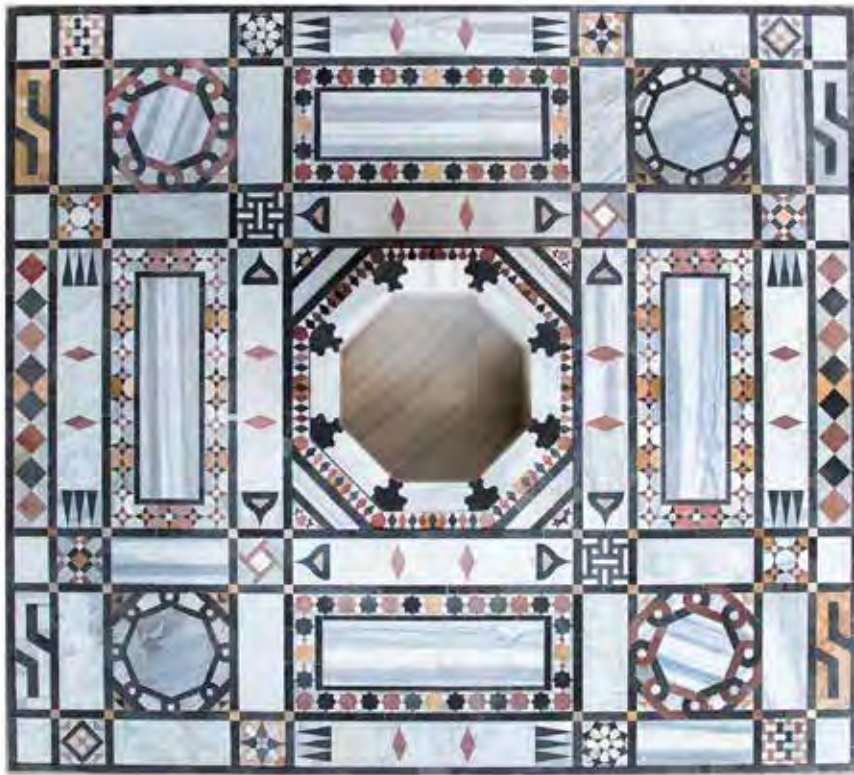
interventions remarquables ont également été réalisées pour le Musée des Antiquités Nationales de St-Germain-en-Laye, dont la restauration de la mosaïque de Bellérophon (provenant d'Autun) ou encore la dépose après restauration d'une fontaine ottomane pour le Louvre Abu Dhabi.

Lorsque l'atelier répond à des appels d'offres pour des restaurations externes au musée, les recettes générées permettent de financer une importante partie des coûts de fonctionnement et de masse salariale dédiée à l'activité. C'est un réel atout pour le musée et un véritable potentiel d'attraction financière et de communication internationale.



Restauration des mosaïques

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Pavement restauré pour le Louvre Abu Dhabi

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Installation au musée du Louvre

© Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

IV. LES PUBLICS

Le musée de Saint-Romain-en-Gal s'est toujours positionné comme un lieu culturel résolument innovant en matière de médiation et d'accessibilité au savoir pour tous. Il a, depuis toujours, pris en compte la diversité et la pluralité de ses publics, tant le public scolaire, en étant pionnier et en créant une infrastructure phare (chantier de fausse fouille et centre d'hébergement pour accueillir des classes patrimoine), que le public adulte en diversifiant ses propositions culturelles et immersives en osant créer des événements autour de la reconstitution historique et de l'archéologie expérimentale. Faute d'une véritable étude des publics menée avant la période de préparation du PSC, l'analyse des publics se limite à l'interprétation des statistiques des entrées et des activités enregistrées pour connaître les caractéristiques des visiteurs. Dans le cadre de notre appartenance au pôle Éducation, Culture, Tourisme du Département, l'étude « visiteurs en tête » a été expérimentée à deux reprises, mais n'a pas été reconduite à ce jour. Une étude a cependant démarré en 2019, en lien avec les musées de Vienne, par J.-M. Tobelem et l'Université de Paris I, mais n'a pas encore pu aboutir du fait des conditions défavorables dues à la crise sanitaire actuelle. La période de la crise sanitaire a d'autre part fortement interrogé les équipes du

musée et l'impact sur les visites en temps de réouvertures. Dans cet esprit de construction du PSC, il était intéressant de tester de nouvelles formes de médiation sur le site durant les étés 2020 et 2021 après le premier confinement. Ainsi, les horaires d'ouverture ont été décalés pour permettre aux visiteurs des instants de pique-nique et de visites en soirée, ainsi qu'une nocturne.

● État des lieux

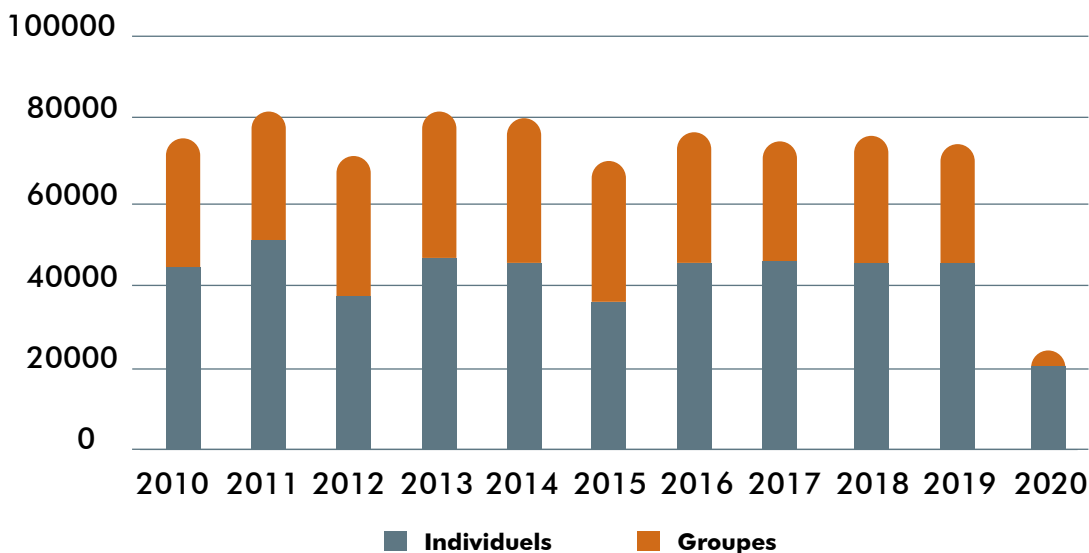
La fréquentation annuelle du musée a toujours oscillée entre 60 000 et 75 000 visiteurs par an avec des pics à plus de 80 000 visiteurs certaines années, à la faveur des Journées gallo-romaines (de 5000 à 10 000 visiteurs sur le premier week-end de juin). Les expositions ayant connu les plus grand succès avoisinent les 19 000 visiteurs (Mythes fondateurs en 2016) quand la moyenne est de 6 000 visiteurs. La baisse de fréquentation générale du musée depuis l'ouverture s'explique en partie par le manque de création d'expositions d'intérêt national et de recherche de conquête du public touristique.

STATISTIQUES DE FREQUENTATIONS (billetterie et hors-billetterie)

MOIS	2020	2019	2018	2017	2016	2015
	Fréquentation	Fréquentation	Fréquentation	Fréquentation	Fréquentation	Fréquentation
Janvier	3 004	3 722	3 087	2 346	2 577	2 104
Février	4 707	4 354	3 844	5 137	3 526	2 922
Mars	1 599	4 088	6 408	7 537	6 713	6 391
Avril	Fermé-Covid 19	9 096	9 285	7 486	7 470	7 639
Mai	Fermé-Covid 19	9 807	10 120	9 801	10 370	10 186
Juin	1 924	15 074	15 783	14 575	13 479	14 199
Juillet	3 420	5 490	5 210	5 648	5 201	5 387
Août	4 397	4 851	4 773	5 531	4 431	5 178
Septembre	2 501	6 289	7 172	6 749	6 587	5 795
Octobre	2 697	4 497	4 638	3 308	8 766	5 233
Novembre	Fermé-Covid 19	4 216	3 608	3 997	4 049	2 251
Décembre	Fermé-Covid 19	2 520	2 478	2 678	3 819	2 406
Nombre de visiteurs	24 249	74 004	76 406	74 793	76 988	69 691

Fréquentation du musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal depuis 2014. En 2020, les quinze premiers jours de juin ont été gratuits suite à la réouverture post premier confinement et un demi-tarif a été appliqué durant les mois de juillet et août. Les périodes en orange sont liées aux expositions.

PART DES GROUPES ET INDIVIDUELS DANS LA FRÉQUENTATION GLOBALE



Fréquentation des visiteurs individuels et en groupe du musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal entre 2010 et 2020.

L'origine géographique des visiteurs est essentiellement française (92 %) et plus particulièrement rhodanienne et iséroise (42 % pour chacun des départements). Les chiffres montrent que le public de proximité connaît l'offre du musée et que le travail de partenariat avec les établissements scolaires et culturels du bassin viennois a porté ses fruits. Il reste à faire de même avec les communes proches du Rhône. Les départements de la Loire et de l'Ain affichent un plus faible nombre de visiteurs malgré leur proximité. Parmi les 8 % de visiteurs étrangers, les pays les plus représentés au musée entre 2016 et 2019 sont les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique. (Annexe 5). La halte fluviale de Vienne a longtemps permis aux croisiéristes étrangers de séjourner deux jours et de profiter de la visite du musée. Cependant, la tendance est plutôt à celle de courts séjours où les croisiéristes n'ont qu'une demi-journée pour découvrir l'ensemble du patrimoine local. Un travail avec Vienne-Condrieu Tourisme est en cours pour tenter de valoriser de nouveau l'étape et la destination « Vienne ». Il reste à noter que les cartels, les panneaux et la signalétique sont uniquement conçus en Français et que le personnel d'accueil n'a pas de formations régulières

en langues étrangères. Seuls les visio-guides possèdent des pistes en anglais, allemand, italien et espagnol. Il y a là une importante réflexion à mener pour améliorer l'attractivité du musée auprès des clientèles étrangères. Une fois cette « mise à niveau » réalisée, un travail sur la communication hors territoire sera également à conduire.

La répartition entre les visiteurs individuels et les groupes est stable. En moyenne, 60 % des visiteurs sont des individuels. Les 40 % de visiteurs en groupe se composent majoritairement de scolaires (76 %) et de groupes d'adultes (19 %). Les groupes de publics spécifiques sont marginaux (1 %). Les maternelles représentent 1 % des visiteurs scolaires, les élèves de l'école élémentaire 18 %, les collégiens 72 %, les lycéens 7 % et les étudiants 2 %. Point positif : la qualité de la médiation pratiquée invite les enseignants à renouveler chaque année leur participation aux visites et ateliers thématiques.

Dès son ouverture le musée a accueilli beaucoup de scolaires (contenu lié au programme d'histoire de différents niveaux, de l'école primaire au lycée). Les groupes se pressaient en mai et juin, correspondant à une sortie unique de fin d'année des établissements (et combinant ainsi le plaisir d'une sortie en extérieur par beau temps pour le pique-nique). Cette courbe de fréquentation s'observe encore aujourd'hui pour les groupes qui visitent en autonomie. Mais on peut constater qu'avec une politique de réservation audacieuse, mise en place il y a plus de 15 ans, les groupes scolaires accueillis en médiation sont d'un minimum de 500 personnes par mois, avec tout de même un léger pic de fréquentation entre mars et juillet. Cette fréquentation plus régulière permet de lisser les effets néfastes de la saisonnalité et de contenter le souhait d'un accompagnement par un médiateur pour un plus grand nombre de groupes. La mise en place d'actions spécifiques pour les collégiens du Rhône (journées antiques des collégiens), a permis d'augmenter leur part dans les chiffres de médiation. Globalement, les collèves

du Rhône représentent 34 % des collèves accueillis au musée (et 35 % de ceux en médiation). Un travail s'amorce avec la nouvelle direction éducation, jeunesse du Département du Rhône pour continuer de renforcer la proposition à destination de ce public.

Numériquement, la fréquentation du public scolaire se situe autour de 22 000 visiteurs chaque année. Ce chiffre est souhaité à la hausse en ce qui concerne les étudiants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment dans les cursus d'histoire de l'art, archéologie et architecture. Un travail est déjà en cours pour impliquer davantage les étudiants à participer à nos expositions et manifestations via les écoles et universités nationales (exposition L'Odyssée des femmes).

Les visiteurs payants représentent 32 % des visiteurs contre 68 % de bénéficiaires de la gratuité. Ces chiffres s'expliquent par la gratuité du premier dimanche du mois et de certains événements, mais également par la forte proportion de jeunes de moins de 18 ans (notamment les scolaires). La part de gratuité est de 68 % pour environ 30 % de scolaires. Un travail de recherche de nouvelles cibles sera à travailler pour un meilleur équilibre des publics.

Le parti-pris de ces deux dernières années a donc été de retrouver des axes de développement forts au regard des enjeux touristiques et culturel : recréer de la nouveauté pour les événements existants et mener des actions en direction de nouveaux publics à atteindre tels que les adolescents, les étudiants et les trentenaires. Une véritable étude des publics couplée à une étude de positionnement stratégique et marketing, commandée au cabinet LMDL en 2021, permettront d'affiner les attentes des publics et de développer de nouvelles propositions culturelles et touristiques.

● Le public et les actions du territoire

Le musée s'inscrit dans un territoire départemental et régional à fort potentiel touristique lié à sa richesse patrimoniale et gastronomique. La Région Auvergne-Rhône-Alpes compte 164 sites culturels qui rassemblent 5,9 millions de visiteurs en moyenne annuelle sur la période (2015-2019) et 280 sites touristiques de plus de 10 000 visiteurs (seuil national). Le musée se situe à proximité des grands musées de la Métropole lyonnaise, mais également entre les musées de Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Vienne, Grenoble et Valence à forte fréquentation : il devient donc nécessaire de repositionner les actions, les partenariats et la communication pour que le musée devienne une vraie force attractive aux côtés des acteurs territoriaux.

L'attractivité patrimoniale par les vestiges : premier centre d'intérêt pour la visite.

L'évolution des musées et des pratiques de médiation s'attache davantage à impliquer les publics locaux et à travailler le rôle du musée dans la sphère publique, notamment de proximité, en lien avec les habitants. Ce public du territoire de Saint-Romain-en-Gal, Vienne ou encore Sainte-Colombe n'a été que peu impliqué dans le musée, par exemple à la faveur d'actions spécifiques qui auraient pu être créées. Cependant, un changement de cap s'est opéré ces dernières années pour aller plus à la reconquête du public du territoire viennois et du sud Rhône, notamment en lien avec les institutions culturelles (conservatoire, théâtre, centre d'art contemporain, musée, ville d'art et d'histoire) et les musées de Vienne. À ce titre, le nouveau PSC du musée d'histoire de Vienne porte une attention particulière au public local avec une programmation forte centrée sur la participation citoyenne. Une réflexion conjointe a déjà été amorcée pour travailler les offres permettant au public de visiter les deux musées et de réaliser un parcours en ville. Des billets couplés (BIM – Billet inter-musées) ont été lancés depuis 2002, mais devront être repensés avec des offres communes plus dynamiques autour de propositions culturelles (ils ne représentent que environ 5 % des entrées annuelles).

D'autre part, la volonté de la ville de Vienne et de l'agglomération Vienne-Condrieu est d'ancrer son offre sur le patrimoine historique et de collaborer davantage avec le musée de Saint-Romain-en-Gal. Ainsi, en s'appuyant sur les nouveaux axes du schéma touristique de Vienne-Condrieu Tourisme. En retour, le musée s'engage à repenser ses deux grands événements que sont les Journées gallo-romaines et Vinalia. L'objectif est de favoriser une offre plus diversifiée sur deux jours, et sur les deux rives avec des événements désormais en biennale qui permettent de satisfaire le public local, régional et national.

Le positionnement œnogastronomique du musée : vers la conquête du public touristique.

L'évolution et la diversification des pratiques touristiques ont également incité le musée à aller à la conquête de ces nouveaux publics à travers des partenariats publics et privés. En effet, le musée cible également un public spécifique, centré sur l'œnotourisme et n'hésite pas à s'associer à de nouveaux projets partenariaux tel que le musée du caveau du Domaine Guigal à Ampuis en 2020, en lien avec Vienne-Condrieu Tourisme. La valorisation des collections et des manifestations culturelles en lien avec la thématique de la viticulture permet d'inscrire le musée dans des réseaux tels que la Chaire Unesco « culture et tradition du vin », l'association Iter Vitis ou encore d'être identifié comme acteur culturel au sein de la vallée de la Gastronomie.



Brunch au musée avec jazz à Vienne

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Une réflexion avec L'Épic Rhône Tourisme et Vienne-Condrieu Tourisme est également menée sur la Halte fluviale et les aménagements à créer sur la Via Rhôna pour favoriser les accès aux touristes.

La participation à l'offre culturelle et touristique, plus ouverte sur le territoire, facilite le rapprochement avec les habitants, en menant notamment des actions évenementielles tout au long de l'année. L'ensemble des réflexions et des actions engagées devra se poursuivre dans les années à venir. L'étude de positionnement fera là-encore émerger de vraies pistes de réflexion.

● Moyens et objectifs

Il est aujourd'hui incontestable que les publics sont un élément déterminant des politiques culturelles et leur place comme leur rôle au sein de l'activité des musées n'a cessé de croître. Le projet du musée de Saint-Romain-en-Gal concerne en premier lieu les publics habituels : individuels aux pratiques culturelles régulières, jeunes publics, scolaires, seniors, touristes. Mais il s'adresse aussi, de manière plus particulière aux personnes en situation de handicap, ce qui a été confirmé avec l'obtention en 2020 du label « Tourisme et Handicap », sur trois des quatre champs de handicap. Ensuite, s'appuyant sur l'expertise du pôle solidarité et éducation du Département, le musée poursuit son engagement auprès des collégiens, des enfants et des personnes en grande précarité en proposant une démarche inclusive aux publics du champ social et une offre adaptée aux établissements scolaires.

Les objectifs sont d'élargir nos publics, de diversifier et de renouveler les offres, tout en les fidélisant et en les invitant à participer à la création d'un nouveau rapport à un musée de site antique et à la Culture.

En résumé, trois objectifs sont clairement posés en termes de politique des publics :

- un accueil adapté pour tous : un lieu de plaisir, de délectation et de référence, avec une attention particulière pour le jeune public et les familles ;
- une priorité mise sur la médiation immersive liée à l'archéologie expérimentale et la reconstitution historique, mais également des découvertes particulières avec les scientifiques et les restaurateurs avec une attention particulière aux scolaires, notamment aux collégiens ;
- un traitement volontariste de l'accessibilité pour les publics en situation de handicap et de l'accompagnement des publics issus du champ social et de la diversité culturelle.

L'objectif majeur sera le développement des actions en faveur du public touristique, en développant de nouveaux axes de réflexion liés au tourisme fluvial, à la Via Rhôna, à l'œnotourisme et surtout aux attentes de la tranche d'âge 35-55 : l'étude du cabinet LMDL et de repositionnement stratégique aideront à poser les bases du nouveau concept qui pourrait être décliné par l'Épic Rhône Tourisme (créé en mai 2021) et Vienne-Condrieu Tourisme.

Recevoir les publics

L'accueil des publics au musée de Saint Romain-en Gal a toujours été réalisé avec beaucoup d'attention et de professionnalisme. À la lecture des dizaines de livres d'or, il apparaît clairement, depuis des années, que le public est bien accueilli, bien orienté et bien conseillé. Le premier contact téléphonique ou physique témoigne immédiatement de la bienveillance d'une équipe d'accueil, de sécurité ou de médiation et atteste souvent d'une visite réussie. Aussi, le travail du service accueil du musée fait partie intégrante de la politique du service des publics et cherche en permanence à qualifier les missions d'accueil.



La Banque d'accueil

© P. Padaillé, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

À l'instar de grandes institutions, les agents d'accueil sont également les professionnels présents dans les collections et expositions pour assurer, tant des missions de surveillance des biens et des personnes, que d'information culturelle en répondant aux sollicitations des visiteurs. Il faut saluer le travail de l'ancien directeur, Jacques Lasfargues, qui a imposé dès 2001 au personnel de surveillance, de se considérer comme de vrais agents d'accueil et non plus comme de simples « gardiens de musées », permettant ainsi une valorisation des missions et une implication plus forte.



Visio-guide

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Leur travail par roulement, à l'accueil et à la billetterie, à l'arrivée des groupes, permet de donner des consignes de visites précises pour la suite du parcours en autonomie. Un accueil est également prévu à l'entrée de la salle d'exposition permanente pour susciter l'envie d'utiliser un audio-guide, et au sein des collections, pour répondre aux questions ou inciter à des regards plus attentifs



Pré-médiation

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

L'envie de développer la pré-médiation a permis à l'équipe accueil de proposer en 2020 des dispositifs au sein du parcours permanent, invitant le public familial à la manipulation et à la découverte ludique du musée pour accompagner les tout-petits.

Des formations spécifiques pour mieux recevoir les publics scolaires ou les publics en situation de handicap leurs sont dispensées régulièrement pour faciliter la réalisation de leurs missions. Des formations et échanges sont aussi instaurés avec les autres services du musée, notamment la médiation, la sécurité et le service scientifique, pour assurer une complémentarité et transversalité du discours à véhiculer sur la protection du patrimoine ainsi que sur son histoire.

Aujourd'hui, les espaces d'accueil sont vétustes et inadaptés aux formules de visites proposés : absence de vestiaires, de casiers, mobilier trop ancien qui ne permet plus le rangement nécessaire pour les agents. Le cabinet de programmation, en cours de recrutement, devra s'attacher à moderniser les espaces et incluant les fonctionnalités attendues pour un meilleur parcours visiteur et une zone de travail plus adaptée.

Accompagner les publics

La prise en compte d'espaces de travail liés à la médiation n'a pas été une priorité à l'ouverture du musée en 1996. Aucun bureau n'a été pensé pour l'installation pérenne de médiateurs, ni même de salles pédagogiques pour recevoir les publics et effectuer des ateliers. Après l'ouverture, des espaces spécifiques ont été aménagés dans les locaux existants, empiétant alors sur les espaces dédiés à d'autres missions du musée. Le chantier de modernisation des espaces devra également prendre en compte les besoins pour des espaces plus adaptés aux ateliers en intérieur et en extérieur.

Une équipe de huit médiateurs/chargés de projets aux profils différents, a été recrutée au service médiation pour mener à bien la création de la programmation culturelle (visites guidées, ateliers, contes, programmation musicale, cycle de conférences...). Le croisement des connaissances et des expertises de chacun est ainsi mise à profit, de manière innovante (création d'ateliers spécifiques en lien avec la reconstitution historique, visites contées, journées à thèmes sur l'archéologie expérimentale), pour la création d'activités et de manifestations pédagogiques et culturelles où le public devient aussi acteur.

Les choix stratégiques pour mener à bien la mission de restitution au public sont :

- privilégier la médiation humaine sous toutes ses formes : inviter par les visites, ateliers, toutes les approches éducatives et artistiques ;
- proposer des approches plurielles et/ou transdisciplinaires : inviter par la danse, la musique, le théâtre, la littérature en développant le champ artistique toute l'année ;
- favoriser la participation active des visiteurs : inviter à parler, à jouer, à goûter lors d'ateliers fausse fouilles, de stages et jeux de pistes ;
- expérimenter, renouveler les formes de médiation : inviter à tester, à essayer, à dormir sur le site lors de stages d'immersions ou de journées événements ;
- rendre compte d'une pensée en mouvement et d'une science en marche : inviter à comprendre grâce aux chercheurs, colloques, séminaires et journées événements comme la fête de la science.



Ateliers jeunes constructeurs



© P. Veyseyre, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Journées gallo-romaines

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

La rémanence de ces actions est fondamentale, tant dans la forme que dans le format et le lieu, afin de permettre aux publics potentiels de "prendre une habitude culturelle". Tout en maintenant la régularité de l'offre, il s'agit également de développer des propositions renouvelées dans leurs contenus, leurs formes plus participatives, surprenantes et festives (nouveau format pour les Journées gallo-romaines, Vinalia sur deux jours, participation au festival Pop'Sciences). Cette programmation repose sur des valeurs partagées et affirmées comme la pluralité des paroles, la pluralité des esthétiques (par exemple : danse classique, ballet contemporain, festival Karavel avec du break dance et du Hip

Hop), un principe de co-conception récurrent associé à une présence sur le territoire et la poursuite d'un travail trouvant un juste équilibre entre valorisation du patrimoine (culture et site) et expérimentation archéologique et reconstitution.

Les chargés de projets de médiation de ce service sont à la fois des concepteurs et des animateurs des scénarii de visites et d'ateliers, ils sont également chargés de coordonner et mettre en place des projets culturels et événements autour des collections et des expositions temporaires, mais aussi pour les événements nationaux et les événementiels créés par le musée.

● Raconter les vestiges et les collections

Le projet culturel du service des publics n'est que le prolongement du projet scientifique du musée. Il participe ainsi, à une éducation citoyenne de respect et de prise en compte du phénomène de la patrimonialisation, tant dans les actions avec les publics scolaires que dans la programmation ouverte à tous. L'ancrage des activités repose sur les principaux vestiges du site et les pièces phares de nos collections. En attendant la reprise des fouilles sur le site, il est indispensable de donner à voir aux publics le travail réalisé, à venir et participer à une archéologie vivante. Les publics sont demandeurs de telles interventions. Ils se sentent impliqués dans leur histoire et souhaitent entrer dans les secrets et coulisses du métier. C'est une façon de consolider aussi la participation d'un plus large public. Ainsi, des rendez-vous soulignant l'actualité et la contemporanéité de la recherche ont été mis en place via des partenariats avec des institutions culturelles ou universitaires. De plus, de nouvelles actions avec l'INRAP, le CNRS ou encore d'autres partenaires scientifiques, permettent de rendre lisible cet engagement.



Visites contées

● Raconter les expositions



**Cycle de concerts musiques du monde, Al
Tuni, 2009**

© P. Veyseyre, *Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal*

Dès l'ouverture du musée, le service des publics a programmé des actions culturelles en lien avec le contenu de l'exposition permanente ou des expositions. Cependant, par manque d'anticipation des expositions temporaires, la programmation s'est développée de façon indépendante, sans lien avec le contenu scientifique. Le public répondait de manière très fluctuante à ces sollicitations qui ne se présentaient pas toujours comme des cycles et avec régularité. Un travail de systématisation et de structuration de la programmation a permis de stabiliser les formats et de fidéliser un public (rencontres, conférences). La programmation régulière de spectacles « jeunes publics » a également permis de sensibiliser de nouveaux publics.

Des partenariats avec l'Université tous âges ou la Maison de la Danse ont redonné du sens et appuyé les choix du musée. De plus, la volonté d'une ouverture sur l'intégration de l'art contemporain au musée a également permis plusieurs projets tels que la participation à la Biennale d'art contemporain de Lyon, des projets pédagogiques avec l'ENSBA de Lyon ou encore « L'art et la matière. Céramiques antiques et contemporaines ».

Pendant de nombreuses années, malgré l'affirmation du rôle du musée comme lieu culturel, le manque de lien avec le contenu scientifique a été un écueil à la pérennisation et à la fidélisation de publics. Ainsi, depuis deux ans, un important travail est réalisé pour renouer avec la création d'expositions et de programmation culturelle associée.

La programmation s'est attachée à diffuser les paroles écrites (littérature, poésie...) et orales, s'inscrivant ainsi dans une prise de conscience de l'importance de ces patrimoines vivants. Une attention particulière a été accordée aux imaginaires et des mises en récits autour de la mythologie et de la littérature. La parole est régulièrement donnée aux scientifiques, aux archéologues, aux artistes, aux porteurs de culture institutionnels et de la société civile lors de rencontres et de discussions avec les publics.



© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Festival Karavel

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Les performances ou autres formes immersives (où le spectateur fait partie de l'œuvre même) y trouvent leur place. Ainsi, ont été proposés à la fois de petites formes théâtrales dans l'auditorium, des performances sur le site ou des visites dansées parmi les collections, invitant les visiteurs à découvrir tout aussi bien la mythologie par des textes classiques que la performance d'un musicien de jazz contemporain.

● La politique des actions de médiation

Le public scolaire

Les scolaires

De la maternelle à l'université, chaque élève est accueilli au musée, même si les élèves de l'école élémentaire et les collégiens représentent la plus forte fréquentation. En effet, le thème de l'Antiquité est traité en cycle 3 (CM1, CM2 et 6e) et tout au long de la scolarité, notamment au collège via le latin, l'histoire et l'histoire des arts. Longtemps, les classes de maternelles et lycées étaient difficiles à attirer ; néanmoins, depuis quelques années la tendance s'inverse progressivement. Cela est dû notamment à l'élargissement des propositions pour ce type de public en termes de thèmes, de manipulations et de réalisations. Les enseignants de lycée préfèrent souvent prendre en charge eux-mêmes les visites. C'est donc un public qui vient surtout en autonomie. Les élèves viennent plus souvent du Rhône (entre 2000 et 3000 chaque année depuis 2006), d'Isère et d'autres départements de la région Rhône-Alpes. Contrairement aux attendus, assez peu d'élèves viennent de l'agglomération viennoise (moins de 1000 depuis 2006), certainement en partie dû à la gratuité des actions qui leurs sont proposées dans les musées de Vienne. Une réflexion doit être menée pour réfléchir à une offre davantage mutualisée entre les musées de Vienne et de Saint-Romain-en-Gal.

Le type de prestations dont bénéficient les élèves est généralement l'association visite- atelier. L'expérience sensitive est au cœur du projet de médiation, ce qui justifie, d'après les enseignants interrogés, le choix d'une visite ou d'un atelier avec un médiateur du musée (et non un guide, qui privilégiera une approche moins sensorielle).

La proposition phare du musée reste la Classe Patrimoine. Une dizaine de classes est accueillie chaque année, bénéficiant de conditions « réelles » de fouilles (fouille reconstituée sur le site), au contact d'archéologues, de restaurateurs, de régisseur des collections. C'est une immersion totale durant une semaine, avec séjour au centre d'hébergement situé sur le site archéologique (maison Pouzin-Petit).

La classe patrimoine

© P. Ageneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal



Les enseignants

Pour les enseignants, le musée est clairement identifié comme un lieu-ressource incontournable sur le territoire. En effet, les thématiques traitées (notamment la vie quotidienne dans un quartier résidentiel d'une ville importante en Gaule romaine) font écho aux programmes scolaires. La présence d'objets représentatifs de la période, ainsi que les nombreux outils pédagogiques du musée (reconstitution, maquettes) en font un lieu pédagogique de premier ordre. Sur le territoire, 60 à 80 % des enseignants sont des néo-titulaires chaque année, ce qui implique un renouvellement important. Nous sommes dans des circonscriptions plutôt « jeunes » et « mobiles ». Les jeunes enseignants n'ont donc pas forcément connaissance du musée et des ressources potentielles. Le service poursuit donc depuis des années un travail de mise en réseau. Un dossier spécifique comprenant les adresses mail et les noms des structures et/ou des enseignants

a été mis en place pour faciliter la diffusion des informations. Ce travail est complété par des rencontres régulières : depuis de nombreuses années, les enseignants sont invités au musée afin de découvrir l'offre de visites et ateliers et monter des projets spécifiques et adaptés aux projets d'école avec les médiateurs du service. Ces rencontres ont généralement lieu en octobre et en mars, afin de cadrer avec le calendrier des enseignants.

Le musée a aussi créé des propositions de spectacles réalisés par les scolaires à destination du public. En outre, des formations à destination des équipes pédagogiques ont été proposées, mais restent à reprendre dans un cadre plus serré avec l'Éducation Nationale (le manque d'anticipation de nos expositions a été jusqu'à aujourd'hui un frein majeur).

D'autre part, régulièrement, à la demande de l'Inspection académique de Givors, les enseignants sont mis en contact avec les personnes référentes du service pour des formations sur le contenu des collections et le montage de projets spécifiques avec les classes. Un autre stage en 2019 avec l'inspecteur d'arts visuels de l'Isère a posé les bases d'un travail autour de l'exposition Mémoires, le site de Saint-Romain-en-Gal prévue en 2023. Depuis 2013, pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des enseignants, les propositions existantes ont été adaptées en termes de thématiques et de durée. De nouveaux moyens de médiation ont été mis en place (fac-similé d'objets, costumes, jeux).

Au cœur du dispositif se situe toujours la démarche de projet, mais deux modes de fonctionnement apparaissent :

- certains enseignants utilisent le programme « clé en mains » (en ligne et en version papier), avec un panel de visites et ateliers « classiques » pour un musée d'archéologie. Ils passent alors par le circuit traditionnel de réservation ;
- d'autres, de plus en plus nombreux au fil des années, contactent directement la personne référente par mail (adresse professionnelle de la personne, ou adresse spécifique « projets », mise en place depuis la rentrée 2014) ou par téléphone, pour des projets plus pointus en termes de thème, durée, implication des enseignants (thématiques autour de la vie quotidienne, du corps, des parfums, des couleurs...). En fin de projet, une action « forte » (exposition, présentation devant les parents, réalisation d'une œuvre collective restant dans l'établissement) se déroule au musée ou dans l'établissement scolaire. Une dizaine de projets de ce type est menée chaque année, qui mériteraient d'être mieux valorisés à l'avenir.

Le musée entretient des contacts réguliers avec les Inspections Académiques de Vienne (38), de Givors (69), d'Ardèche (07) ainsi qu'avec les inspecteurs d'académies et les conseillers pédagogiques (notamment en Arts visuels). Toutefois, le musée n'a jamais bénéficié du soutien d'un enseignant détaché, mais des démarches ont été entamées pour le mettre en place.

Le public en situation de Handicap et le public empêché

Le musée a mis en place une démarche engagée depuis quinze ans, pour l'accueil des publics en situation de handicap, notamment grâce à un médiateur, chargé de projet et référent pour ce domaine. Diverses rencontres et projets ont vu le jour afin de favoriser l'accès au musée à tous. Des associations, des classes intégrant des enfants handicapés, des I.M.E. ou I.M.Pro, centres d'accueil de jour, SESSAD ou encore des classes ULIS sont accueillis régulièrement. De plus, le musée présente chaque année ses actions au salon Handica du Département. Le musée entretient ainsi des liens étroits avec l'IME La Bâtie (organisme AFIPAEIM) grâce à une convention depuis 2011 qui favorise et facilite les interventions des différentes cellules de l'IME (établies selon les degrés de handicap mentaux) et permet une plus grande visibilité des actions menées sur le territoire viennois. Plusieurs projets de productions matérielles ont été réalisés ainsi que l'accompagnement de groupes d'adolescents en formation d'autonomie professionnelle, sur l'entretien des espaces verts ou encore leur participation aux Journées gallo-romaines.



© Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

L'IME La Bâtie, par ses compétences et son histoire, jouit d'un rayonnement important dans le secteur viennois. Dotée d'antennes secondaires et d'un réseau professionnel riche, elle a permis de relayer nos actions et d'étoffer notre répertoire de contacts. Aussi, d'autres unités médico-éducatives régionales sont venues se greffer à notre calendrier d'actions. Il en résulte à présent la prise en charge régulière et parfois hebdomadaire (hors vacances scolaires) d'un ensemble de structures médico-éducatives régionales liées au handicap mental et indépendantes de la structure IME LA Bâtie. Des propositions en direction des publics sourds ont également été réalisées telles que des visites en LSF, ainsi que des spectacles bilingues. Par ailleurs, le musée entretenait des liens forts avec l'Idef avant la scission avec la Métropole.



**Exposition dans le cadre du dispositif
Culture à l'Hôpital**

*© P. Veyseyre, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal*

Le musée a également été associé en 2003 et durant trois ans, dans un partenariat « culture & hôpital » avec le centre hospitalier Lucien Hussenot de Vienne et la compagnie de danse contemporaine Cie ADAM. Ce programme a permis d'encadrer à l'hôpital même et dans le musée une vingtaine de patients des services de rééducation fonctionnelle et du service psychiatrique (centre de jour). Une restitution (mini-expo dans le hall d'entrée de l'hôpital) a conclu ce partenariat. Le musée a également mené des actions dans le milieu carcéral.

Ce sont ainsi 650 visiteurs en situation de handicap ou empêchés en moyenne par an (individuels et groupes) qui font le déplacement au musée ou sur le site. Un travail remarquable a été réalisé pour l'accessibilité, des expérimentations avec des structures ayant permis de concevoir des médiations adaptées. Aujourd'hui il convient, en travaillant avec le pôle Solidarités du Département du Rhône, de diffuser ces propositions et surtout de se donner les capacités humaines d'intensifier ces visites et de les renouveler toujours en regard des évolutions des besoins des populations.

Réalisations, aménagements et conceptions d'outils adaptés

Le musée s'inscrit dans une démarche de veille et d'investissements liés à l'amélioration des dispositifs matériels et d'aménagements dédiés aux publics handicapés. Plusieurs études et évaluations ont été réalisées. Des représentants d'associations ont d'abord été sollicités conjointement à la cellule MITRA Rhône Alpes (label Tourisme et Handicap) afin de compiler divers diagnostics. En 2008, un rapport d'analyse (état des lieux et préconisations) a été commandé aux cabinets spécialisés Handigo - Médiéval afin de constituer un cahier des charges et une synthèse exhaustive des points à améliorer. Ce document sert encore aujourd'hui de base de travail utile à la hiérarchisation, à la quantification et au guidage de nos travaux d'accessibilité (bâtiment et contenu culturel).

En 2021, le musée a obtenu le label « Tourisme et Handicap » après que le musée ait connu plusieurs aménagements :

- deux places de stationnement handicapé mises à disposition à proximité du musée. Les cheminements conjoints sont encore à réviser et améliorer ;
- une nouvelle génération de visio-guides proposés gratuitement aux visiteurs qui permet d'offrir un commentaire sonore aux personnes malentendantes (audio-casques adaptés) et à certaines déficiences mentales (utilisation de la piste enfant) ;
- deux transmetteurs d'appoint à boucle magnétique installés sur les banques d'accueil du musée ; des boîtiers émetteurs et récepteurs individuels à boucle magnétique équipent également l'auditorium et peuvent être utilisés dans le cadre de visites à destination des malentendants ;
- la réalisation de bas-reliefs destinés à une approche tactile d'œuvres inaccessibles au toucher (mosaïques) a été réalisée en collaboration avec l'antenne locale de l'AVH (Association Valentin Haüy) ;



Bas-reliefs tactiles pour les non-voyants

© P. Ageneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal

- les espaces intérieurs d'exposition temporaire et permanente, la boutique, le restaurant, l'auditorium et les sanitaires accessibles aux fauteuils roulants (cabine élévatrice, niveaux constants, passages de portes, etc.). Des travaux d'amélioration de la salle vidéo dans les collections ont permis le changement du matériel audio-visuel : écran, boîtier de commande tactile et ergonomique, re-mastérisation des films (son, image, sous-titrage, illustrations) ;
- les espaces extérieurs aménagés sous la forme d'un parcours PMR qui permet aujourd'hui d'accéder au 2/3 du site mais qui doit être poursuivi. Le « Domaine des Allobroges » est accessible aux personnes à mobilité réduite (revêtement stabilisée et régulier) et aux déficients visuels (totem d'accueil avec plan en Braille) ;
- une normalisation de la signalétique intérieure (directionnelle, informations pratiques, etc.) réalisée en 2014. Des manchons indicatifs en gros caractères et braille ont été posés sur les mains courantes des escaliers des collections permanentes ;
- des outils d'aide à la visite autonome sont en cours de réalisation pour les déficiences sensorielles.

Pour les déficiences visuelles, un important travail d'élaboration d'un livret d'aide à la visite (gros caractères et dépôt de résine) et d'outils adaptés à une visite autonome est en cours avec le concours de Rémy Closset (président antenne locale AVH). Il s'agit d'un livret faisant apparaître le plan simplifié du musée, le parcours à suivre, le repérage des œuvres, les notices explicatives des objets accessibles au toucher et de matériels accompagnants la visite (fac-similés, impressions 3D). Cet équipement sera disponible dans un sac, sur demande à l'accueil, et mis à disposition des individus non et malvoyants.

Les visites, ateliers, animations conduites par le service des publics ont lieu dans les espaces d'exposition et des salles accessibles. La grande variété des outils et leur polyvalence ont permis une adaptation aisée aux attentes des groupes d'utilisateurs handicapés quel que soit l'âge et les types de handicap.



Atelier Mosaïque avec un IME

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

L'ensemble de l'équipe du musée est à présent très sensibilisé à l'accueil de ces publics spécifiques. Des formations aux différents types de handicaps et à l'accueil des utilisateurs handicapés ont bénéficié aux personnels d'accueil, de sécurité et aux médiateurs. Des formations de rappel et d'actualisation sont néanmoins nécessaires afin de garantir une qualité d'accueil et de prise en charge constante. Une démarche transversale avec l'équipe scientifique est également développée pour la création d'expositions temporaires où les questions d'accessibilité sont prises en compte dès les premières phases d'élaboration de la scénographie que de la médiation.

Le public familial

Ce public se conçoit comme un petit groupe (au moins deux personnes) comprenant un ou plusieurs adultes et un ou plusieurs enfants, excluant les groupes déjà constitués tels que centre de loisirs, groupes pédagogiques et associations.

La difficulté à connaître ce public pour notre musée, vient du système de tarification qui n'entraîne pas un comptage liant les adultes et enfants se présentant ensemble en billetterie. Un tarif « famille », absent aujourd'hui, permettrait de matérialiser et de quantifier cette fréquentation. Actuellement les jeunes bénéficient de la gratuité jusqu'à 18 ans et les adultes selon les cas, du tarif plein, réduit ou gratuit (chômeurs, RMIstes, famille nombreuses, seniors...).

Les conclusions présentées ci-dessous se basent donc sur des observations réalisées en billetterie ou lors des animations et non sur des numérations précises. Les démarches ont été engagées pour accéder au futur Pass culture.

Les journées gallo-romaines

© P. Ageneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal



Différentes propositions sont menées pour favoriser la venue du public « famille » avec une prise en compte des vacances scolaires et des week-ends :

- la conception et la distribution de livrets qui rendent actifs les visiteurs, en favorisant une interaction entre adultes et enfants par le biais de questionnements/ réponses ;
- des spectacles de compagnies rhodaniennes ou nationales, qui ont accepté d'adapter leurs créations au musée (compagnie Thespis, le vieux singe...), sont proposés lors des vacances scolaires à destination des publics familiaux, enclins à visiter le musée sur ces périodes (enfants en séjour dans la famille). Ils s'adressent à des tranches d'âge particulières, le plus souvent aux 7-12 ans, mais un effort est fait pour ouvrir le plus possible aux plus petits (3-7 ans) ou aux plus grands (12-17 ans) ;
- des visites et ateliers souvent contés ;
- des visio-guides adaptés avec pistes adultes / enfants ;
- des évènements adaptés : la Nuit des musées avec des animations proposées ce soir-là vont également dans le sens du partage d'expérience et de la découverte « ensemble » (grands jeux en bois, conteurs, Antic-quiz...). Cette manifestation est couronnée de succès pour l'accueil des familles, mais c'est également un des rares évènements voyant venir les « jeunes adultes-ados » au musée, parfois seuls (sans leur parents).



Nuit européenne des musées

© G. Desgouttes, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Le public individuel et les groupes touristiques

Le public adulte représente une part importante des visiteurs accueillis au musée : environ 36 000 visiteurs soit près de 45 % de la fréquentation qui dépasse même les 60 % en été. Aujourd'hui, les divers types de publics adultes sont difficilement quantifiables (car en billetterie, tous les visiteurs de plus de 18 ans sont comptabilisés de la même manière et pour le Tableau de bord départemental ou l'Observatoire Départemental du Tourisme, la distinction se fait surtout entre groupes et individuels (adultes et enfants confondus). Pour le public adulte individuel, il n'est bien souvent pas possible de savoir s'ils sont venus en famille ou seuls, s'il s'agit de visiteurs de proximité, de touristes, ou encore de personnes en insertion ou de seniors. Seule la distinction entre adulte individuel et adulte en groupe organisé est possible grâce aux statistiques de réservations.

En ce qui concerne le public touristique, les statistiques sur l'origine des visiteurs ou les demandes de tour-opérateurs étrangers attestent que leur nombre n'est pas négligeable, mais qu'il pourrait l'être bien davantage si on qualifiait mieux le site et en assurant la « promotion » de son caractère exceptionnel (les voyages Philibert réservent à eux seuls 136 créneaux de visite pour les groupes des bateaux de croisière Viking). En moyenne, à peine 5 % des visiteurs adultes ont participé à une offre de médiation directe, mais en revanche ces adultes représentent l'essentiel des participants aux actions de médiation indirecte (événements, concerts, conférences, week-end), soit près de 25 % du total des visiteurs.

Les offres actuelles

L'offre de médiation pour les groupes adultes au musée est relativement diversifiée (neuf visites thématiques et deux ateliers dégustation autour du vin et de la cuisine antique), mais elle reste encore peu diffusée et donc insuffisamment connue.

On trouve également une sélection de propositions de médiation dans la plaquette « groupes » de Vienne-Condrieu Tourisme qui propose des offres à la journée intégrant le musée à destination des publics touristiques.

Le service des publics du musée crée aussi des offres sur mesure, adaptées aux attentes et à la taille des groupes (par

exemple une offre de visite à deux voix autour de la mosaïque de Lycurgue, permettant de pouvoir accueillir de très grands groupes (jusqu'à cent personnes), tels que ceux des bateaux de croisière, avec des propositions thématiques spécifiques (croisière sur le thème de la musique avec Croisieurope).

L'essentiel de l'offre de médiation et d'action culturelle à destination du public individuel est diffusé via le site internet et la plaquette de saison. Elle cible essentiellement les publics adultes individuels et les familles. Pour ce public, l'offre est très diversifiée : visites du site, du musée et des expositions temporaires, rencontres et conférences avec des scientifiques ou des artistes, conférences-dégustation, spectacles et concerts, sans oublier les divers évènements qui rythment la vie du musée. Beaucoup de ces activités sont le fruit de partenariats aussi divers que « Jazz à Vienne » ou encore le label « Vignobles et Découvertes » piloté par Vienne-Condrieu Tourisme. Par ailleurs, le musée a également accueilli deux éducteurs à destination des professionnels du tourisme.

Le public sénior

Afin de quantifier le public senior (plus de 65 ans), un tarif spécifique a été créé en mars 2019, ce qui permet de constater que la part de fréquentation annuelle de ce public, est de 5,4 %. Jusqu'à présent aucun produit culturel spécifique n'a été conçu et proposé à ce public. Si l'on considère leur comportement culturel face à l'objet, ils sont 63 % à être des visiteurs de type cognitifs qui recherchent plutôt de la connaissance et des explications. Pour eux le rapport à la culture est avant tout une pratique sociale (partager avec d'autres, en famille), mais aussi une culture personnelle (l'apprentissage tout au long de la vie) et un loisir.

Par rapport aux objectifs du schéma départemental, nous retrouvons des points convergents autour de deux axes : l'accompagnement vers l'autonomie et le mieux vivre ensemble (promotion du vieillissement actif, du bien vieillir, et de la lutte contre l'isolement social). Une réflexion est engagée avec le pôle Solidarités du Département du Rhône en ce sens, qui permettra de rendre cohérentes les orientations départementales en termes de soutien et de culture, notamment le renforcement des actions intergénérationnelles, à développer.

Le public averti et les scientifiques

Le musée a également pour missions de produire des connaissances et de participer aux débats de la communauté de chercheurs. La volonté d'attirer le public universitaire est l'un des axes d'évolution à engager. Les colloques et les séminaires ont été accueillis de façon opportune mais sans réelle stratégie de réseaux et de pérennisation en lien avec les partenaires scientifiques et du territoire. Le musée, depuis son ouverture, a toujours proposé de manière régulière des cycles de conférences, souvent associés à la programmation des expositions. Un cycle de conférence est programmé chaque année avec les associations GAROM, les amis du musée et les amis de Vienne. Une collaboration fructueuse s'est mise en place avec des cycles de conférences de l'Université tous âges de l'Université de Lyon qui ont permis de fidéliser un nouveau public.

Des conférences dégustation, spécificité du musée, proposées depuis 2004 par Michel Bouvier, historien lyonnais du vin et repris en interne depuis 2012, attirent en moyenne une vingtaine de personnes par session. Ciblent un public spécifique, ces conférences demandent d'alimenter en information le réseau des participants tout en renouvelant les thématiques ou les intervenants. L'insertion dans le développement du schéma oenotouristique va permettre de fidéliser ce public.

Mené avec le service sciences et sociétés de l'Université de Lyon, l'accueil du festival Pop'Sciences en 2021 a ouvert de nombreuses possibilités de projets avec des réseaux scientifiques. Cet élément sera également à prendre en considération dans l'étude des publics réalisés par J.-M. Tobelem pour obtenir des données comparatives complètes.



Festival Pop'Sciences

©Daniel_Durand

Festival Pop'Sciences

©Daniel_Durand



●● L'auditorium

Le musée est pourvu d'un auditorium d'une capacité maximale de 150 places, accessible depuis le hall d'entrée. Son usage est destiné aux événements, conférences et spectacles culturels dédiés à la programmation du musée, mais il peut également être mis à disposition pour des locations d'espaces à l'usage des professionnels et particuliers. L'auditorium n'est cependant pas indépendant du musée et l'usage en dehors des heures d'ouverture du musée est une contrainte à prendre en considération. L'équipe technique culturelle assure sa maintenance et son utilisation.



L'auditorium

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

● La boutique

Une boutique, implantée dans le hall d'entrée du musée, propose à la vente des publications sur l'Antiquité romaine, quelques objets dérivés du site, des cartes postales viennoises et des produits du territoire. Gérée par la Réunion des Musées Nationaux de 2001 à 2005, puis par la SARL Cédric Brochier Musées jusqu'en 2010, elle est aujourd'hui prise en charge par l'Office du Tourisme de Vienne-Condrieu agglomération. Les articles en vente dans cette boutique ont pour objectif de valoriser le territoire et l'histoire romaine. Cependant, la boutique doit renouveler son offre pour une meilleure attractivité. Une réflexion est menée dans le cadre d'études marketing spécifiques pour proposer une offre plus ciblée, en lien avec le discours du musée et les nouvelles pratiques des visiteurs et touristes.

La modernisation des espaces du musée devra prendre en compte les besoins d'une boutique plus ouverte et plus accessible au public ainsi que des productions davantage en adéquation avec les caractéristiques du musée et du Département du Rhône et de l'Isère (produits dérivés plus étiqes et éco-responsable, en lien avec les valeurs transmises lors des ateliers et visites, notamment autour des jardins, de l'urbanisme et de l'architecture ainsi que la vie quotidienne à *Vienna*).



La boutique

© P. Padaillé, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal

● Le restaurant

Un restaurant, actuellement dénommé « La table de César », est également présent dans le bâtiment principal du musée. Il est accessible depuis la RD 502, par une entrée indépendante. La salle à manger et la terrasse associée ouvrent sur le fleuve et offrent une vue exceptionnelle sur le cœur ancien de Vienne et ses collines. Le restaurant fait l'objet d'une convention d'exploitation qui s'achèvera le 14 mai 2022. Le constat du fonctionnement n'est pas concluant. Aucune collaboration avec le musée n'a été possible (sauf une proposition de restauration à prix réduit pour les agents du musée le midi). Les horaires d'ouvertures ne correspondent pas aux horaires du musée, ce qui n'a pas favorisé la qualité d'accueil. Dans le cadre du nouveau projet et de la modernisation du parcours visiteur et des services proposés, une étude est déjà programmée afin d'aider à la caractérisation des futures prestations à proposer au regard d'un public cible redéfini ainsi qu'à la rédaction d'un nouveau cahier des charges pour une nouvelle délégation de service public. Les conclusions de l'étude sont attendues pour l'automne 2021.



La salle et la terrasse du restaurant

© P. Veyseyre, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Depuis sa création, le musée a connu de nombreux changements en termes d'image et de valorisation. Bien que l'organisation générale des services ainsi que la gouvernance aient beaucoup évolué, une ligne directrice claire n'a jamais été réellement définie pour la communication, que ce soit pour la gestion des réseaux ou la valorisation des actions à destination des partenaires.

● Communication

La communication et la valorisation du musée et de ses événements se sont effectuées de manière conjointe avec le Musée gallo-romain de Fourvière de 2001 à 2015, notamment sur les expositions temporaires communes.

La communication favorisait les actions menées au musée lyonnais et ne permettait pas toujours de valoriser à leurs justes valeurs les actions menées à Saint-Romain-en-Gal. Depuis 2015, suite à la séparation des services entre la Métropole et le Nouveau Rhône, un nouveau service dédié à la communication du musée de Saint-

Romain-en-Gal a été créé *in situ*, sous la direction du pôle Éducation, Culture, Tourisme, en lien direct et sous le contrôle de la Direction de la communication du Département du Rhône.

Les champs d'actions de la communication sont multiples :

- la communication institutionnelle : promotion du musée de site dans son ensemble en tant que structure (touristes, scolaires, familles, groupes...) ;
- la communication culturelle : promotion de l'ensemble des activités et temps forts culturels de la saison au musée : les expositions, les rencontres, les lectures, les spectacles, les conférences...
- la communication événementielle : promotion des événements organisés au musée, qu'il s'agisse d'événements propres au musée ou nationaux auquel le musée participe ;
- la communication pour les professionnels : regroupe la valorisation des locations d'espaces du musée et sites pour les professionnels et les partenaires du musée ;
- la communication sur le « savoir-faire » exceptionnel du musée : promotions liées à l'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints, de l'archéologie expérimentale...

Les outils de communication développés sont le numérique (réseaux sociaux, chaîne YouTube...), l'affichage au musée (stickers en façade, totem numérique et films dans le hall), les impressions (flyers, livrets, programmes...), la presse (dossiers de presse, communiqués de presses et revue de presse, focus mensuels et accueil presse) ainsi qu'une photothèque et vidéothèque.

À partir de 2015, le musée via son service communication, a innové notamment à travers les réseaux sociaux, la création d'une page Facebook avec de nombreux followers, la chaîne YouTube proposant de nombreuses vidéos dont la série des « Tutos gallos ». Des demandes de prêts, de la part d'autres musées, de ces épisodes décalés sur la vie quotidienne des Romains, sont de plus en plus nombreuses. Que ce soit pour des établissements scolaires ou pour des institutions culturelles, ces épisodes sont particulièrement appréciés des professionnels et du grand public.



Tournage de la web-série Les Tutos Gallo

© G. Desgouttes, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Depuis le mois de juin 2020, le service communication interne au musée a été placé sous la Direction de la communication du Département du Rhône. Le musée est donc dépourvu de ses ressources en interne qui assuraient une réactivité optimale et nécessaire en regard des nouvelles pratiques (communication sur les réseaux en temps réel) et des nouveaux attendus du public (capacité du musée à s'inscrire dans une actualité « effervescente »).

L'absence de chargé de communication et de photographe-vidéaste apparaît aujourd'hui, un an après, comme un handicap fort, avec une sous-valorisation des actions conduites qui, outre le fait de donner une mauvaise image, celle d'un musée incapable de vivre dans l'air du temps, induit une probable perte de fréquentation. Ce point devra donc être revu dans le cadre du futur projet, ne serait-ce que pendant sa phase préparatoire pour amplifier l'horizon d'attente et espérer atteindre les objectifs de fréquentation dans sa version renouvelée. Par ailleurs il est à noter ici la confusion entre médiation et communication, liée en grande partie à la crise de la covid-19 et du besoin de transformer des actions de médiation devenues impossibles (expositions, ateliers et animations...) en actions de communication notamment sur les réseaux sociaux. De là en effet, est née, comme dans tous les musées, un mélange conjoncturel entre communication et médiation. Le rétablissement du fonctionnement normal du musée devrait permettre de refaire la part des choses, les deux démarches visant en temps normal à s'articuler : la communication servant les actions de médiation relevant d'une démarche pédagogique et scientifique, considérée parmi les prérogatives premières des musées.

● Labels, partenariats et réseaux

Au musée, la notion même de réseaux et de partenariat n'a jamais été réellement traitée, ni développée de manière institutionnelle, mais elle s'est plutôt opérée à titre individuel en fonction des sujets et des thématiques abordées (recherche, médiation, communication...).

Labels et distinctions

À ce jour, cinq logos de nature et d'intérêt très variés, apparaissent sur la façade du musée et sont donc clairement identifiés : Musée de France, Monuments historiques, Vignobles et découvertes, Exarc, Secrets de Vienne. Le musée est membre de l'ICOM depuis son ouverture. Ces logos correspondent à des domaines d'intérêts variés et ne sont pas toujours valorisés pleinement.

Le musée mène des actions d'expérimentations archéologiques autour de l'artisanat et des savoir-faire de l'Antiquité depuis 2005. Cette démarche a conduit le musée à devenir membre de l'EXARC (organisation Internationale des musées archéologiques de plein-air et d'archéologie expérimentale) en 2016.

La marque « Secrets de Vienne » a été créée en 2009 par la communauté d'Agglomération du Pays Viennois dans le cadre d'un schéma de développement touristique territorial ambitieux, porté par l'office de tourisme de Vienne dans le cadre de la promotion de ses activités à l'instar du label œnotouristique « Vignobles et Découvertes ».

La manifestation « Vinalia, festival des cultures gastronomiques » bénéficie du patronage de la Chaire UNESCO Culture et Traditions du vin, qui atteste de l'inscription de nos thématiques (oenotouristique, savoir-faire notamment) dans une logique de préservation des patrimoines naturels et vivants.

Plusieurs distinctions ont été reçues récemment par le musée : IterVitis Award en 2018 attribué à l'évènement Vinalia pour la qualité des reconstitutions historiques dans le domaine de la vitiviniculture et de la valorisation du patrimoine viticole, ainsi que deux étoiles au guide vert Michelin (Mérite un détour) pour l'intérêt du musée de site.



Ces labellisations sont encore sous exploitées dans leur potentiel d'attractivité aux yeux du grand public et notamment dans une stratégie de captation d'un public de niche que la Vallée de la Gastronomie participe à attirer et qui se trouve développé sur le territoire de proximité. Dans le cadre de la refonte des PSC et projet, elles serviront de levier et participeront à faire du site une destination.

Remise du prix européen Iter Vitis

*© P. Padaillé, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal*

Partenariats

Le service des publics

Depuis sa création, le service des publics a noué de nombreux partenariats avec divers institutions dans le but de promouvoir la culture et les actions du musée pour tous. Ces conventions sont menées dans les domaines suivants :

- éducatif et scolaire : IUFM de Lyon, lycée de Saint-Romain-en-Gal, Institut Robin, lycée Bellerive ;
- handicap et social : IME la Bâtie (depuis 2003), IDEF de Bron (depuis 2011), DRAC – Musée – Hôpital Lucien Hussel-Vienne dans le cadre de « Culture à l'hôpital » ;
- touristique : Vienne-Condrieu Tourisme, partenariats culturels sur le territoire (conservatoire, théâtre, Jazz à Vienne...) ;
- privés : viticulteurs (Domaine Pierre Gaillard), entreprise Jacquet.

L'archéologie et la recherche

L'équipe archéologique, puis le service archéologique ont, selon les besoins, travaillé avec des chercheurs (CNRS, Inrap, Université, amateurs) à titre individuel, quel que soit leur organisme de rattachement. Des personnels de l'AFAN et certains étudiants, notamment en anthropologie, sont intervenus sur le site en tant que prestataires de service pour des opérations spécifiques (techniciens de fouilles, fouilles et rapports) et ont donc été rémunérés en tant que tels. Les collaborations de chercheurs pour les publications l'ont été à titre individuel, d'où l'absence de logo de leurs institutions respectives (pas d'engagement, pas de partenariat). Avant 2010, la question ne se posait pas, car seul le Pôle archéologique établissait des partenariats selon les souhaits de son directeur.

À partir de 2010, la direction du musée n'a jamais donné suite aux demandes de partenariats proposés en lien avec des fouilles. En revanche, un partenariat avec la Maison de l'Orient Méditerranéen (MOM Lyon II CNRS) a été mis en place en 2010 pour un fonds d'archives puis arrêté en 2013 par défaut de volonté de la Direction du musée. Un partenariat scientifique avec le DRASSM a également été engagé en 2011, jusqu'en 2013. De 1995 à 2007, le site archéologique, ainsi que l'ensemble de l'agglomération viennoise, ont fait partie des sites d'intérêt national. Ce n'était pas un label en soi, mais une procédure administrative pour les demandes de fouilles sur des sites spécifiques. Cette liste a été supprimée ainsi que la procédure administrative associée. En tant que chercheurs associés, les rattachements à des structures de recherches (UMR, PCR...) ou à des réseaux professionnels étaient jusqu'à maintenant toujours réalisés à titre individuel et jamais au nom de la structure.

Les conventions de collaborations et de partenariats étaient traitées par services sans partage d'information jusqu'en 2018, car depuis une nouvelle politique est engagée en faveur de nouvelles conventions de partenariats institutionnelles avec l'ensemble des concernées (Universités, CNRS...).

Depuis 2017, des agents participent à des missions archéologiques internationales à Hatnoub (carrières d'albâtre en Égypte) et à Pégarinhos (villa viticole au Portugal), permettant ainsi de nouveaux rapprochements avec l'Université Lyon II, l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), EVEHA et l'Université de Porto.

Dans le cadre de l'archéologie expérimentale, le musée a également développé des partenariats au long cours avec le laboratoire ArAr (MOM Lyon II CNRS), avec l'Université de Rouen ou encore avec les Écoles Françaises de Rome et d'Athènes.

L'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints a collaboré avec de nombreuses institutions (Universités, musées, ateliers de restaurations...) dans le cadre de dépôt et de restauration de mosaïques pour des expositions (Annexe 6).

Le musée regroupe donc des chercheurs (archéologues, chargés de projets, restaurateurs...) qui entretiennent un important réseau de collaborateurs et de partenaires. Il s'agira d'intégrer ces partenariats dans un projet plus vaste pour le fonctionnement



Fouilles d'Hatnoub (Égypte)

© J. Fage, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

et le rayonnement du musée et ouvrir ces relations à la faveur d'expositions ou de projets communs. Deux niveaux de partenariats sont donc envisagés : locaux comme l'a été le festival Pop'Sciences pour qualifier l'offre et internationaux pour développer l'image du musée de site de référence.

Fouilles de Pégarinhos (Portugal)

© C. Caillaud, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



● Organisation de l'équipe

Disposer de moyens humains et budgétaires adaptés est la clé de la réussite du nouveau projet. Deux ans de réflexion managériale et d'évolution de l'organisation et de l'organigramme ont été nécessaires pour arriver à un nouveau positionnement efficient de l'équipe. Non figée, cette nouvelle organisation évoluera encore au fil du temps et s'adaptera aux missions et besoins qu'il sera décidé de mettre en œuvre.

L'organigramme du musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal compte 54 postes budgétaires au 31 décembre 2020 (11A, 15B, 28C) : 1 poste de directeur, 1 poste d'assistant de direction et 52 postes répartis au sein de six entités.

- Le service administratif et financier (4,5 ETP) constitue un service ressource qui a en charge la gestion budgétaire et comptable, la régie d'avances et de recettes, les marchés, la gestion RH, les conventions, les rapports aux séances publiques ainsi que l'entretien ménager du musée. Il est composé de 3,5 ETP administratif dont le poste de responsable administratif et financier et 1 poste d'agent d'entretien.
- Le service scientifique et expositions porte la responsabilité scientifique du site archéologique et du fonds archéologique et patrimonial du musée. Il a en charge la mise en place et le suivi du projet scientifique et culturel, est référent sur les questions d'archéologie expérimentale, assure la coordination culturelle et scientifique, est chargé de préparer, gérer et mettre en œuvre les expositions du musée, gère les collections du musée et la régie d'œuvres. Il est actuellement composé de 7 ETP.

Octobre 2020



- Le service des publics compte 23 ETP. Il a en charge les missions d'accueil, d'action et de médiation culturelle, de développement des publics, les réservations et la location des espaces (6 ETP). Outre l'accueil du public de son arrivée à son départ du musée, l'équipe accueil gère la billetterie, l'information du public, la gestion des visio-guides et la surveillance des collections. L'équipe est composée d'un poste de responsable et de deux équipes de 5 ETP qui travaillent en roulement. Ces 10 ETP d'accueil peuvent être renforcés par des vacataires (avec un maximum de 5 vacations de 56 h00 par mois) et par le recrutement de CDD lors des expositions temporaires ou en cas d'absence de titulaires.

Les jours où le nombre d'agents présents est supérieur aux besoins générés par la mission d'accueil, les agents non missionnés à l'accueil sont affectés (suivant un planning programmé) sur les missions complémentaires prévues dans leur profil de poste (régie, statistiques, visio-guides, analyse des livres d'or...). Des propositions relatives à une nouvelle organisation du service accueil en lien avec le fonctionnement du musée et la mise en place d'une saisonnalité seront présentées en début d'année 2021. L'équipe médiation est composée de 7 postes de catégorie B. Cette équipe a en charge, la politique événementielle, la programmation des activités culturelles et la médiation directe auprès des groupes et du public individuel pour des visites et des ateliers. Chaque médiateur est également chargé de projet. C'est ainsi que le service a développé de grandes manifestations telles que les Journées-Gallo-Romaines ou encore les Vinalia.

- L'Atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints a été créé en 1981 par les Départements du Rhône et de l'Isère pour sauvegarder et restaurer les mosaïques de la ville antique de Vienne. Il est rattaché depuis 2015 au musée de Saint-Romain-en-Gal. L'atelier fonctionne avec une équipe permanente composée de 6,5 ETP dont 5 restaurateurs spécialisés en matière de conservation, de restauration et de présentation des mosaïques. C'est une référence dans son domaine.

- L'équipe sécurité constitue un service essentiel pour la protection des œuvres, la sécurité des agents et des visiteurs. Elle est composée de 6 ETP permanents (un poste de responsable et 5 postes permanents) renforcés par 3 CDD qui travaillent en roulement. Le service sécurité couvre une amplitude de 7h00 à 19h00 (hors nocturne). Des CDD sont recrutés en renfort en cas d'organisation d'expositions temporaires. Ses missions se conjuguent en termes de prévention, de surveillance et d'assistance aussi bien pour prévenir les problèmes en lien avec la préservation des œuvres que pour assurer la sécurité des visiteurs et des personnels du musée au quotidien. Les agents du service procèdent à l'évacuation générale du bâtiment en cas d'alarme incendie et interviennent en tant que secouriste le cas échéant. Actuellement, le service est également associé à la rédaction du plan de sauvegarde des collections, en lien avec la Régie des collections. De nombreuses autres tâches sont confiées à cette équipe : assurer le plan Vigipirate, faire respecter les consignes sanitaires, accueillir les entreprises et des rendez-vous, contrôler les colis livrés sur le site, assurer le bon fonctionnement des ascenseurs/issues de secours/BAES (Blocs Autonome d'Éclairage de Sécurité) ou encore contrôler les extincteurs. Depuis 1993, avant l'ouverture au public du musée, une équipe de sécurité avait été mise en place. Depuis 2018, l'équipe est composée d'un socle correspondant à un chef d'équipe SSIAP 2 formation

SSIAP 3 CQP APS et 5 agents titulaires formés CQP APS et SSIAP 1 correspondant aux effectifs nécessaires pour assurer le fonctionnement en situation musée et site non ouvert au public. Ce socle est complété et renforcé par 3 à 5 CDD formés CQP APS et SSIAP 1 pour assurer la sécurité du musée et sites en situation d'ouverture aux publics en tenant compte de la programmation culturelle (expositions temporaires, événements et manifestations, nocturnes). En dehors des horaires d'ouverture du musée (aux agents, publics et entreprises), les prestations de télésurveillance du musée sont externalisées à une société de gardiennage, en lien avec un des agents de sécurité du musée placé en situation d'astreinte.

Le PC Sécurité est équipé d'un SSI (Système de sécurité incendie) de catégorie A, d'un DAI (Détection Automatique d'incendie), de plusieurs écrans de surveillance et de 22 talkies. Le bâtiment dispose de 38 caméras. Outre la surveillance vidéo et en présentiel de tous les espaces du musée, les équipes appliquent le plan Vigipirate, tâche extrêmement difficile, car celui-ci s'effectue à l'extérieur du bâtiment (pluie, froid, vent, chaleur). Un protocole concernant la livraison des colis a permis de mieux gérer les relations avec les autres services. Malgré un PC sécurité peu pratique, isolé et exigeant qu'il faudra mieux considérer à l'avenir, un certain nombre de points ont fait l'objet d'améliorations qu'il reste à poursuivre : matériel de communication, caméras de surveillance, serrures de certaines portes d'accès. En termes de formation, tous les agents possèdent les habilitations ou les certificats suivants : PSC1 (Prévention Secours Civique de niveau 1), HOB0 (Habilitation électrique), SSIAP1 (Service de Sécurité incendie et assistance à personnes), CQP APS (Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et sécurité) et gestion des conflits.

- Enfin, le service technique culturel (ancien service espaces verts et logistique), nouvellement créé en 2019, est composé de 5 postes de catégorie B et C. Ce service assure l'ensemble des missions nécessaires à l'entretien et à la valorisation du site archéologique d'une part et la logistique scientifique et événementielle d'autre part. La cellule technique culturelle, créée depuis 2019, permet une réactivité plus forte sur le suivi et la maintenance de l'auditorium, des dispositifs scénographiques du musée et de l'aide à l'installation et à la préparation des événements scientifiques et culturels (colloques, expositions, spectacles...). Un recrutement est en cours pour un technicien, assistant du chef technique. Des formations sur la manipulation d'œuvres d'arts doivent être proposées aux agents.
- La valorisation paysagère du site et des abords du musée est primordiale vis-à-vis de l'accueil du public et permet de véhiculer une image positive de l'établissement. Cela passe notamment par le fleurissement de certains massifs ou des tontes régulières sur les vastes espaces engazonnés. Pour assurer l'entretien du site, la présence de jardiniers est effective depuis de nombreuses années, bien avant l'ouverture du musée. À l'ouverture, une équipe s'est constituée, dévolue à l'entretien du site de la Plaine et de ses abords (notamment le long de la RD 502 et une grande partie du cheminement public jusqu'au lycée), mais aussi du Palais du Miroir.
- Le travail de l'équipe se fait en concertation avec les responsables de site archéologique pour le respect des vestiges ainsi que pour la gestion de la remise en eau des bassins et l'entretien des pompes et autres systèmes d'évacuation. Le service espaces verts, composé aujourd'hui de deux agents permanents et d'un poste saisonnier, participe activement à la programmation scientifique et culturelle du musée, notamment à travers un support logistique lors des grands événements du

musée comme les Journées Gallo-Romaines, les Vinalia ou pour des événements nationaux comme la Nuit européenne des musées. L'équipe a pu bénéficier ces dernières années de renforts sous la forme d'un CDD en période estivale et de la présence régulière des Brigades Nature, acteur de l'insertion par l'activité économique, à hauteur d'environ 1000 heures par an. En 2008, la création du Domaine des Allobroges a fait évoluer les missions et a accru la charge de travail. L'entretien du Domaine consiste au suivi des plantations (arbres fruitiers, plantes, vigne) et à l'entretien et l'aménagement des espaces (cheminements, bordure etc.) tout au long de l'année. Le temps d'activité consacré à l'entretien du site qui était de 7200 heures en 2015 (3 temps complets, 1 apprenti en contrat d'alternance et plus de 1000 heures d'entretien assurées par les brigades Nature) a été ramené à 5585 heures en 2016 et 5125 heures en 2017. Cette baisse du temps d'activité a pénalisé l'équipe dans son accompagnement des projets culturels.

Conjointement, la charte « zéro phyto » signée par le Département en 2016 est venue complexifier le travail des agents espaces verts au musée, notamment en ce qui concerne le désherbage. Sur les conseils de l'association la Fredon et un test *in situ* effectué sous le contrôle du responsable scientifique du site, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'un désherbeur thermique. Ce matériel utilisé dès la saison 2018 commence à faire ses preuves et les résultats sont encourageants.

Ces 54 postes budgétaires sont occupés par des agents titulaires ou des CDD. Hors événements ou exposition temporaire, l'équipe du musée est renforcée par 3 CDD à la sécurité et jusqu'à 5 vacataires à l'accueil. Le musée accueille régulièrement des stagiaires, apprentis ou services civiques. L'organigramme va encore évoluer dans les prochaines années afin de s'adapter au plus près du futur projet. Certaines missions évolueront en fonction des nouveaux besoins du musée (mécénat, location d'espaces, scientifique...) et des départs en retraite.

● Budget du musée

Le tableau ci-dessous présente à grandes masses les prévisions de dépenses et de recettes que le musée a prévu d'inscrire au budget primitif 2021 :

1.	Dépenses de fonctionnement	691 000 €
2.	Recettes de fonctionnement	228 000 €
3.	Dépenses d'investissement	992 000 €
4.	Recettes d'investissement	215 000 €

Le budget de la direction du musée de Saint-Romain-en-Gal couvre les dépenses de fonctionnement du musée, hors dépenses de personnel (masse salariale, formation...), dépenses de communication et dépenses liées aux bâtiments (assurances, fluides, nettoyage...), à l'informatique ou aux véhicules. Ces dépenses de fonctionnement sont mutualisées pour l'ensemble des directions du Département et émargent sur les budgets des services ressources. Les prévisions de dépenses de fonctionnement pour 2021 sont en hausse par rapport aux dépenses réalisées les années précédentes, du fait notamment de la programmation d'expositions temporaires pour les années 2021 et suivantes (deuxième poste des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2021 soit 23 %).

Suivant la même logique, les dépenses d'investissement rattachées au budget du musée ne couvrent pas les volets bâtiments, travaux, informatiques et véhicules.

Les crédits affectés à la programmation culturelle en 2021 représentent un tiers des dépenses de fonctionnement prévisionnelles. L'augmentation de la part des dépenses liées à la programmation culturelle témoigne d'une réelle dynamique (organisation d'événements phares : Journées gallo-romaines ou Vinalia en biennale ; actions dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie, de Jazz à Vienne, de la Fête de la science, d'Octobre bleu, des Journées européennes du patrimoine, de la Nuit des musées, des rencontres de Bacchus, programmation liée aux expositions et hors événement, nocturnes...).

Les dépenses de fonctionnement rattachées au service scientifique (budget en hausse avec une volonté de mettre en place un marché public d'éditions), à l'entretien des espaces verts et aux petites opérations de logistique ainsi que les dépenses courantes et d'administration représentent chacune environ 13 % du budget.

Enfin, la dernière part du budget couvre, à hauteur d'environ 4 %, les dépenses de fonctionnement de l'atelier de restauration de mosaïques.

Les 691 000 € de dépenses de fonctionnement inscrites au budget prévisionnel 2021 sont abondées par 228 000 € de recettes prévisionnelles (prévisions revues à la baisse du fait de la fermeture du musée depuis le 1er janvier 2021), soit 33 %. Ces recettes proviennent des droits d'entrées, des locations d'espaces, des redevances et subventions ainsi que des recettes générées par l'activité de l'atelier de restauration des mosaïques (1/3 des recettes de fonctionnement du musée, sachant que les restaurations et prestations effectuées par l'atelier pour le musée de Saint-Romain-en-Gal ne sont pas valorisées dans le budget du musée). La recherche de subventionnement et de mécénat a débuté réellement en 2020, mais sera davantage abordée dès 2021.

Les dépenses d'investissement en 2021 couvrent différents programmes dont le chantier des collections à hauteur de 30 % du budget et les études de faisabilité et de programmation à

hauteur de 20 %.

La seconde moitié du budget d'investissement 2021 est consacrée à l'achat de matériel et mobilier, à l'achat de matériel de motoculture, à la poursuite des opérations d'études et de restauration des collections, à la restauration du site et à l'achat de matériel pour les futures fouilles. Il est important de noter que le Département a adopté, fin 2019, une Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) sur 5 ans. Le montant de la PPI 2021 – 2026 pour le musée (hors travaux) s'élève à près de 2,2 millions d'euros. Les 992 000 € de dépenses d'investissement sont abondées par 215 000 € de recettes prévisionnelles, hors mécénat (subventions de la Région et de la DRAC au titre du FRAR pour les restaurations 2020), soit 22 %. En outre, des subventions de la DRAC pour les études de programmation, la rénovation de la salle d'expositions temporaires ou le chantier des collections ont été accordées ou sont en cours d'étude pour les années à venir.

Conclusion

Le musée de site de Saint-Romain-en-Gal est constitué de deux sites archéologiques exceptionnels qui caractérisent l'importance, l'évolution et le rayonnement de la romanité sur le territoire de *Vienna*. Uniques en France, les vestiges archéologiques du site de la Plaine et du Palais du Miroir dévoilent, sur plus de quatre mètres de profondeur, la densité de structures qui témoignent de la naissance et de l'évolution urbaine dans ce quartier antique, en lien intime avec le rythme d'évolution de la rive droite et du cœur de la ville, en rive gauche. Il se doit de constituer un outil exemplaire au service du projet départemental du Sud Rhône, que ce soit pour satisfaire les publics locaux ou pour participer à l'attractivité territoriale en offrant un site d'exception, culturel et touristique, lieu de découverte, de rencontres, d'apprentissage et d'insertion.

La force du site, dont les élévations et les structures archéologiques attestent l'architecture, l'urbanisme et la vie quotidienne des différentes classes de population, réside, pour l'ensemble des publics, dans son incroyable potentiel d'attractivité. Néanmoins, le constat actuel révèle que les atouts de ce site s'avèrent sous-exploités. En effet, dans leur ensemble, les dispositifs de valorisation et de médiation, déficients, parfois obsolètes, ne permettent pas d'atteindre la large palette de publics souhaitée, faute de pouvoir inviter les visiteurs à s'aventurer et s'immerger dans l'histoire du lieu, de façon sensible. Le site a bénéficié d'importantes études scientifiques et de restaurations, mais il reste à déployer cette somme de connaissances, en termes de parcours et de médiation, et surtout de mener de concert l'évolution de la connaissance archéologique et sa restitution au public. L'un des enjeux majeurs consiste à valoriser la dimension exceptionnelle du site et à utiliser la recherche et le minutieux travail scientifique conduit pour servir une aventure partagée dans l'histoire et offrir aux publics une expérience émotionnelle et aussi personnelle que possible.

De nouveaux dispositifs devront permettre une médiation plus immersive et implicative tout en assurant une conservation préventive plus pérenne des structures archéologiques, toujours fragiles en dépit des restaurations effectuées. De plus, les espaces du musée, des sites, maisons, espaces de travail et de vie de cette importante structure rendent compte de l'importance culturelle et des multiples atouts du

site qui devront être modernisés dans le cadre du nouveau projet. En effet, l'usure visible des bâtiments actuels et la vétusté des dispositifs, masquent quelque peu la force évocatrice des vestiges antiques qui devrait ressurgir grâce à une réhabilitation des lieux, une rénovation des locaux et à la création de nouvelles fonctions au sein de ces espaces.

Pour réussir à relever le défi d'une rénovation exhaustive des espaces, le musée doit également réinterroger ses pratiques et a besoin de régénérer ses fondements et son offre scientifique par des actions de recherches et de partage (colloques, séminaires...). Il faut faire du site et de l'activité de recherche qui s'y déroule, des outils de qualification et de partage d'une histoire commune en perpétuelle évolution. Le musée doit mener en parallèle des actions de valorisation et de communication en développant une stratégie cohérente, réelle, forte et construite en y associant des outils adaptés. Le musée doit être le vecteur du rayonnement du site à l'échelle nationale et internationale, en offrant aux publics, dans toute leur diversité, toute la palette de savoirs, d'activités, de découvertes, d'animations et d'ateliers. Il doit tenir ce rôle éducatif et social offert autant aux publics de proximité qu'aux visiteurs éloignés : se promener dans l'histoire pour mieux être au présent.

● Ce qu'il faut retenir

- Un site exceptionnel aux vestiges et aux collections uniques en France
- Un potentiel de valorisation et de fonctionnement d'équipement important
- Un public scolaire et familial bien présent
- Un ancrage territorial à affirmer
- Des vestiges en dangers à restaurer et préserver sous abris
- Une cohérence musée et sites à réinventer
- De nouveaux publics à conquérir

Partie II

Projet

L'objectif du Département est d'inscrire de nouveau le musée et sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal dans une dynamique de développement territorial fort, de donner un nouveau souffle à l'équipement muséal tout en l'insérant dans un écrin touristique et économique plus vaste.

Le musée va donc pouvoir profiter de cet élan et se saisir de cette impulsion pour accompagner son repositionnement scientifique et culturel, poursuivre son ouverture et l'enrichissement de son offre à destination des publics, amplifier son attractivité pour élargir sa fréquentation et devenir autant une destination pour des visiteurs éloignés qu'un lieu de fréquentation régulière.

Pour le musée de site, cette nouvelle dynamique implique une rénovation intégrale du lieu ainsi que l'incarnation d'une nouvelle philosophie et d'une nouvelle identité.

Le projet développé ici propose de repenser les parcours, de réactualiser les contenus, mais également de réinterroger les activités fondamentales de recherche et de médiation avec pour horizon la conquête de nouveaux publics et l'inscription du site dans une démarche de partage des connaissances scientifiques, de transmission des savoirs et des savoir-faire.

La mutation du musée de site doit s'intégrer dans une dynamique de territoires et accompagner la politique culturelle des collectivités départementales et d'agglomération dans lesquelles le musée est ancré. Cette transition doit également permettre de faire entrer le lieu en résonance avec d'autres institutions et musées de sites antiques nationaux ou internationaux tout en inscrivant de nouvelles thématiques au cœur de son ambition de valorisation.

I. PREMIÈRES MESURES : ● CADRES, OUTILS ET MOYENS

Dès 2017, après un diagnostic général réalisé en interne, un certain nombre de décisions urgentes d'ordre culturel, technique et stratégique ont été prises en amont de la réalisation du PSC. Une réflexion, portée par des groupes de travail, destinée à dresser le bilan pour le futur PSC a débuté ainsi que la création d'un comité scientifique dès 2019 (Annexe 7). Une première réorganisation des équipes et un repositionnement des missions se sont avérés nécessaires. Le lancement de deux projets de rénovation importants concernant la salle d'exposition temporaire et l'éclairage de la salle d'exposition permanente ont également débutés en 2019. Des comités scientifiques thématiques ont été pensés, mais seuls les comités « musée de sites antiques » ainsi que la réunion concernant les responsables d'opérations archéologiques du bassin viennois, ont pu avoir lieu en 2020.

Une réflexion sur le statut juridique des parcelles à proximité des sites archéologiques du musée, en lien avec les collectivités concernées a été entamée conjointement avec la réflexion sur le plan de gestion des sites archéologiques. Parallèlement à ces démarches, le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), Elsa Olu Conseil, a été réalisé en 2021 ainsi que le

lancement d'une enquête des publics menée sous la direction de J.-M. Tobelem (Professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

L'ensemble de ces décisions répondait à une volonté forte du nouveau Président du Département du Rhône élu en 2015. Son souhait, clairement exprimé, est de valoriser de nouveau le musée de site de Saint-Romain-en-Gal. En effet, son engagement ancien au bénéfice du musée et site s'était déjà exprimé à l'occasion de l'inauguration officielle du musée en 2016 (après vingt ans d'exploitation), de la rénovation complète de l'escalier monumental et du parvis, du recrutement d'une nouvelle direction en 2018 et de la création d'une commission de suivi où siègent les élus des deux rives et la DRAC.

● De nouveaux projets scientifiques et culturels pour évoquer Vienne antique sur les deux rives

Le territoire de *Vienna* n'est pas le même que le territoire de Vienne et c'est bien l'histoire des deux rives qu'il convient de conjuguer au présent. Il s'agit d'être les garants d'une cohérence scientifique des deux côtés du fleuve. Dès 2018, il a été décidé de partager et de mettre en commun les deux visions des Projets scientifiques et culturels des musées d'Histoire de Vienne (associant l'animation du patrimoine, Ville d'art et d'histoire) et du musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal. Les deux responsables (directrice et conservatrice) ont été intégrées aux comités scientifiques de chacun des musées afin de partager l'information, de dessiner une offre coordonnée à destination des publics et de mettre l'ensemble des données archéologiques, mobilier compris, en visibilité sur chacune des deux rives. Le PSC du Musée d'histoire de Vienne défend une vision diachronique de l'évolution de la Ville et de la société, de la préhistoire à nos jours. La période antique est abordée sous le prisme de l'architecture et de la vie publique à *Vienna* en incluant les monuments de la ville. Le musée et sites de Saint-Romain-en-Gal développe une vision centrée sur la romanité à *Vienna*, traite des aspects architecturaux, urbanistiques et commerciaux d'un quartier entier de la ville et aborde davantage la vie privée des habitants. Ces deux musées se veulent complémentaires et liés par un parcours urbain.

Le premier objectif commun est simple : l'histoire de *Vienna* doit être comprise par l'ensemble des visiteurs quelle que soit l'entrée (musée ou site) qu'ils choisissent de prendre. L'ensemble des musées, vestiges encore en élévation, parcours en ville et sites archéologiques sur les trois communes de *Vienna*, devra nécessairement renvoyer le visiteur vers chacun d'eux pour offrir une lecture claire et cohérente de ce qu'il visite et rendre cette expérience inédite.

Le deuxième objectif est d'inviter le visiteur à rester ou à revenir une journée ou un week-end pour pratiquer le territoire de diverses façons et d'y « séjourner » à différentes échelles de temps à l'instar d'une après-midi de délectation muséale par exemple. Couplée à des activités de nature différentes (vélo, œnotourisme...), le visiteur arrive là à une proposition de « vivre le territoire » intéressante pour tous : pour les habitants et pour les touristes (de proximité ou de passage), tout en dynamisant l'économie territoriale et régionale.

***Nota bene :** ce présent PSC est établi en date de juillet 2021. Le transfert de maîtrise d'ouvrage du projet de musée de la Ville de Vienne au Département de l'Isère s'est effectué en 2021. Le positionnement des deux PSC est actuellement assujéti à d'éventuelles modifications qu'apporterait le Département de l'Isère malgré la pré-validation du premier PSC de Vienne (établi par l'ancienne conservatrice) par le ministère de la Culture.*



Louche découverte à Sainte-Colombe avant restauration

©Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Louche découverte à Sainte-Colombe après restauration

©Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

L'arrivée au musée en 2021 de l'important mobilier issu des fouilles de Sainte-Colombe (2017) va permettre de renouveler considérablement le discours du musée de site de Saint-Romain-en-Gal ainsi que du parcours urbain envisagé. La densité et la qualité du mobilier archéologique attestent d'un quartier urbain directement connecté aux sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal et permettent d'appréhender un nouveau pan de l'histoire de *Vienna*, de son articulation et du lien avec la rive gauche. De nouvelles formules d'expositions seront inventées avec notamment une exposition en 2024 sur les deux rives sur ces découvertes uniques de la « petite Pompéi ».

En termes de médiation, l'enjeu est de permettre aux publics d'améliorer la compréhension de la ville antique, son fonctionnement, ses caractéristiques et de lui faciliter l'accès aux connaissances à l'aide de repères et de dispositifs urbains et muséaux. Il est aussi question de conserver avant tout l'esprit du lieu à l'instar des grands sites antiques et de mener de nouvelles réflexions fondées sur l'existence d'un site pionnier à l'origine, tout en renouvelant presque intégralement le discours et les collections pour conjuguer l'histoire de *Vienna* avec celle des autres sites antiques. L'objectif sera de faire entrer le site de Saint-Romain-en-Gal en résonance avec les autres sites archéologiques antiques (en priorité les sites de la vallée du Rhône) et d'apporter de nouvelles clés de lecture au visiteur. Il s'agira donc, tout en conservant l'esthétique de l'espace intérieur, l'élégance de la muséographie, de travailler la cohérence du discours avec Vienne, d'intégrer les nouveaux besoins de conservation préventive des œuvres et d'offrir au visiteur un propos cohérent et une unité de langage à même de relier la narration de l'histoire commune des deux rives. Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal pourra aussi être valorisé en tant que site « jardin » où le visiteur aura le loisir de se promener et de flâner au cœur d'une déambulation et d'une mise en valeur poétique des vestiges.



L'ambition partagée est de réunir des forces vives des territoires (Isère et Rhône) selon une stratégie commune forte pour structurer une offre suffisamment complète pour qu'elle puisse être vue alors comme une « destination » à part entière. Il s'agit d'améliorer la qualité des propositions, d'enrichir l'offre pour que le visiteur estime à sa juste valeur le potentiel touristique et culturel à sa disposition, et l'inciter à revenir.

Dépose d'une mosaïque de Sainte-Colombe

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Site archéologique de Sainte-Colombe

© P. Ageneau,
Musée et sites
de Saint-Romain-
en-Gal

● Enjeux départementaux

Il convient de repositionner cette structure culturelle comme un lieu majeur et attractif le long de la vallée du Rhône, traitant de l'Antiquité et de sa résonnance contemporaine. Les valeurs du musée doivent incarner les valeurs du Département du Rhône et servir son projet général de développement. Elles se traduisent tout d'abord par une dynamique volontariste interne à la collectivité, davantage inter-directionnelle et transversale, affirmée notamment dans les domaines de la culture, de la cohésion sociale, du sport et naturellement au premier chef, de l'éducation avec une attention spécifique pour les collégiens. Car même si des actions sont déjà mises en place pour valoriser ces échanges, la marge de progression est encore importante pour lier les intérêts des services entre eux et partager les ressources et expertises au profit des concitoyens. Faire partie d'une institution, d'une collectivité territoriale, c'est avant tout l'accompagner dans ses prérogatives et participer, comme équipement culturel, à conduire ses missions fondamentales. Le projet du Département est le premier guide et le musée, par son nouveau Projet scientifique et culturel, s'inscrit dans

cette dynamique et la sert. Les valeurs du Département doivent également être portées par une évolution des méthodes de travail avec nos partenaires et collaborateurs. Même si la volonté de créer des réseaux de partenaires a bien été amorcée, il convient aujourd'hui d'intégrer davantage ces pratiques au cœur d'actions mieux caractérisées, en accord avec l'orientation définie par le Projet scientifique et culturel. Les enjeux, les objectifs et les actions seront déclinés au service des projets du musée et associés à des collaborations scientifiques, culturelles et touristiques, dans un cadre de propositions à court, moyen et long termes. Il n'est plus question de s'insérer dans une programmation de partenaires, mais

bien d'en dessiner les contours avec eux, en fonction des intérêts et des obligations de chacun. Des programmes de travail sont donc à imaginer et à co-construire avec des partenaires variés (scientifiques et culturels en premier lieu, mais aussi touristiques, y compris sur des champs patrimoniaux de niche comme l'œnotourisme et la gastronomie, le patrimoine paysager des coteaux, puis d'engager des partenariats solides et stables dans le temps. En réinterprétant les pratiques de conception d'expositions et de médiation culturelle au profit d'une nouvelle politique engagée dans la redécouverte d'une cohérence de travail, le musée en capacité de répondre à des enjeux majeurs : fixer un cap scientifique cohérent, en adéquation avec les enjeux d'un musée de site et trouver le juste équilibre entre la conservation, l'étude, la transmission et la valorisation auprès du plus grand nombre. Pour réussir cette mutation, le musée doit convoquer de nouvelles ressources et moissonner de nouvelles idées.

● La structuration d'instances d'aide au pilotage

En amont de la démarche du Projet scientifique et culturel, et pour lui donner les moyens de sa mise en œuvre, il s'est avéré nécessaire de structurer le pilotage stratégique et politique du musée. En posant le cadre d'un projet plus vaste avec une vision de la structure en tant qu'atout majeur de développement culturel, touristique et économique pour le Rhône, le Président du Département, qui a dévoilé publiquement cette ambition lors d'un rapport passé en délibération en décembre 2020 (Annexes 8 et 9), a aussi donné les moyens et les outils pour concrétiser cette ambition.

Les instances mises en place sont les suivantes :

- une commission de suivi qui se réunit tous les trimestres pour valider les orientations stratégiques de pilotage (Annexe 10) ;
- un comité scientifique qui se réunit une fois par an pour valider les orientations scientifiques et culturelles (Annexe 7) ;
- plusieurs comités scientifiques thématiques qui se réuniront plusieurs fois par an en amont de l'écriture du futur parcours muséal et des sites (Annexe 11) ;
- un comité de pilotage du nouveau projet muséal départemental Sud-Rhône (Annexe 12).

À ces comités, s'ajoutent des documents de schéma directeur que constituent le PSC, le plan de gestion des sites, l'analyse des programmistes, le nouveau PLUI de la commune de Saint-Romain-en-Gal et l'analyse sanitaire des monuments historiques.

● Nouveaux partenaires

Le Département a fait le choix d'un accompagnement stratégique pour mener la réflexion sur ce futur projet. Le cabinet Le Management des Liens (LMDL) a travaillé avec les équipes de la Direction générale du Département et la Direction du musée pour analyser le potentiel du musée comme outil d'un projet territorial et définir une trajectoire pour poser une stratégie de développement de l'équipement.

L'objectif est de lui redonner les moyens de son développement et de l'intégrer au sein du Département comme un dispositif, source de dynamisme et d'essor, outil au service du développement territorial, du renforcement de l'attractivité et du rayonnement. L'enjeu réside en une instrumentalisation habile du pouvoir d'attractivité d'un site à haute valeur patrimoniale et d'en estimer toutes ses potentialités. Il faudra également déterminer un certain nombre de critères décisifs pour les choix à opérer : type de public ciblé, labels à confirmer et à obtenir, partenariats à engager. L'analyse de l'interdépendance des objets du projet pourra ensuite être mise à profit avec le territoire. Le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour cinq ans (Elsa Olu Conseil), spécialisée dans le conseil aux structures muséales du sud-est de la France et habituée aux questions oenotouristiques, ainsi que d'un cabinet de programmation pour 18 mois, vont permettre d'apporter une vision stratégique et un phasage des futurs travaux impulsés par le PSC. Des études permettront de définir le potentiel réel d'exploitation du lieu et les hypothèses d'aménagements touristiques.

Planning prévisionnel

NOUVEAU ENJEUX	MISE EN ŒUVRE/ PROJET	MOYENS POUR Y PARVENIR	DÉLAIS
Repositionnement scientifique et culturel du musée.	Validation du PSC. Démarrage de l'étude de programmation pour une rénovation intégrale des espaces de visites et de travail. Démarrage d'une étude bilan sanitaire des vestiges classés monuments historiques.	Mise en place de réunions thématiques avec le comité scientifique, la DRAC et l'AMO et études de repositionnement stratégique à mener. Recrutement d'un cabinet d'architecte du patrimoine.	Septembre 2021 – février 2022. Février – mai 2022.
Poursuivre l'enrichissement de l'offre du musée à destination des publics.	Poursuivre le travail sur le public scolaire bien maîtrisé et aller chercher un nouveau public (éloigné, 35-55 ans).	Étude des publics menée par JM Tobelem.	Automne 2021-début 2022.
Amplifier l'attractivité touristique du musée.	Moderniser les sites archéologiques et le musée en proposant de nouvelles offres complémentaires pour créer un levier d'attractivité et un élément phare du tourisme du Sud-Rhône. Repenser les offres touristiques (restauration avec un nouveau concept, boutique, location d'espaces), sportives et culturelles (Haltes fluviales, Via Rhôna, œnotourisme).	Études spécifiques menées par LMDL sur le marketing territorial culturel et touristique en lien avec les structures de tourisme du territoire (Rhône et Isère). Développer de nouveaux partenariats publics et privés.	Automne 2021-début 2022.
Développer une nouvelle identité pour le nouveau projet muséal.	Repenser les parcours, réactualiser les contenus et les thématiques. Réinterroger les activités de recherche et de médiation.	Adapter les nouvelles thématiques scientifiques et culturelles à un nouveau concept marketing et touristique. Réfléchir à une stratégie de communication.	Année 2022-2023.
Poursuivre la réflexion sur les PSC du territoire de Vienne.	Intégration des équipes dans les comités scientifiques respectifs. Projets de parcours en ville et de collaborations scientifiques et culturelles.	Élaborer une stratégie pour unir les forces vives du territoire et structurer une nouvelle offre complète (Musées et mise en tourisme). Rencontre avec la DRAC et le Département de l'Isère pour consolider la vision des deux PSC.	2022-2023.
Faire rayonner les actions du Département du Rhône.	Renforcer les actions à destination des collégiens, du public éloigné et offrir une ouverture privilégiée pour les rhodaniens. Assurer un ancrage local, national et international.	Élaborer une stratégie au sein du pôle éducation culture et solidarité. Imaginer de nouveaux programmes de travail à co-construire avec différents partenaires.	2022-2023

I. DÉMARCHE ET CONCEPT DU NOUVEAU PROJET

« *Mémoire et oubli sont les deux pôles de notre rapport au passé, de leur équilibre dépend autant le bien-être du sujet animé et singulier que la permanence des monuments et des sociétés* ».

Alain Schnapp

● Un musée de territoire : la relation aux patrimoines, aux sociétés romaines et contemporaines

Nés du fleuve et d'un environnement topographique particulier, les sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal ont été façonnés par l'homme, au rythme de l'évolution et de l'occupation de *Vienna*, puis de Vienne et des communes environnantes, pour s'insérer enfin dans le territoire urbain que nous connaissons aujourd'hui.



Plan du cadastre Napoléonien. Saint-Romain-en-Gal 1809

© Archives métropolitaines et départementales. Lyon

Le futur pôle muséal de Saint-Romain-en-Gal devra être l'expression de leur territoire antique au regard de leur ancrage contemporain. Car les sites archéologiques se limitent rarement aux barrières qui cloisonnent l'emprise du musée ou de l'espace d'interprétation consacré, mais ils sont pourtant qualifiés au sein d'une emprise administrative et cadastrale actuelle. L'importance de l'acculturation des Allobroges à la société romaine à *Vienna* se traduit aujourd'hui sur le territoire, se lit dans le paysage, et se vit par les habitants grâce aux témoins que représentent les vestiges monumentaux et en élévation sur les deux rives.

L'enjeu aujourd'hui est de lier davantage les vestiges aux collections afin d'appréhender au mieux cette histoire antique et de la donner à voir aux publics dans toute son étendue.

● Un site à valoriser

Si l'histoire antique et si la discipline archéologique fascinent le grand public, le musée de site est un lieu idéal pour répondre aux aspirations du plus grand nombre. Cependant, élément d'un tout plus vaste, il doit se donner les moyens de donner à voir, en amont même de la visite, les qualités de l'ensemble qu'il valorise, et une fois sur site, se doter des outils nécessaires pour permettre d'accompagner le visiteur dans une vision d'ensemble. Un double travail de valorisation est donc à conduire ici : le premier en amplifiant le travail de recherche, le second en dotant l'équipement d'outils de médiation et de communication à la hauteur des enjeux.

Le musée doit également trouver de nouvelles lignes de force afin de muter aux côtés de notre société. Le défi est à la hauteur de la transition sociétale et sociale qui s'opère actuellement en France et dans le monde, particulièrement

après la crise sanitaire. Les publics sont avides de pratique et d'authenticité et veulent retrouver des ancrages forts et du sens. Le tourisme intra régional est important et incite les musées de sites à toujours interroger leur positionnement et leur rôle dans la société. Ces enjeux doivent en permanence être partagés tout au long de la construction des projets scientifiques et culturels, notamment pour la création des nouveaux parcours de visites.

La démarche d'une mise en réseau plus vivante et collaborative avec d'autres musées de sites archéologiques antiques, permettant notamment d'échanger sur les pratiques et savoir-faire de médiation, est aussi ici un moyen de travailler ces questions et d'accompagner le musée à davantage s'ouvrir au grand public et

à penser la recherche non plus comme une fin en soi, mais comme un outil de production de contenus à partager avec le plus grand nombre.

Cela conduit aussi à penser le site archéologique comme pôle d'attractivité essentiel, et sa protection prioritaire, non plus seulement à des fins conservatoires, mais comme patrimoine commun à partager. Cela pose de nouveaux défis : il s'agit de conjuguer sur un même site des reprises de fouilles, la conservation des vestiges et leur mise en visibilité, la circulation des publics et la médiation des vestiges, sans prioriser l'un plutôt que l'autre, mais l'un servant l'autre. La nouveauté réside dans cette non hiérarchisation ainsi que dans la prise en compte de l'intérêt et des attendus des publics « de leurs points de vue ».

Pour ce faire, la valorisation des sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal nécessitera une étude sanitaire sur les monuments historiques qui permettra la programmation de l'ensemble des restaurations des vestiges (arrêtée depuis 2019) afin d'assurer leur conservation et le maintien de leur lisibilité. Ces restaurations devront être couplées à des protections adéquates et devront être menées au regard des enjeux de valorisation du site ainsi que des futurs projets d'opérations archéologiques.

● Conquête et ouverture à de nouveaux publics

Nouveau ciblage

Le projet vise non seulement à l'élargissement des publics et à l'apport de réponses spécifiques à destination des publics éloignés (un travail avec les experts du champ social, médical et carcéral sera ici mené, le lien intergénérationnel sera de la même façon travaillé, ou encore de nouvelles formes d'offres adaptées à des publics vieillissants, comme les programmes mis en place dans le cadre du plan Alzheimer), mais également à l'amplification d'une nouvelle catégorie de public désormais dit « public cible ».

Si le musée était jusque-là tourné vers le jeune public et le public familial, le repositionnement global du projet devrait déplacer la cible et redistribuer les priorisations. Il s'agit en effet, moins de s'en tenir à une approche classique par tranche d'âge, que de penser en termes de dynamique territoriale et de tourisme pour faire en sorte que le musée devienne un véritable outil attractif du sud du Département.

Toute l'offre, y compris celle des services (restaurant, boutique) devra être revue en fonction, et servir le projet global de territoire.

Un travail d'articulation partenarial sera également conduit, d'une part avec Vienne et le positionnement stratégique du futur Nouveau Musée d'Histoire, d'autre part avec l'ensemble des acteurs touristiques du territoire, pour développer notamment une offre complète dédiée aux touristes, que ce soit le tourisme de niche qui deviendra cœur de cible comme celui attiré par l'œnotourisme, l'offre vin et art du territoire (Jazz, gastronomie).

Dans les faits

Dans cette logique il s'agit de travailler l'expérience du visiteur, de favoriser l'émotion et l'émerveillement. Observation, découverte, immersion et expérimentation seront les maîtres mots des parcours mis en place. L'organisation du site doit le permettre : le patrimoine doit être préservé mais ne doit pas être fossilisé. Les mosaïques réintégreront ainsi le site accompagnées d'une protection et d'un format de médiation à imaginer afin d'offrir aux visiteurs une approche inédite et privilégiée aux vestiges et aux collections. L'attention sera également portée à la mise en valeur du Palais du Miroir et à son intégration physique dans l'espace de visite afin de rendre lisible au public la compréhension de ce lieu d'exception, notamment à la faveur de l'ouverture à la visite des souterrains. La puissance des sites pourra également s'exprimer grâce aux nouvelles technologies qui seront développées au musée et sur site.

● La recherche scientifique comme ressource active du projet de site : pour raconter *in situ*



© J.-L. Prisset, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Restauration de la maison aux Cinq Mosaïques

Pour mener à bien la préservation des sites, l'engagement scientifique du musée au service de la protection des patrimoines sera à confirmer et à renforcer à la faveur de nouveaux projets archéologiques construits autour de projets collectifs et partenariaux. Il s'agit d'imaginer un musée où l'archéologie et la recherche seraient des maillons essentiels de la grande chaîne patrimoniale, culturelle, éducative, artistique et touristique.

La recherche doit être considérée comme une production continue de contenus qui viennent alimenter la connaissance de l'histoire romaine du site et du territoire : une actualité permanente des récentes découvertes du passé comme centre d'attraction des visiteurs et permettre ainsi leur fidélisation.

Ces contenus seront donnés à voir :

- dans le parcours permanent : création d'îlots d'actualités pour un musée dynamique, toujours en mouvement, rendant compte de l'activité archéologique du territoire ou du site ;
- dans le parcours extérieur : création de chantiers de fouilles terrestres et subaquatiques qui expliquent l'archéologie et racontent les découvertes *in situ*, création d'espaces de valorisation et de déambulation dans les jardins ;
- dans l'auditorium et sur le site : restitution des activités de recherche à l'occasion de colloques, conférences / débats, y compris dans leurs versions vulgarisées / ouvertes au grand public ;
- dans une résidence scientifique de chercheurs et d'artistes : pour un outil au service de cette dynamique.

L'intégration de programmes de recherches scientifiques au musée permettra d'inviter de jeunes étudiants, des chercheurs, des collaborateurs internationaux à participer à l'émulation scientifique et culturelle du lieu.

Le lancement de projets de chantiers archéologiques terrestres et subaquatiques permettra de donner une meilleure vision de l'unité de la ville antique grâce au fleuve et d'assouvir le rêve des visiteurs : être en lien direct avec la découverte *in situ*, en temps réel, et vivre la passion des équipes. La visite d'un chantier en cours de fouille est toujours une expérience inédite pour le visiteur et rend le lieu plus vivant et plus participatif, d'autant plus si cette rencontre peut s'enrichir d'explications sur l'actualité de la recherche à travers des colloques à destination des professionnels ou des cycles de conférences destinés au grand public.

Le sujet de l'Antiquité est alors abordé sous un autre angle, celui de son actualité, et de son usage. Des ateliers, des activités, des conférences débats, ou simplement des lieux de pratique comme la déambulation au jardin, vont offrir aux publics l'occasion d'aborder des sujets qui éveillent leur intérêt comme l'actualité de la philosophie antique, ou encore le rapport de l'homme à la nature. De la même façon une réflexion sur l'environnement et la biodiversité sera conduite et permettra d'aborder la préservation

du patrimoine naturel et fluvial, le Rhône étant l'un des axes majeur de ce projet. Le musée ambitionne ainsi de couturer des temporalités différentes (Antiquité – XXI^e siècle), autour de questions et/ou sujets universels et intemporels : préserver son environnement, se référer aux écrivains, poètes, philosophes et thérapeutes, cultiver son jardin, prendre soin de son esprit et de son corps, comprendre l'évolution des sociétés pour gagner en qualité de vie individuelle et commune sont autant de questionnements propres aux sociétés antiques qu'à nos sociétés contemporaines.

Le musée de site peut alors être un vecteur de pensées et de dialogue entre les scientifiques, universitaires et le public par une programmation culturelle forte qui favorisera le dynamisme de l'équipement

● **Réflexion vers de nouveaux outils structurants pour le futur équipement**

Attirer de nouveaux publics passe également par l'enrichissement de l'offre culturelle. La mise en œuvre d'une résidence d'artiste, qui s'articulera avec le centre de recherche, devrait par exemple permettre de développer une offre originale et qualitative, en capacité d'attirer des visiteurs peu familiers du musée aujourd'hui.

Ce repositionnement conduit à interroger l'image de l'équipement, et à interroger les stratégies de lisibilité / visibilité de ce repositionnement. Différentes stratégies peuvent être mises en place, notamment le recadrage du nom et du statut. S'agissant du nom, un travail pourrait être confié dès l'automne 2021 ou début 2022 à une agence de communication spécialisée en marketing territorial. Concernant le statut, une réflexion est actuellement conduite par LMDL sur la formule « centre culturel de rencontre » (CCR) afin de mieux définir les parallèles à effectuer entre les établissements culturels labélisés et les valeurs que souhaite porter le musée. La réflexion actuellement portée intègre une vision plus globale de l'ensemble du futur projet muséal et de la programmation culturelle et touristique dans le cadre d'une stratégie de captation de nouveaux publics.

Les études en cours permettront de poser de nouvelles bases de réflexion.

III • LES PARCOURS PERMANENTS AU DÉFI D'UN MONDE LABILE : UN DIALOGUE SITE-MUSÉE À RÉINVENTER

La philosophie du nouveau parcours, du musée au site et inversement, doit conserver les forces du parcours initial : laisser le visiteur déambuler à sa guise, sous une forme incitative, ludique dans un environnement adaptable et évolutif. À cet effet, l'appropriation des vestiges par la population locale sous un format responsable avec une réelle gestion des flux de visiteurs sera un point à repenser.

Le nouveau paradigme du musée doit donc travailler l'articulation de plusieurs patrimoines au sein d'un territoire, chacun questionnant la société et son rapport aux mondes antique et contemporain.

L'alchimie doit s'opérer à travers un discours clair et cohérent entre l'espace intérieur d'exposition permanente et l'espace extérieur, consacré à la valorisation du site archéologique dans toute sa diachronie. Les discours doivent se répondre et être complémentaires. La délectation s'entend devant une œuvre, mais aussi tout au long de la déambulation proposée, y compris sur le site.

L'enjeu sera de construire l'enrichissement de l'un par l'autre quel que soit le sens de visite : les clefs de lecture et d'interprétation en intérieur, l'espace d'émerveillement, de déambulation immersive et sensible en extérieur.

● Une nouvelle philosophie du parcours archéologique

Le parcours de visite fonctionnera comme un véritable dispositif immersif. Offrant au visiteur une découverte poly-sensorielle, il permettra de le sensibiliser à la vie à l'époque antique.

Architecture et art de vivre à l'Antiquité

La pensée antique et les pratiques romaines doivent guider la philosophie générale du lieu et inviter le visiteur à se laisser guider dans un apprentissage par le paysage et la nature, véritable art de vivre hérité de l'Antiquité qu'il est intéressant de restituer dans ce contexte. Les *domus*, les marchés, la *schola*, l'ensemble monumental ou bien encore les thermes du site sont des lieux qui incarnaient ce souci de partage, de vie, d'échanges et d'apprentissage, valeurs et desseins qui relient la société romaine et les fonctions actuelles du musée.

Pour ce faire, plusieurs aménagements sont à inventer :

- création d'une liaison entre le site archéologique et le Palais du Miroir : redonner une cohérence au lieu et offrir une découverte étonnante et inédite de l'architecture monumentale romaine. La passerelle (ou souterrain) pourrait elle-même être pensée en générateur d'informations interactives et immersives ;
- ouverture du réseau souterrain des égouts romains : rendre visible l'invisible pour des visites insolites ;
- réinstallation pérenne des mosaïques couplées à des protections : imaginées comme des « unités satellites du musée » apportant *in situ* les informations importantes nécessaires à la bonne compréhension de l'espace. Le nombre de mosaïques ou fac-similés envisagés et le calendrier sera discuté en lien avec les services de la DRAC ;
- installation d'aires d'opérations archéologiques terrestres et subaquatiques mobiles : rendre accessible l'actualité de la recherche *in situ* et générer de la nouveauté à chaque visite ;
- création de « folies contemplatives » : la découverte du monde antique est proposée par l'expérience de respirations et de mise en valeur paysagère du sites et des jardins pour une déambulation bucolique et une implication du visiteur à travers une invitation corporelle pour appréhender les vestiges en usant de tous ses sens ;
- création de nouveaux dispositifs sonores et visuels : c'est en partant des vestiges et de leurs sens premiers que l'on travaillera à faire revivre des temps forts de la vie de l'époque sur des lieux remarquables encore très parlant qui seront réanimés (le quartier urbain, le marché, etc.). Les dispositifs numériques évolutifs permettront la restitution des découvertes archéologiques et une réactualisation du discours permanent.



© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Le rapport entre l'homme et la nature

L'axe de réflexion portant sur le rapport entre l'homme et la nature entre dans la thématique choisie de la protection du patrimoine naturel et donne à lire les vestiges autrement. Cette piste de travail possède tous les atouts d'un développement important dans le futur parcours, tant dans le musée qu'en extérieur. En effet, la Nature, est très présente au musée, que ce soit à travers les collections permanentes (fleurons des mosaïques, éléments végétaux sur des peintures murales, verre gravé, lampes à huile, bas-relief...) ou les sites archéologiques et leurs abords. Le rapport de l'homme à nature et la description des espèces animales et végétales étaient déjà des questionnements présents à l'Antiquité, notamment chez certains auteurs comme Pline l'Ancien ou Virgile. Les textes antiques permettent d'appréhender certains aspects de la société et l'art de vivre romain.

Le musée peut devenir un acteur de l'éducation à l'Environnement, de la biodiversité, d'opération de science participative avec des partenaires spécifiques à travers de nouvelles visites à imaginer dans les programmes EAC en lien avec l'apprentissage du latin au collège. La charte Zéro phyto, souhaitée par le Département, est appliquée au musée et atteste d'une attention particulière à l'environnement et la prise en compte du développement durable dans les actions du musée.



Hôtel à insectes

© P. Padaillé, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal

Des projets innovants peuvent ainsi être pensés à la faveur d'aménagements sur le site à destination de visites détentes et à la découverte ludique et poétique telles que folies invitant à la flânerie :

- création de zones ombragées supplémentaires ;
- création de pergolas végétales et installation d'espaces détentes : chaises longues, hamacs ;
- installations poly-sensorielles : parcours sensoriels tous âges en autonomie ;
- installations favorisant la biodiversité et l'identification des espèces : ruches, zones de friches, zones de bassins, abords, potager, vignoble et verger en créant des outils pédagogiques adaptés ;
- développement d'installations temporaires : art contemporain, art et artisanat ;
- création de jardins contemporains et « abstraits » : partenariats avec des établissements scolaires et professionnels à créer, partenariat avec la LPO pour la protection de la faune et flore ;



- valoriser les végétaux antiques et contemporains sur le site : création de nouveaux outils pédagogiques : livret botanique, application numérique, atelier d'identification des plantes ;
- création d'espaces pour valoriser l'accessibilité à la Via Rhôna (accueil cycle), aux abords du site et à une éventuelle nouvelle halte fluviale au musée.

La mise en œuvre de l'ensemble des actions doit être partagée entre les différents services du Département, l'Épic Rhône-Tourisme, la DRAC (CRMH) mais également de nombreux acteurs du territoire tels que la DREAL, Vienne-Condrieu Tourisme, la Compagnie nationale du Rhône ou encore le Parc Naturel Régional du Pilat.

Le site pourrait ainsi être donné à voir différemment, dans une démarche citoyenne et écoresponsable. Cette thématique pourra être développée tout au long de l'année et plus particulièrement valorisée lors d'événements spécifiques de type Vinalia ou le festival Rendez-vous au jardin.

Jardin du Domaine des Allobroges

© P. Agneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal

Un outil pour la gestion des sites archéologiques : création d'un plan de gestion

La notion de « plan de gestion » est empruntée au vocabulaire des sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce document constitue un cadre stratégique opérationnel sur le terrain, proposant un plan pluriannuel d'actions pour la protection, la restauration et la mise en valeur des sites archéologiques et de leurs abords. Ce document détaille la politique de gestion d'un lieu ou d'un site, afin que ses valeurs soient conservées pour garantir son utilisation et sa protection sur le long terme et sa bonne transmission pour les générations futures.

Les sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe doivent donc être pensés pour une utilisation raisonnée et durable dans le temps. Chaque action a des impacts sur l'environnement et les vestiges. Construire un plan de gestion permet de penser un outil qui posera chaque action en cohérence avec le respect du site. Être garant d'un site archéologique de cette ampleur, classé Monument historique oblige à se doter d'un tel outil au service d'une stratégie claire et à avoir un suivi attentif.

Le plan de gestion sera écrit après le rendu de l'étude sanitaire du site qui sera réalisée en 2022 et s'appuiera sur ce document directeur, notamment en termes de méthodologie de travail. L'organisation et la structure du plan de gestion seront proposées

suivant des enjeux forts, déclinés en objectifs, en actions des équipes et en visibilité pour le public tout au long de l'évolution des sites. Ce document définira également les délais d'exécution des actions dans le temps : à court, moyen et long termes. Un tableau synthétique de la structuration du plan de gestion ainsi qu'un modèle de fiche détaillée par structures archéologiques avec les actions déjà réalisées et les objectifs à atteindre, sont proposés (Annexe 13).

La cohérence avec le nouveau parcours des collections permanente devra être visible et explicite pour le visiteur, à l'instar de la cohérence avec le parcours extérieur en ville qui relie les trois

sites du musée avec les monuments et musées de Vienne. Car l'enjeu majeur est bien de faire comprendre au visiteur que ce qu'il découvrira de part et d'autre du fleuve constitue en réalité une *Duplex Urbs* antique, autrement dit une seule ville et une même réalité antique. Pour servir au mieux ce discours, la construction du parcours antique pour la valorisation des sites pourra s'appuyer sur une signalétique commune sur les deux rives au service d'un discours partagé avec le service Ville d'Art et d'histoire et le musée d'histoire de la Ville de Vienne.

C'est grâce à cette méthode de travail partagée, dont les comités scientifiques transversaux sont l'expression, que l'approche sera la plus fidèle à la réalité historique et scientifique, et la plus à même de la faire comprendre, apprécier, ressentir par les publics. Les différents services de la DRAC, notamment les deux conseillers musées de chaque rive, sont associés à l'ensemble des avancées et veillent à l'emboîtement cohérent des discours, pour donner une vue globale aux visiteurs et leur permettre de facto de mieux appréhender chacune des rives (des sites et des équipements) dans leur spécificité.

●● Le parcours du musée

La modernisation des espaces et du parcours permanent s'apparentera à la création d'un « nouveau musée » résolument ouvert sur les sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe et tourné vers *Vienna*. Pour ce faire, une refonte complète et globale des espaces et du discours s'avère incontournable.

Le musée de territoire prend aussi tout son sens s'il est considéré comme un lieu unique et privilégié de ressources, d'échanges, de débats, de rencontre de tous les citoyens servant l'idée d'une démocratie culturelle. Les équipements intérieurs du musée rendent possible l'expression de manifestations et d'évènements participatifs à l'instar des espaces extérieurs. Abordant l'ensemble des sujets ayant trait à la société antique et à ses échos dans la société contemporaine, ces espaces serviront l'enseignement pédagogique des scolaires autant que du grand public.

Les objectifs du nouveau parcours

- présenter les diverses facettes de la romanité et l'actualité de la recherche ;
- réactualiser le contenu en retravaillant les thématiques (existantes et nouvelles) d'après le concept choisi tout en tenant compte du PSC du Musée d'histoire de Vienne ;
- réactualiser la médiation autonome, l'offre et les approches publics ;
- présenter les pratiques de l'archéologie et leurs pratiques *in situ* et expliquer la conservation, la restauration et la préservation du patrimoine ;
- mettre en valeur les sites archéologiques et leurs richesses : caractériser les différentes occupations des îlots et donner à voir les « vestiges en évolution » à travers l'Antiquité ;
- lier davantage l'histoire et la vie archéologique des sites de Saint-Romain-en-Gal et de Sainte-Colombe avec le propos du parcours permanent et des expositions temporaires.

Les dispositifs à concevoir

Afin de faciliter la compréhension du parcours pour le visiteur, plusieurs dispositifs sont envisagés :

- mettre en avant des points phares, « totémiques » pour chaque thématique à développer dans le musée et sur le site pour entrer en résonnance : par exemple, l'architecture et les techniques de construction, l'urbanisme ou encore le réseau viaire ;
- créer des renvois du site au musée et permettre une découverte dans les deux sens de visite ;
- créer de nouveaux espaces pour des unités d'expositions temporaires au sein du parcours permanent du musée et/ou du site avec des îlots de contenus dynamiques renouvelés en fonction de l'actualité de la recherche ;
- créer de nouveaux dispositifs pédagogiques : éléments à sentir, à toucher, à manipuler de manière ludique et autonome ;
- créer des espaces numériques, interactifs et modulables qui se répondent sur le site et dans le musée et des outils digitaux qui franchissent les murs et lient l'ensemble pour accompagner l'immersion dans le site à l'époque (ambiance sonore, réalité augmentée, intelligence artificielle ou encore plan en relief interactif).

L'ensemble de ces points sera travaillé dans le cadre de l'étude de programmation lancée à l'automne 2021.

Le potentiel numérique au service des publics

Si l'équipe scientifique se concentre sur la création d'outils de gestion de contenus numériques, c'est dans une démarche d'anticipation pour le développement de futurs outils ludiques et pédagogiques au service de la valorisation et de la transmission du savoir. Le numérique investit les musées depuis quelques années et permet de rendre accessible au plus grand nombre des contenus sous des formats interactifs et immersifs. La réflexion doit être menée sur la création du type d'outils les plus adaptés au rendu souhaité.

Plusieurs types de formats numériques sont possibles et à évaluer :

- la réalité augmentée pour restituer le quartier urbain et les différents îlots tels que les *domus* et inviter le visiteur à entrer dans l'évolution de l'architecture de l'urbanisme (lunettes, casques, panneaux interactifs...);
- des hologrammes liés à de l'intelligence artificielle pour permettre aux visiteurs d'interagir avec d'illustres Romains, des artisans connus à *Vienna* ou encore des auteurs antiques (Asiaticus, Chrysippus, Pline, Virgile...) pour entrer en connexion avec l'histoire de manière ludique et interactive ;
- une maquette, un plan relief 3D ou une carte au sol interactive ;

- des cartels numériques évolutifs et traduits en plusieurs langues ;
- des dispositifs pour aider à l'accessibilité des personnes en situation de handicap ;
- le développement de capsules numériques spécifiques pour la diffusion sur internet et les réseaux sociaux ;
- de nouveaux dispositifs adaptés aux expositions temporaires (films d'animations, livres audio, jeux vidéo, carnets de voyages...);
- prévoir des zones de pause accompagnées d'une réflexion liée à la philosophie antique.

Le dispositif devra servir le discours du parcours permanent intérieur et extérieur en autonomie, mais également s'adapter à la médiation guidée pour permettre une approche encore plus dynamique et enrichie.



© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Dépose de la mosaïque
de Saint-Laurent-d'Agnay

© P. Ageneau, Musée et sites
de Saint-Romain-en-Gal

Le futur parcours : thématiques pressenties

Les thématiques proposées ici sont celles envisagées dans le futur parcours. Néanmoins, elles seront réellement caractérisées et développées à partir de la fin de l'année 2021, début 2022, date à laquelle l'ensemble des réunions des comités scientifiques auront eu lieu et où l'inventaire complet et détaillé du nouveau mobilier intégrant nos collections sera validé (Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal et peut-être Sérézin-du-Rhône et Saint-Laurent-d'Agnay).

L'introduction, dans la future salle d'exposition permanente sera revue. L'entrée dans le parcours se fait par la présentation trop rapide du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal (la mosaïque du Dieu Océan) et la présentation d'une coupe stratigraphique représentative de l'évolution du lieu, mais sous-exploitée.

Le discours oriente ensuite le visiteur vers la présentation de *Vienna* antique à la faveur de maquettes, de mosaïques et enduits peints visibles sur toute la travée sud du musée.

Or, dans le projet scientifique et culturel du Musée d'histoire de Vienne, l'entrée du parcours antique se caractérise selon un axe similaire : l'origine, l'implantation topographique de la ville romaine de *Vienna*, l'organisation de l'urbanisme et des monuments. Autrement dit, la naissance et le développement de la romanité à *Vienna*, soit notre discours actuel.



Maquette de *Vienna*

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Mosaïque des Athlètes vainqueurs

© P. Veyseyre, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

La mosaïque des Athlètes vainqueurs, qui illustre justement ce propos au musée de Saint-Romain-en-Gal, est l'une des pièces demandées par le musée viennois. L'introduction devra donc être totalement repensée. Il est essentiel de garder à l'esprit qu'il sera nécessaire de parler de *Vienna* dans le parcours pour reposer le contexte.

Les thématiques de l'artisanat et du commerce, illustrées par la mosaïque des Dieux fleuves à Saint-Romain-en-Gal, seront également reprises dans le futur parcours viennois. Là encore, le mobilier issu des fouilles de Sainte-Colombe permettra de donner un nouveau regard sur cette partie qui conservera toute sa place au sein du futur parcours. Les autres thématiques seront conservées et développées au musée de Saint-Romain-en-Gal puisque les thèmes de l'habitat privé et de l'art de vivre à la romaine seront toujours traités à la différence du musée de Vienne qui abordera davantage la vie de la cité et la vie publique. Ce partage de grand principe sera conservé. Au musée de Vienne, le visiteur pourra donc comprendre l'évolution diachronique de la ville de Vienne, de la Préhistoire à nos jours, avec un schéma répétitif pour chaque séquence / période historique, basé sur l'urbanisme, l'architecture et l'évolution des pratiques sociales et sociétales à Vienne.

Au musée de Saint-Romain-en-Gal, le visiteur comprendra plus précisément la vie sur la rive droite et plus particulièrement, les pratiques privées et domestiques des élites, mais également de la population (peu développées jusqu'alors).

Des thématiques fortes ont été choisies pour renforcer le parcours permanent (musée et sites) et caractériser le nouveau concept. Tous ces thèmes permettent de poser les spécificités du site, de préciser ses apports pour l'affinement de la connaissance générale sur la romanité (à répartir entre l'intérieur et l'extérieur). Il s'agit donc de développer les thématiques suivantes :

- le site : à travers la valorisation des différentes constructions qui le composent ;
- l'évolution de l'occupation : les techniques de constructions, l'organisation spatiale, l'urbanisme et l'urbanisation du quartier ;
- les composantes du quartier : habitat, commerce (ouverture sur la ville et le monde antique)... ;
- la recherche : le développement de l'archéologie en tant que discipline scientifique ;



Mosaïque des dieux Fleuve

© P. Veyseyre, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

- le fleuve : cette thématique sommairement abordée actuellement dans l'exposition permanente nécessite une présentation plus exhaustive et une attention particulière. Axe structurant de la topographie viennoise, le fleuve Rhône a permis le lien vers la Méditerranée et la Suisse en favorisant le commerce et les échanges. Il était au cœur de la vie viennoise, de la richesse des élites, de l'iconographie des mosaïques et peintures murales mises au jour à *Vienna* ;
- l'ouverture sur le monde : carrefour politique commercial et économique, *Vienna* était en interaction avec les différentes régions de l'Empire romain. Il serait intéressant d'explorer le rayonnement et le fonctionnement d'autres sociétés et civilisations contemporaines de l'occupation du site de Saint-Romain-en-Gal. Ces exemples permettraient ainsi de développer un discours élargi sur l'importance des relations de l'Empire romain avec des contrées lointaines comme certains pays d'Afrique ou certaines régions de Chine. Cette thématique offrirait également la possibilité de générer des expositions plus originales, propices à de nombreuses collaborations internationales ;
- la pensée antique : les penseurs, poètes et philosophes de l'Antiquité restent des sources d'inspiration fortes et des maîtres à penser toujours actuels. La philosophie antique, née vers le VII^e avant J.-C. a produit de nombreux textes fondateurs et ce, dans de nombreux domaines. Souvent citées en références dans le cadre d'expositions, l'importance des œuvres de ces auteurs antiques n'est pour autant pas suffisamment remise dans le contexte

de leur époque et du lieu de leur écriture. Développer l'explication des œuvres d'Épicure, de Virgile, de Strabon, de Juvénal, de Martial ou de Columelle par exemple, pourrait notamment accompagner les visiteurs dans la découverte d'une pensée qui a toute son actualité et renforcer la connaissance et la diffusion de textes antiques traitant de l'environnement, de l'agriculture, de la géographie, de l'art de vivre et de l'art culinaire en découvrant des esprits critiques, parfois non dénués d'humour, trop souvent méconnus du grand public.

- le vin et la gastronomie dans l'Antiquité : cette thématique est intimement liée à l'art de vivre et à la vie quotidienne. Née à la faveur d'une exposition en 2004 : « Vigne et Vin, Nectar des Dieux, Génie des hommes », cette thématique s'est développée essentiellement depuis à travers les grands événements du musée. Elle recoupe également le thème des jardins et de la pensée antique.



Le Rhône

© P. Agneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*



Pressage du raisin lors des Vinalia

© P. Agneau, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

IV. LA NOUVELLE POLITIQUE DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Les expositions sont un outil d'attractivité fort, et de leur qualité dépend aussi la récurrence des visites du public de petite, moyenne et grande proximité, toujours en quête de nouveautés, de rêves et de questionnements.

Puisque l'écriture du futur parcours va démarrer en 2021 avec les réunions de comités scientifiques thématiques et que la salle d'expositions temporaires sera accessible en 2023, une philosophie des expositions peut d'ores et déjà être proposée. À la faveur des différentes thématiques qui seront abordées, l'organisation des expositions sera déclinée sous deux formats : les expositions de références et les expositions d'actualité.

La philosophie des expositions vise la valorisation auprès du grand public, de travaux scientifiques et de recherches archéologiques, ethnologiques ou toutes autres disciplines qui mettent en exergue un thème/des collections pour porter à la connaissance, expliquer, médier un discours sur l'Antiquité, sur le monde antique méditerranéen, la pratique de l'archéologie ou encore sur la défense des patrimoines en France et dans le monde. Des collaborations avec d'autres structures internationales sont également envisagées, notamment pour des co-constructions d'expositions itinérantes. Le souhait de mettre un pays différent à l'honneur, suivant l'actualité, chaque année est un parti-pris qui sera testé dès 2022 avec l'exposition "Expéditions en Égypte, des carrières d'Hatnoub aux grandes pyramides" qui permettra de mettre à l'honneur l'Égypte en lien avec l'archéologie expérimentale développée au musée et à la programmation culturelle associée.

Les travaux de recherches scientifiques sur le site et sur le Domaine des Allobroges seront valorisés. L'approche liée à l'archéologie expérimentale pourra être pensée au sein de certaines expositions, lorsque le sujet le permettra afin d'assurer une programmation encore plus ludique. Les collections antiques des sites de Saint-Romain-en-Gal et de Sainte-Colombe seront matière à de nombreux sujets d'expositions et de publications.

Les projets autour de la bande dessinée seront abordés différemment et davantage intégrés aux futures expositions d'actualité. Le concept est à repenser intégralement en s'appuyant sur le réseau d'auteurs et d'illustrateurs déjà créé ainsi qu'en mettant en place des collaborations avec les festivals rhodaniens comme le festival de la « Bulle d'Or » de Brignais, « Lyon BD festival » et le festival « Vendanges Graphiques » de Condrieu. Au-delà de l'aspect régional, l'attache est prise avec le « Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême » pour une réflexion plus ambitieuse.

● Les expositions de références

Cette nouvelle approche permet de nourrir en amont la réflexion sur les différents thèmes des expositions et laisse imaginer des collaborations inédites et innovantes pour les sujets à traiter. Même si les expositions représentent des années de travail invisible, l'enjeu aujourd'hui est de pouvoir s'offrir la liberté de rendre compte au public de l'actualité de la recherche en temps réel, pour éveiller sans cesse sa curiosité, entretenir ce lien qu'il a au musée et qui au fil des années va pouvoir ainsi se consolider. Le travail scientifique et de positionnement fera l'objet d'échanges permanents avec la DRAC, les archéologues, les chercheurs et les opérateurs en archéologie préventive.

Les expositions seront donc pensées pour fidéliser notre public tout en attirant un nouveau public afin de permettre un renouvellement et une récurrence des visiteurs. Grâce à des expositions prestigieuses, le musée de site s'inscrit dans une démarche de tourisme culturel à même de lui donner une visibilité nationale et internationale, tout en veillant à prendre en compte la saisonnalité des visiteurs et des grands événements de la Région.

Dès novembre 2023, des expositions de référence seront présentées chaque année. Leur durée maximale sera de six mois, sur la période de novembre à avril. Cette période couvre une partie de la période scolaire ainsi que trois périodes de vacances permettant d'attirer plusieurs types de public à ces rendez-vous. De plus, il s'agit d'une période de basse fréquentation et les expositions seront un bon moyen de l'accroître.

Dans la salle d'expositions temporaires nouvellement rénovée, ces expositions offriront l'accès à des collections inédites et des prêts prestigieux ainsi qu'à une programmation innovante. Le confort de visite sera à intégrer de façon à ce que les publics passent avant tout un moment le plus agréable possible. Les expositions seront conçues dans le respect des normes d'accessibilité handicap et tout un volet sera développé à destination du plus jeune public et d'un public familial. Ces expositions « grand format » devront bénéficier d'un budget conséquent car elles pourront impliquer des restaurations importantes et des prêts ambitieux. Ces expositions seront scénographiées et externalisées auprès d'agences spécialisées.

L'exposition "Mémoires, le site de Saint-Romain-en-Gal" ouvrira ce cycle d'expositions de références en 2023. Cette exposition inaugurale sera fondamentale pour découvrir l'histoire du site archéologique, la genèse des collections et la philosophie du nouveau projet scientifique et culturel. Cette exposition sera l'occasion de nombreuses collaborations avec des institutions prestigieuses comme le musée Rodin de Paris et fournira une expertise approfondie sur l'art contemporain en lien avec la notion de vestiges et de ruines. L'exposition de 2024 sera consacrée aux vestiges mis au jour récemment sur les sites du Bourg et des petits jardins à Sainte-Colombe et présentera en avant-première les collections restaurées qui intégreront le futur parcours permanent rénové. Il est prévu d'exploiter l'extraordinaire mobilier issu de ces sites à travers d'autres expositions temporaires.

Plusieurs autres thématiques d'expositions temporaires sont d'ores et déjà pressenties, telles que Vitruve ou les voyageurs de l'Antiquité et d'aujourd'hui. Elles sont encore à préciser et feront l'objet d'échanges avec le comité scientifique.

● Les expositions d'actualité

Expositions dynamiques créées sous la forme d'îlots d'actualité disséminés dans le parcours permanent et sur le site, elles reflètent l'actualité de la recherche ou le traitement de sujets actuels, déclinent le concept et les thématiques et sont envisagées sur deux à quatre mois maximum sur la période estivale.

L'effet est double : dynamiser l'espace permanent en donnant sans cesse des éclairages actualisés sur les sujets traités, et permettre aussi en retour une relecture des informations données dans le parcours permanent, à chaque fois mises en perspectives différemment. On casse ainsi l'écueil d'une dissociation entre parcours permanent, peu visité par les publics récurrents, et expositions temporaires de références longues à monter, pour capitaliser sur l'ensemble de la collection afin d'offrir un discours plus complet, plus cohérent et en même temps plus riche, plus passionnant et toujours actualisé. On engage avec le temps un désir de se tenir informé, et donc une récurrence des visites, avec un bon indice de satisfaction.



Vue de l'exposition : L'art et la matière, céramiques antiques et contemporaines

©Julien Bourreau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Pendant la rénovation de la salle d'expositions temporaires, l'objectif est d'investir les espaces d'exposition permanente dès 2021 pour tenter l'expérience du lieu et l'intégration sous forme d'îlots d'actualités des nouvelles thématiques envisagées. Si cette option fonctionne, elle sera étudiée par le cabinet de programmation comme élément structurant de la future salle permanente. Jusqu'en 2023, quatre expositions d'actualité sont prévues dans la salle d'exposition permanente pour assurer le maintien de la fréquentation et proposer des nouveautés aux visiteurs.

"L'art et la matière, céramiques antiques et contemporaines", première exposition d'actualité qui inaugure ce nouveau cycle, s'est déroulée du 4 février au 16 août 2021. Initialement prévue en 2020, pour l'accueil du colloque de la Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule (SFECAG), cette exposition a été également l'occasion de rendre hommage à Jean-Jacques Dubernard, potier et partenaire historique du musée.



Scénographie de l'exposition l'Odyssée des Femmes

© La Martinière, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

En 2022, l'Égypte est à l'honneur en France avec le bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion. Le musée souhaite contribuer à cette commémoration en proposant une exposition sur l'opération archéologique d'Hatnoub, importante carrière d'extraction de l'albâtre dès le III^e millénaire avant J.-C. Cette exposition permettra de s'insérer dans une thématique nationale, d'expliquer de nouvelles méthodes archéologiques et de présenter le travail d'une mission française à l'étranger. Le recours spécifique à l'archéologie expérimentale éclairera la thématique de la taille de la pierre dans l'Égypte pharaonique.

En septembre 2021, une nouvelle exposition "L'Odyssée des femmes" a proposé un regard sur les personnages féminins de la littérature antique et leur importance dans la littérature contemporaine. Cette thématique permet de s'essayer au thème littéraire tout en reprenant le principe des expositions sur la bande dessinée. Elle est le fruit d'un projet tutoré en lien avec le laboratoire de Serge Chaumier, membre du comité scientifique du musée.



illustration pour l'exposition Hatnoub

© E. Rosset, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

En 2023, le musée proposera une exposition intitulée provisoirement *Le vin, patrimoine de l'humanité* qui présentera notamment les résultats de l'ANR VINICULTURE menée par l'équipe de Laurent Bouby (CNRS-ISEM, Montpellier) à laquelle le musée a activement participé. Cette ANR (2017-2021) vise à intégrer des méthodes innovantes en archéoscience, afin d'identifier les caractéristiques et la diversité des vignes et vins produits et consommés en France de la Préhistoire au Moyen Âge. Au-delà de ces résultats inédits, cette exposition envisagera avant tout le vin comme un patrimoine matériel et immatériel mondial, du point de vue biologique, paysager, culturel ou technologique. La richesse du patrimoine et de l'histoire vitivinicole locale fera l'objet d'un traitement tout particulier en s'appuyant sur de nouvelles études géo-historiques concernant les vignobles de Côte-Rôtie et de Condrieu. Le musée jouera là pleinement son rôle d'outil de valorisation des patrimoines du territoire, tous patrimoines confondus. Ce sera aussi une stratégie pour capter des publics de niche, recherchés, notamment les publics oenotouristiques et gastro touristiques, et de tisser avec eux un lien et des habitudes qui se structureront notamment par une politique d'activités et d'évènementiel du musée autour de ces thèmes.



Vignoble de Côte-Rôtie

© C. Caillaud, *Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal*

En termes de production, ces expositions seront portées par les équipes internes du musée qui travaillent pour la plupart et depuis plusieurs années sur ces thématiques de recherche.

Ces expositions devront également témoigner des collaborations nouées avec le réseau des musées de sites antiques en France, le long de la vallée du Rhône et à l'étranger. Grâce aux échanges réalisés dans le cadre de la COPAM, du fonds Serge Turrenç avec Aix-en-Provence ou encore d'autres projets internationaux, les résultats seront valorisés dans le cadre d'expositions au format adapté et des coproductions pourront être mises en place, pour l'ouverture et la richesse scientifique des approches et des collections présentées, mais également pour des économies de moyens, pour l'amplification de la dimension nationale et internationale du musée, et dans le cadre de stratégie de communication et de qualification du musée comme site intégré aux sites antiques les plus prestigieux de la Méditerranée. Le choix et la discussion des futurs thèmes d'expositions seront soumis au comité scientifique pour avis et expertise.

● La formation comme clé de développement

L'ambition du nouveau projet accorde un rôle important à la formation d'étudiants et à la place que le musée peut leur offrir. Comme dans l'exemple du projet tutoré mené en 2020 avec les étudiants du master professionnel de l'université d'Arras, sous la direction de Serge Chaumier, les objectifs sont multiples : mettre à disposition les projets du musée pour former des étudiants aux métiers de la muséologie et de la régie des œuvres, donner un autre regard à l'équipe des expositions, apporter de nouvelles propositions et chercher à devenir un moteur à idée pour le futur. En 2021, les étudiants de l'École d'Arts Appliqués de la Martinière Diderot (Section Design graphique, Design d'espace et objet) rejoignent ce projet pour permettre l'expérimentation sur des sujets concrets. Par ailleurs, le lien sera

à faire avec les étudiants en stage sur le chantier archéologique. Ces expériences sont de premières pistes à renouveler et à enrichir de collaborations avec d'autres institutions pour apporter le concours du musée à la formation (écoles de design graphique, arts appliqués et Beaux-arts). Ces rencontres et croisements de pratiques de générations permettront d'apporter un nouveau dynamisme aux équipes projets et à la réflexion menée. Des conventions de partenariat sont déjà en cours avec différentes universités et centres de recherches et une personne du service scientifique est en charge du suivi de ces collaborations.



Collaboration avec les étudiants du Lycée La Martinière (Lyon)

Le musée et sites de Saint-Romain-en-Gal souhaite mettre en place une nouvelle politique des publics afin d'offrir une attractivité plus importante pour un plus large public.

Lyon, épice de la culture locale et régionale, propose une offre culturelle foisonnante qui sait capter un très grand nombre de visiteurs.

L'objectif est de faire du musée de Saint-Romain-en-Gal, un nouveau centre culturel et touristique en proximité de la Métropole de Lyon, pour inviter le public de l'ensemble du Département du Rhône, de l'Isère et des départements avoisinants, à venir vivre une expérience patrimoniale inédite *in situ*.

L'émotion, l'apprentissage, le plaisir, la détente, l'immersion et l'expérience sont les promesses de ce projet partagé et collectif.

Le public familial et scolaire doit être encouragé par des offres qui fonctionnent, mais qui doivent être réinventées, notamment en autonomie. Le réel challenge sera porté sur la conquête des publics touristiques, ciblé sur le territoire du Rhône et de Vienne-Condrieu Agglomération, favorisant les étudiants et les 35-55 ans autour d'offres spécifiques liées notamment à l'oénoastronomie, aux festivals (musique, littérature) et au tourisme vert (Via Rhôna et fleuve).

Le nouveau projet du musée, avec la rénovation de l'accueil visiteur (accueil, espace sécurité), de nouveaux parcours, l'accessibilité aux vestiges invisibles et la modernisation des vestiges en périls sous abris, une nouvelle muséographie, de nouveaux services aux publics (auditorium, boutique, restauration, centre d'hébergement) et le développement des outils de médiation (numériques, espaces dédiés en extérieurs, modernisation du domaine des Allobroges et fausse fouille),

devrait permettre d'instaurer une politique des publics audacieuse et innovante.

Grâce à une politique entreprenante et avec les moyens appropriés, ce nouveau site culturel ambitionne d'accueillir 150 000 visiteurs par an et de remonter la fréquentation des expositions de références à 50 000 visiteurs. L'analyse des publics et le travail à mener sur le repositionnement marketing seront des outils indispensables pour élaborer une stratégie adaptée à ce dessein.

● Conforter et actualiser les actions

Les actions créées au musée sur des thématiques spécifiques qui plaisent aux visiteurs se poursuivront avec des évolutions de contenus.

Les propositions classiques

- les visites guidées, les ateliers et stages seront repensés à la faveur des thématiques du nouveau parcours : avec une nouvelle signalétique, la médiation devrait être plus aisée dans les années à venir, notamment au regard des futures liaisons à imaginer entre les sites archéologiques du Palais du Miroir et le site principal du musée. Les parcours musées/ville en lien avec VPAH et le Musée d'histoire de Vienne sont encore à développer, car ils permettent de bien appréhender l'environnement du musée et le territoire de *Vienna* ;
- la diversification des offres tout public devra se poursuivre : dans un esprit multidisciplinaire, les cycles de conférences, spectacles, concerts, cours de yoga, de dessin et autres pratiques de loisirs culturels et scientifiques devront se développer ainsi que la participation aux événements nationaux et internationaux (JEP, JNA...) ;
- les propositions pour le public scolaire devront se poursuivre avec plus de proximité auprès du public du territoire et des collégiens : la création de nouveaux outils devrait permettre d'aller au plus près des écoles en développant des livrets, des podcasts, des vidéos (Tutos gallo, missions du musées...) à intégrer notamment dans les ENT des collèges. La révision des parcours EAC devra être davantage co-construite avec les professeurs et la demande d'un enseignant détaché devra être renouvelée afin d'offrir davantage de « packs enseignants » favorisant les visites en autonomie au musée ;
- l'engagement pour le public spécifique sera consolidé : avec l'obtention du label Tourisme et Handicap en 2021, de nouveaux partenariats seront menés notamment avec le Pôle Solidarités du Département du Rhône ainsi que les structures sociales du territoire et de nouveaux outils seront réalisés (audio description, visioguide, livrets FALC...).

Les actions liées à l'archéologie expérimentale

L'archéologie expérimentale est une spécificité développée au sein du Domaine des Allobroges, qui doit être repensée, pour gagner en cohérence avec le futur parcours permanent extérieur et intérieur, mais également pour devenir un lieu autonome où le public pourrait avoir le choix de dispositifs et de promenades ludiques.

L'objectif est de :

- développer de nouveaux temps forts réguliers : tout au long de la saison, notamment l'été et non plus seulement lors de journées dédiées, autour de la reconstitution historique et l'archéologie expérimentale ;
- imaginer de nouveaux espaces et leurs rénovations : pour les pratiques d'ateliers en lien avec les futures thématiques (jardin, vignoble, biodiversité...) ainsi que la fausse fouille et le centre d'hébergement pour améliorer l'accueil des classes patrimoines ;

- créer de nouveaux événements au sein du Domaine : se positionner comme site pouvant participer au festival Rendez-vous au jardin et développer un partenariat avec des établissements professionnels du territoire ;
- faire évoluer l'offre des grands événements : repositionner les Journées gallo-romaines et Vinalia, festival des cultures gastronomiques en alternance et en biennale, sur les deux rives, en lien avec Vienne-Condrieu Tourisme.



Journée gallo-romaine des collégiens

© P. Agneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

● Imaginer les nouvelles pratiques de visites

L'ensemble des dispositifs de médiation doit être repensé pour améliorer la qualité de l'offre.

Pour le public touristique

- la traduction des textes : il est important de favoriser l'accès aux dispositifs de médiation en langues étrangères (visioguide, livrets de visites, textes et cartels, fiches de salles, dispositifs numériques...). Actuellement disponibles en anglais, italien, espagnol et allemand, il serait nécessaire de développer des versions en russe, chinois ou encore en néerlandais, en lien avec l'étude des publics attendue ;
- les croisiéristes et la Via Rhôna : il s'agira de caractériser une nouvelle offre, en lien avec de nouvelles structures adéquates pour l'accueil de touristes de courte durée.



Stand de restauration aux Vinalia

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Cuisson de céramiques expérimentales

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Fouillage du raisin lors des Vinalia

© P. Ageneau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Pour le public du territoire

Faire évoluer l'ensemble des événements oblige à penser de nouveaux lieux adaptés aux thématiques :

- Penser un lieu pour cuisiner : le jardin produit des fruits, des légumes et des plantes fraîches qu'il est intéressant d'utiliser pour de nouveaux ateliers liés à l'alimentation et à la gastronomie ;
- Penser un lieu pour déguster : près du vignoble prévoir un espace pour parler du vin et de son histoire ;
- Penser un lieu pour profiter des festivités : prévoir un aménagement évolutif en extérieur (scène mobile, gradins, régie et matériel technique), dédié à la programmation culturelle et événementielle, couvert et éclairé, qui sera particulièrement utile lors de la période estivale afin de développer de nouvelles propositions (cinéma de plein air, spectacles, concerts, dégustations...), mais aussi de nouvelles formes de parcours sur le site et des liaisons avec les équipements connexes ou annexes : restaurants, espaces dégustations, espaces hôteliers, etc.).

Pour le public scolaire, le jeune public, les étudiants et les passionnés de culture

L'innovation en matière de médiation et de transmission des savoirs doit également convoquer de nouveaux partis pris transversaux :

- création d'une résidence d'artistes et de chercheurs : l'invitation aux artistes à venir séjourner en résidence au musée est entendue comme la structuration d'un véritable outil au service de la



Rencontre littéraire avec Sylvain Tesson

© F. Schiff, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

nouvelle programmation culturelle et du futur parcours. Les artistes pourront avoir un temps de création in-situ (Maison Chaumartin à rénover face aux vestiges) et un temps de restitution publique (scolaire et tout public). En pendant de la création d'un centre de recherche, on trouvera la résidence d'artistes/d'écrivains. Un conseil artistique, devra être créé pour les choix de résidences avec une alternance de disciplines à développer (photographie, danse, littérature, métiers d'arts...). La philosophie du lieu reposera également sur une prise en compte systématique du public et des actions à mener avec lui pendant le séjour ou après. De nombreuses déclinaisons de rendu public peuvent être imaginées et l'intérêt de coupler le scientifique à l'artistique réside dans le fait de trouver une stratégie de captation des publics inédite et attractive. Les modalités de gestion de ce nouvel outil devront être pensées sous différentes formes (appels à projets, propositions sur thématiques...), mais l'esprit de l'accueil d'un artiste ou d'un chercheur serait sous la condition de restitutions publiques, quel qu'en soit le format (conférences, soirées, expositions, travail avec des classes...);

- impulser une nouvelle politique éditoriale : pour permettre de satisfaire un large public tout en attisant sa curiosité, plusieurs types de publications sont imaginés :
- une collection grand public sur les découvertes du site, les structures archéologiques et les collections ;
- une collection scientifique pour la publication de recherches d'opérations archéologiques, d'étude de mobilier ou d'actes de colloques et journées d'études à venir ;
- une collection jeune public avec une déclinaison des expositions d'envergure ou de thèmes relatifs au site et aux collections du musée, mais également la proposition de déclinaisons d'expositions en film d'animation ou livre audio pour enfants ;
- des publications sous un format bande dessinée ou manga lorsque le sujet s'y prêtera.

VI. SERVICES ET ÉQUIPEMENTS : RENFORCER LA QUALITÉ DU FUTUR PARCOURS VISITEUR ET LE CONFORT DE TRAVAIL DES ÉQUIPES

Le public, qui fait la démarche de découvrir un musée de site pour la première fois, a déjà quelques idées ou images en tête. S'il n'a pas pris le temps de se renseigner avant ou d'étudier avec attention le site internet, il restera toujours sur la première impression qu'il se fera le jour de sa visite : l'accueil, la qualité du discours, la qualité des espaces verts et des infrastructures et surtout, la diversité et la qualité des prestations de médiation proposées. Les pratiques des visiteurs ont nettement évoluées ces vingt dernières années et les exigences (ou les envies) d'un confort de visite s'expriment clairement. Les visiteurs attendent des services, qui passent par des équipements sur site, des éléments de confort, mais aussi prioritairement par la qualité d'accueil, qui est le premier contact avec le musée.

Il est donc essentiel d'améliorer cette chaîne, qui va de la signalétique qui conduit au musée (que ce soit du parking ou de la ViaRhôna, de l'autoroute ou du centre de Vienne, des coteaux de Côte-Rôtie ou du Pilat...) à l'expérience de visite, la relation aux agents, jusqu'à la post-visite.

● Prévoir la visite

Préparer sa visite sur les sites internet et les réseaux sociaux est une pratique courante que la crise sanitaire a accentuée si l'on en juge par la multiplication de réservations en ligne, par mail ou par téléphone de créneaux de visites, ateliers et événements. Le musée doit s'inscrire dans cette nouvelle offre et avec la Direction des usages numériques du Département, cherche la meilleure solution pour le développement du logiciel de billetterie afin d'intégrer un système de vente en ligne. Déjà souhaité par les équipes depuis de nombreuses années, notamment pour faciliter l'accès et la fluidité lors des grands événements, ce système sécurisera les consignes sanitaires en vigueur (moins de contacts avec l'accueil et avec les modes de paiements). Cependant, ce nouveau projet nécessitera un agent à mi-temps en plus dédié uniquement à la mission de gestion des ventes et des jauges de fréquentation.

● L'accueil

L'accueil du musée sera complètement repensé pour faciliter la réception du visiteur. Tout sera reconsidéré dans le cadre de la programmation : situation, sas thermiques, mobilier, rangements ou encore vestiaires. Il sera important d'intégrer à la réflexion la modularité de l'accueil en fonction de la saisonnalité, de façon à mieux gérer les groupes notamment en période d'affluence, ainsi que la pratique même de l'accueil (réservation en ligne, accueil des visiteurs, livre d'or...).

● La sécurité

Le PC sécurité doit être repositionné car les agents travaillent dans un lieu exigü et sans fenêtres. De même, l'installation de l'espace Vigipirate, initialement temporaire sur le parvis du musée, est devenue pérenne, la fouille des sacs se faisant en extérieur, et les agents étant de ce fait en permanence soumis aux aléas climatiques. Il serait judicieux de prévoir une meilleure disposition de cette première étape incontournable du parcours de visite. L'installation de caméras supplémentaires a été réalisée en 2021 et a déjà facilité la surveillance. Il serait également souhaitable de stabiliser l'équipe avec des recrutements plus pérennes.

● Réflexion autour de nouveaux espaces de restauration

Un restaurant et des espaces de détente, de collation, sont des outils indispensables pour passer d'un musée et d'un site à un lieu à vivre. Attirer des publics de proximité, comme inviter à la déambulation et à venir passer du temps sur le site demande à ce que l'offre soit développée, diversifiée, cohérente avec le concept général du site, et variée dans les propositions de contenus comme économiques.

Le concept actuel doit être révisé, sur la base de l'étude de ses dysfonctionnements, mais plus encore en regard du nouveau projet global et de la dynamique dans laquelle le musée et le site vont devoir s'inscrire comme lieu à vivre et attraction phare du territoire.

Il s'agira donc de reconsidérer le positionnement commercial, et de travailler davantage autour des concepts bar à vin/piano bar Jazz club, sur une soirée par semaine, et d'une offre allant de l'offre gastronomique ou semi-gastronomique (concept de naturalité en lien avec le potager) s'appuyant sur une cuisine locale et qualitative, permettant notamment de capter la clientèle oenotouristique déjà présente sur le territoire, ou une clientèle gastronomique venant de la région lyonnaise, des croisiéristes ou des programmes soutenus par la Vallée de la gastronomie, à une offre plus adaptée à un public de proximité, désireux simplement de passer un bon moment voir de prendre ses habitudes pour déjeuner sur le site de quelques encas. L'enjeu sera de respecter l'éthique locale et saisonnière. Un Food truck, un espace salon de thé, des points de rafraichissements pourraient compléter l'offre. Les « lieux de restauration » pourront prendre plusieurs formes et être répartis sur le site selon les niveaux de prestation. Les offres varieront.

En extérieur, un bar éphémère pourrait être pensé avec un petit espace pour les concerts et spectacles organisés pour les nocturnes chaque semaine de l'été. Les brunchs du dimanche midi fonctionnent particulièrement bien lors de la semaine de Jazz à Vienne et les dimanches d'été. La fréquentation est bonne et la jauge complète à chaque session. Ce concept fonctionne bien avec le lieu, tout comme les soirées « tapas dégustations » organisées à l'été 2020. Le souhait d'expérimenter la venue

de Food-trucks lors des périodes de vacances, notamment l'été est encore à concrétiser.

Une étude de positionnement stratégique et de public cible est confiée à l'agence AID Observatoire depuis novembre 2021.

Enfin, une part importante est donnée au jardin et au verger du Domaine des Allobroges dont les productions pourraient servir pour des actions de médiation auprès du public. Il a déjà été constaté que des ateliers sur la cuisine romaine suivis de dégustations étaient particulièrement appréciés et il serait intéressant de proposer des temps de préparation ou d'animations d'ateliers cuisine en groupe, dans les locaux homologués mieux adaptés. Les scolaires ne seront pas en reste, avec des propositions spécifiques pensées avec des produits locaux, notamment pour l'accueil des « classes patrimoines ».

On pourra également prévoir des restaurants éphémères, liés aux animations et évènementiels, des exceptionnels avec des chefs invités, etc. La notion de bien-être, héritage de la philosophie antique infusera toutes les propositions.

Les études conduites par le Département en parallèle des études de programmation permettront d'affiner propositions et modèles économiques.

Par ailleurs, la restauration du personnel du musée n'est pas prévue, aujourd'hui, le personnel ne disposant pas d'espaces suffisants pour déjeuner. Il sera important de le prévoir lors de la rénovation.

● Les espaces de location et de réception

Les formules de location d'espace doivent être de nouveaux travaillées (centre d'hébergement, salles de réunion, espaces de formations). Les accès à l'auditorium et au site seront envisagés dans des espaces rénovés. Des demandes régulières de location de la salle d'exposition permanente ou de lieu de déjeuner sur le site sont reçues. Ce potentiel est à prendre en considération. Il suppose des aménagements spécifiques, notamment en termes d'accès, de gestion des usages et des flux (intérieur/extérieur), mais représente aussi une formidable opportunité pour le musée, en termes de notoriété mais aussi comme outil d'équilibre économique. Cette offre doit être clairement encadrée et ne pas être priorisée au dépend des activités pédagogiques et culturelles du musée. Pour autant, elle doit permettre de générer une activité significative et accompagner l'évolution de l'équipement vers un modèle économique plus solide, davantage tourné vers des collaborations avec des partenaires extérieurs, favorisant ainsi l'inscription du musée et des sites dans l'activité globale du Sud Rhône.

● Les espaces pédagogiques et évènementiels

Les espaces pédagogiques sont confortables, mais mériteront des aménagements. Il s'agit désormais de leur donner l'équivalent aussi en extérieur. Les ateliers d'été, ateliers de fouilles, découvertes, etc., comme les ateliers qui devront être développés. Les petits philosophes au jardin, gagneront en attractivité. Pour le confort des médiateurs, des espaces de rangements et de mise à l'abri pourront être pensés.

● La boutique

La boutique est l'une des propositions à retravailler entièrement. L'Antiquité permet de penser, d'offrir une quantité importante de déclinaisons d'objets dérivés, de jeux, de livres scientifiques ou grand public. La boutique doit être un lieu bien achalandé, en adéquation avec la vie du musée.

Des produits dérivés naturels et bio pourraient être préparés avec les productions du jardin (miel, tisanes, thé...) et travaillés avec des entreprises du territoire. Le savoir-faire concernant le textile pourrait être mis à disposition pour la vente de vêtements ou encore de patrons.

Enfin, la boutique se doit de proposer des produits éphémères associés aux thématiques des expositions temporaires permettant ainsi aux visiteurs de caractériser leurs achats aux couleurs de l'évènement vécu. La boutique doit susciter l'envie, la curiosité et l'attractivité. Elle doit être un élément à part entière de la vie du musée et, tout comme le modèle de restauration ou d'hébergement, être un outil au service du modèle économique.

VII. LA RECHERCHE COMME OUTIL ET RESSOURCE AU SERVICE DU PROJET

Depuis l'origine des opérations archéologiques liées au site de Saint-Romain-en-Gal, la fouille a été menée avec un double objectif : comprendre et restituer. Avec la décision de construire un musée de site, la question du rapport aux vestiges s'est posée immédiatement : qu'est-il possible de conserver en l'état ? Qu'est-ce qui peut être montré restauré ? Comment rétablir le lien avec le discours du musée ?

Cette poursuite constante de l'activité de recherche et de l'actualisation des données, notamment sur l'étude urbaine, architecturale du site et du territoire, a complètement renouvelé le discours au fil des années. La confrontation des points de vue de l'ensemble des archéologues responsables de fouilles sur le territoire de *Vienna* est essentielle pour la construction des futurs discours des musées archéologiques des deux rives, car la recherche continue d'avancer sur le reste du territoire à la faveur des opérations archéologiques qui se sont succédées et des programmes de recherches en cours.

De ce fait, la compréhension du site participe activement à la compréhension du territoire de *Vienna*. La recherche ne se fait pas seule et il est important de reconstituer une équipe archéologique dédiée au musée de site, tout en intégrant des collaborations extérieures, nécessaires au bon équilibre entre ouverture et échanges. Ces collaborations devront se nouer avec l'État (notamment le Service Régional de l'archéologie (SRA), le Département des recherches subaquatiques et sous-marines (DRASSM)), le monde universitaire et les chercheurs, d'abord régional, puis national et international, l'ensemble des opérateurs d'archéologie préventive ainsi que d'autres structures patrimoniales.

Un nouveau projet d'analyse de la documentation et sa numérisation est mené parallèlement à l'étude des anciennes opérations archéologiques. La création d'un nouvel outil informatique numérique de recueil et d'analyse de cette masse d'informations est en cours (SIG). L'objectif final est de pouvoir mettre à profit les résultats des recherches pour l'ensemble de la communauté scientifique et pour le grand public. De plus, la création d'un atlas topographique et archéologique de *Vienna* sera l'un des projets fédérateurs de ces prochaines années pour l'ensemble de la communauté scientifique qui œuvre sur ce territoire.

La détermination des enjeux scientifiques est donc primordiale pour le montage de projets de recherche et de partenariats universitaires inhérents à la reprise des opérations. Cependant, l'archéologie à Saint-Romain-en-Gal implique la présence et l'action d'archéologues sur le site, garants de la cohérence scientifique, de la pérennité du propos et pour mener à bien les restaurations et autres projets scientifiques. La proposition de remettre l'archéologie et la recherche au cœur du projet scientifique et culturel est donc le postulat de départ pour toutes les actions proposées par la suite.

● La vision pour demain : dessein de la recherche sur un musée de site

Les enjeux actuels consistent avant tout à caractériser un nouveau programme de recherche composé de problématiques scientifiques spécifiques inhérentes au site, d'étudier le meilleur rapport à avoir aux vestiges, d'établir une nouvelle stratégie de restauration globale et de mener une réflexion créative, dynamique pour une meilleure restitution au public. Il s'agit de mettre la réserve archéologique au service de l'étude, de la formation, de la valorisation sous toutes ses formes et plus que tout de s'en servir comme outil support ressource d'attractivité toujours renouvelée du site et du musée auprès du plus large public.

Une nouvelle dynamique pour l'archéologie romaine doit donc être impulsée sur le site de Saint-Romain-en-Gal. Elle doit se traduire par une optimisation de l'offre aux visiteurs pour que le site devienne à nouveau un lieu de référence scientifique et de découverte, vivant et ludique, offert au plus grand nombre : la valorisation ne doit plus être un objectif secondaire, mais faire vivre l'histoire Antique aux publics et lui donner envie de venir vivre cette aventure-là en priorité. La découverte doit donner à comprendre les sites de manière diachronique et interactive et non plus un seul état de la connaissance.

La recherche menée sur le site aura également vocation à mettre en valeur la plaine de la rive droite du Rhône et à apporter de la cohérence avec les différentes recherches menées sur le site de l'église Saint-Ferréol à Saint-Romain-en-Gal et les vestiges de Sainte-Colombe, afin de proposer de nouveaux circuits de visites urbains en complément de ceux développés rive gauche et en lien avec VPAH.

La recherche est donc destinée à remplir plusieurs usages et fonctions pour construire une nouvelle offre visiteur :

La recherche pour la formation universitaire et professionnelle :

- recrutement d'un étudiant en CIFRE en 2021 pour le SIG « Mnémosyne » ;
- création d'un chantier école universitaire et séminaires d'études ;
- accueil de stagiaires ;

La recherche comme activité amplifiant et qualifiant l'expérience visiteurs :

- développement d'expériences numériques, publications et rencontres ;
- renouvellement régulier des contenus au service du renouvellement du discours ;
- ajustement des connaissances grâce aux restaurations et aux études ;
- renouvellement des propositions d'activités inédites *in situ* avec les archéologues, étudiants et médiateurs.

La recherche pour une visibilité du site à l'international :

- exporter la connaissance et l'expertise archéologique et de conservation d'un site ;
- développer la médiation par la recherche et l'échange des expériences et des pratiques ;
- développer l'expertise et le savoir-faire de l'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints.

Objectifs de développement de la recherche	Projets phares ciblés à décliner en priorité	Actions à mettre en place	Délais / Moyens estimés à préciser.
Définir le musée de site comme un lieu de formation et développement de nouvelles visites inédites <i>in situ</i> pour le grand public.	1/Développer un Système d'information numérique (SIG) « Mnémosyne ». 2/ Démarrer la reprise des fouilles terrestres. 3/ Démarrer la reprise des sondages subaquatiques dans le Rhône.	Recrutement d'un CIFRE pour l'élaboration d'une thèse de 2021 à 2024. Réunir une équipe interne et externe de chercheurs et monter un Programme Collectif de Recherche avec une année de préparation.	Mise en place de l'équipe projet en 2021-2022. Dépose d'un projet de PCR en 2022 et d'une demande de subvention auprès de la DRAC (30 à 50%) pour un démarrage d'opérations archéologiques en 2023 pour une durée de 3 ans. Budget estimé pour le Département par an : de 30 000 à 80 000 euros par an et de 30 000 à 50 000 euros pour assurer la conservation préventive et la restauration <i>in situ</i> des vestiges et des collections.
Construire une offre visiteur renouvelée et dynamique.	Développement des publications et de dispositifs de médiation numérique.	Recherche de laboratoire, start-up pour développer ces nouveaux dispositifs en lien avec le cabinet de programmation et l'AMO.	500 000 euros en investissement pour la réalité augmentée et l'intelligence artificielle, demande de subvention FEDER et appels à projets d'envergure.
Faire rayonner et exporter l'expertise archéologique et de restauration à l'international.	Développer l'expertise de l'atelier de restauration et l'expertise archéologique.	Développer un nouveau plan de communication et des conventions avec des structures culturelles et de recherche à l'international.	Environ 50 000 euros pour la communication et 25 000 euros par an pour l'adhésion COPAM.

● De nouveaux outils au service de la recherche

Un centre de recherche archéologique antique

La recherche archéologique et scientifique constitue le fondement du musée de site. Essentielle et nécessaire à la compréhension de ce qui est découvert *in situ*, la recherche est garante de la véracité du propos énoncé dans le musée construit pour la conservation et la valorisation de ce précieux et fragile patrimoine. Mais la recherche archéologique est aussi synonyme de destruction et de choix à opérer. L'importance des décisions sera donc capitale et elles devront être prises par un personnel scientifique compétent et pérenne au sein de l'institution. Il est donc proposé aujourd'hui de repenser totalement la pratique de cette recherche et de l'intégrer de nouveau, au sein d'un « centre de recherche archéologique antique » du musée.

La création d'un tel service permettra de mener des actions de terrain, de caractériser les différentes missions inhérentes à ces actions et d'identifier les besoins. L'étude de programmation permettra de repositionner des locaux adéquats et un budget prévisionnel sera établi. Cette activité sera couplée à la formation archéologique. Au-delà de la reprise de la pratique de l'archéologie de terrain, ce centre de recherche, doit être perçu comme un outil de transmission des savoirs accumulés depuis plus de trente ans, d'expertise au service de la préservation du patrimoine, de l'entretien et de la restauration des vestiges archéologiques. Il devra également nouer de nouveaux partenariats avec des structures et laboratoires travaillant sur des techniques et ingénieries numériques destinées à imaginer des

outils pédagogiques et innovants tels que la réalité augmentée ou l'intelligence artificielle. Une expertise est également proposée par l'équipe de l'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints dans le cadre de collaborations à des articles, des conférences, mais elle peut aussi être davantage orientée sur l'étude systématique des pavements et enduits restaurés appartenant aux collections du musée.

L'ensemble de ces savoir-faire sera mis au service du visiteur pour lui faire vivre une expérience inédite, le plonger en immersion au cœur des thématiques choisies, en veillant à la qualité irréprochable des contenus scientifiques qui lui seront communiqués.

Une stratégie de reprise des opérations archéologiques

La reprise des opérations archéologiques terrestres et subaquatiques est proposée, à la faveur de la mise en place de programmes de recherches spécifiques définis avec les membres du comité scientifique (dont la DRAC fait partie).

Ce centre de recherche archéologique antique permettra de mener à bien la gestion des vestiges et l'encadrement de la pratique archéologique par un nouveau document stratégique : le plan de gestion validé par la DRAC. Il permettra aussi d'apporter une réelle expertise et de la valoriser par les échanges avec les partenaires et l'ensemble des projets scientifiques.

L'invitation aux chercheurs et universitaires est lancée afin que le site redevienne un « chantier école universitaire » officiel, en étroite collaboration avec les archéologues du musée de site et sous le contrôle scientifique de la direction du musée et de la DRAC. La responsabilité scientifique des opérations sera toujours portée par la direction du musée de site de Saint-Romain-en-Gal, mais la réflexion se mènera au sein du service scientifique, en lien avec les Programmes Collectifs de Recherches déjà en cours sur le territoire (PCR Médiéval sous la direction de A. Baud et M. Zannettacci et les Franges urbaines sous la direction de B. Clément, ainsi que le PCR des atlas topographiques des villes de Gaule du sud) ainsi que les chercheurs de la carte archéologique du SRA Auvergne-Rhône-Alpes. Enfin, ce centre permettra de guider les restaurations et la mise en valeur des vestiges en questionnant, le rapport à la façon de mener l'archéologie de terrain.

Les objectifs généraux sont :

- redonner de la cohérence à une archéologie locale et urbaine ;
- permettre une réinterprétation des archives et de nouvelles publications, en offrant une connaissance plus approfondie du site et des collections ;
- redonner un sens et une actualité au propos fourni au visiteur et reconnecter en permanence le site dans une programmation d'expositions et d'événements ;
- créer un nouveau réseau de musée de sites antiques pour des partages de projets ou actions communes à des fins de renvois de publics, notamment avec les musées archéologiques de Lyon et Arles.

D'ores et déjà quelques pistes sont suggérées pour esquisser plusieurs nouveaux programmes de recherche sur les quinze prochaines années :

La reprise des fouilles de l'ensemble des structures protégées pour en assurer la conservation et de nouvelles restaurations pour de nouveaux abris :

- l'édifice funéraire et les thermes des lutteurs ;
- les *fullonica* : relevés d'élévations et d'étude où les enduits sont tombés et non restaurés. Vider le quatrième bassin, envisager un nouvel abri ;
- Reprise de l'étude de l'hydraulique sur le site pour l'intégrer dans le futur discours et la gestion de l'eau.

Finalités : restaurer et protéger les vestiges fragiles, montrer des vrais vestiges au pied du musée, imaginer de la médiation numérique sur le site, rendre visible la ville invisible non expliquée actuellement dans le musée.

La recherche sur l'ensemble monumental, l'un des plus vastes ensembles architecturaux du monde romain occidental avec :

- la reprise de l'étude du Palais du Miroir : effectuer des relevés d'architecture du bâti et des fouilles du sous-sol des thermes, renouer les liens stratigraphiques avec le site principal ;
- historiographie à reprendre : aucune étude archéologique réalisée ;
- suivre l'entretien des vestiges, analyse de l'évolution du parcellaire ;
- penser l'évolution générale urbaine, voie de Narbonnaise à proximité ;
- faire la différence entre les thermes monumentaux et thermes privés du site, étudier la diversité du traitement de l'hygiène, du loisir à l'époque antique ;
- valorisation dans le parcours permanent du musée et veiller à retrouver l'intégrité de la collection.

Finalités : requalifier cet espace pour les visiteurs de passage, réunir le Palais du Miroir avec le site principal (passerelle, tunnel passage souterrain), création de publications.

Prolonger les fouilles entreprises pour la mise en valeur du site, mais non finalisées pour les états les plus anciens :

- les jardins des *domus* ;
- les grands entrepôts ;
- dégager le carrefour au nord du site (sur une parcelle à acquérir), départ de l'îlot nord et les niveaux tardifs pressentis.

Finalités : comprendre l'évolution complète des structures laissées depuis 1982. Monter un programme de recherche sur les entrepôts et comprendre la fin de l'occupation de l'îlot nord au cours du III^e siècle. Procéder à des analyses pour identifier les végétaux du jardin.

La recherche des traces de l'antiquité tardive du site et du Palais du Miroir :

- approfondir l'étude de cette période sur l'ensemble du site à travers les archives ;
- re-contextualiser les mosaïques : études du bâti et d'architecture.

Finalités : relecture régulière des vestiges.

Le démarrage d'un programme de fouilles subaquatiques dans le Rhône :

- obtenir des informations sur les vestiges immergés, notamment les ponts ;
- imaginer des sondages profonds pour comprendre la connexion avec le fleuve et la ville.

Finalités : approfondir la connaissance de la ville.

Programmation des urgences archéologiques pour les prochaines années 2023-2026 :

Zone archéologique à traiter	Objectifs	Date prévisionnelle	Valorisation envisagée
Relevés et fouilles de l'ensemble monumental.	Étude d'archéologie du bâti sur le palais du Miroir, dégagement du sous-sol et étude.	Démarrage d'un premier PCR en été 2023 en fonction de l'étude de programmation.	Chantier visible pour le public sur visites guidées uniquement, signalétiques et plaquettes. Conférences post fouille et expositions dossiers itinérantes dans le 69.
Nettoyage et fouilles des structures archéologiques sous abris.	Restaurer les vestiges en danger et préparer les travaux envisagés dans le cadre du concours d'architecte pour la modernisation des abris.	Été 2024- été 2025.	Chantier visible pour le public en autonomie avec des temps de visites commentées par les archéologues, signalétiques et plaquettes. Conférences post fouille. Conférences post fouille et expositions dossiers itinérantes dans le 69.
Diagnostics dans le fleuve Rhône.	Opérations de repérages et de relevés en lien avec les données de fouilles actuelles.	Été 2024- été 2025.	Chantier expliqué depuis la rive ou en bateau sous forme de rencontres avec les archéologues signalétiques et plaquettes. Conférences post fouille. Conférences post fouille et expositions dossiers itinérantes dans le 69.
Publications et développement numérique.	Valoriser auprès du grand public.	Dès 2022 pour le développement numérique et 2024 pour les publications.	Vidéos à réaliser pour expliquer le travail effectué.
Reprendre la fouille des <i>domus</i> , l'étude des jardins et lier l'ensemble aux données de fouilles de Sainte-Colombe.	Comprendre l'évolution précise du quartier urbain en lien avec les fouilles de Sainte-Colombe. Enregistrer dans le SIG Mnémosyne les données de Sainte-Colombe et démarrer le groupe de travail de l'atlas de Vienne.	Départ d'un nouveau PCR avec le lancement du projet d'atlas de Vienne dès 2025 jusqu'en 2027.	Visites <i>in situ</i> , en parcours urbain, signalétiques, plaquettes et conférences. Conférences post fouille et expositions dossiers itinérantes dans le 69.

L'archéologie expérimentale

Trois principes généraux sont proposés pour régir la nouvelle politique en matière d'archéologie expérimentale afin de renforcer la compréhension et l'importance d'un musée de site accessible à tous par la pratique ludique :

Valoriser les expérimentations archéologiques dans la programmation du musée :

- l'archéologie expérimentale : intégration régulière dans la programmation toute l'année ;
- la reconstitution historique : imaginer des temps forts plus réguliers.

Privilégier le lien sites et collections à travers les expérimentations archéologiques :

- de la découverte scientifique à l'expérimentation : travail en interne et partenariats ;
- création d'une nouvelle approche pédagogique et scientifique : travailler une nouvelle offre signalétique et de nouvelles structures innovantes pour le public (four, pétrins...).

Développer l'expérience de reconstitution pour la compréhension des vestiges :

- mener la réflexion sur des restitutions qui soient en accord avec le possible et le connu (maquettes, sons, numérique) pour immerger le visiteur dans la complexité des vestiges.

À la faveur du travail sur l'archéologie expérimentale, Nicolas Monteix, chercheur à Pompéi depuis plus de dix ans, est associé à la démarche d'étude de structures de cuissons artisanales et d'élaboration de protocoles d'analyses pour les expérimentations. Grâce à sa complicité, un séminaire avec l'École française de Rome et l'École française d'Athènes a pu être mis en place au musée en 2019. Les échanges doivent encore se développer entre les chercheurs de Pompéi et de Délos notamment. Il s'agit donc d'envisager d'emblée le rapport aux sites et aux collections comme préalable au lancement des actions. Une planification sera proposée sur plusieurs années en fonction des différents projets. La création du plan de gestion pourra permettre d'intégrer les futurs aménagements.

Un centre de documentation

Le centre de documentation existe déjà au sein du musée. Il est prévu un rattachement au centre de recherche afin de créer une nouvelle dynamique, de rassembler les professionnels du métier et les jeunes chercheurs. Le centre de documentation et les futurs outils de recherche numérique qui y seront proposés, favoriseront une accessibilité aux contenus spécifiques (antiquité, mosaïques, archives...) pour les enseignants, les chercheurs et étudiants, à des horaires plus appropriés à la consultation. Ce centre permettra d'imaginer des propositions plus adaptées à la valorisation et à la diffusion de l'activité de l'atelier de restauration ainsi que des travaux universitaires qui demeurent trop souvent dans l'ombre et méconnus du grand public. Les masters et les thèses d'archéologie, d'histoire, de philosophie antique, doivent être rendus visibles et accessibles à tous. Ce centre pourra ouvrir la connaissance sur ces disciplines, mais également sur des thématiques transversales et diachroniques (ouvrages métiers, historiographiques...).

Ce centre devra être connecté avec les universités, centres de recherches nationaux et internationaux et donner lieu à de nombreuses collaborations scientifiques. La communication auprès du grand public devra nécessairement être toujours présente et permettre une grande perméabilité des actions. La médiation et la communication devront être associées en amont et en aval de toutes les actions. Enfin, les activités liées à l'archéologie expérimentale, ainsi que les collaborations avec des laboratoires de recherches extérieurs, seront intégrées au sein de ce centre de recherche pour travailler davantage et surtout, de façon permanente, le lien entre les reconstitutions et les vestiges du site, avec comme finalité leur compréhension par les visiteurs.

Création d'une résidence de chercheurs

La confrontation avec les chercheurs nationaux et internationaux, investis dans des disciplines parallèles mais liées aux thématiques de Saint-Romain-en-Gal (philosophie, neurosciences, environnement...) est nécessaire pour s'assurer de l'interrogation des acquis et d'un questionnement des pratiques sans cesse renouvelé. La résidence de chercheurs, couplée à une résidence d'artiste est pensée pour attirer un nouveau public cible et pour qualifier l'offre à leur destination. L'accueil sera proposé aux universitaires et chercheurs français et étrangers pour favoriser l'inscription du musée dans de nouveaux projets partenariaux sur le long terme ainsi que leur diffusion. Il apparaît important de renouveler les approches et de faire dialoguer plus encore les différentes disciplines scientifiques et artistiques entre elles. C'est dans le souci constant de mettre l'archéologie au cœur de la chaîne patrimoniale et artistique que cette résidence est pensée, mais également dans l'idée de créer un centre de rencontre mêlant l'intergénérationnel et le multidisciplinaire.

Un comité scientifique et artistique sera sollicité pour mettre en place les modalités de fonctionnement de cette résidence et l'étude de programmation permettra d'élaborer un phasage des travaux dans le temps.

● Les archives du sol : un potentiel inestimable au service du projet

Les archives du sol, c'est-à-dire la mémoire du lieu constituée par la documentation scientifique assemblée au cours des fouilles et le mobilier archéologique découvert, représentent un potentiel considérable de matière à étudier, à valoriser et à transmettre. La possibilité de rendre ces archives vivantes et interactives, accessibles à la communauté de chercheurs et au plus grand nombre, a donc été lancée à partir de nouveaux projets, tous intimement liés et mis en place dès l'année 2019. Des projets d'expositions tels que « Mémoires, le site de Saint-Romain-en-Gal » ou encore le projet d'une exposition sur la valorisation du fond Serge Turrenc vont ainsi voir le jour dans les années à venir.

Mnémosyne ou la première marche vers la transition numérique

Une fois la question de la conservation et de la bonne transmission des archives du sol posée, il convient de développer une nouvelle stratégie de gestion et de traitement d'une telle densité d'informations. Si la numérisation des données est la deuxième étape d'une conservation pérenne à mettre en place, après l'inventaire et l'archivage papier, elle ne constitue cependant pas le projet d'utilisation de la donnée. Dès lors, l'enjeu repose sur la création d'un outil scientifique permettant l'archivage de la donnée numérique et son traitement intelligible qui puisse répondre aux futures questions des chercheurs et du grand public.

Après de nombreuses recherches, le choix s'est porté sur la création d'un Système d'information géographique (SIG) conçu en interne au Département du Rhône entre le Service des Usages Numériques (DUN) et les archéologues du service scientifique du musée. Nommé « Mnémosyne », ce système de sauvegarde, de pérennisation, de valorisation des données archéologiques et patrimoniales constituera, une fois l'information intégrée, un vivier où puiser la ressource nécessaire aux futurs projets.

Ce produit constitue l'un des socles du Projet Scientifique et Culturel et fait partie constituante de l'ADN du musée. Pour les scientifiques, il représentera un référentiel évolutif et pour le public, une voie d'accès simple, fluide et adaptée à l'information. Il sera un outil extraordinaire d'amplification de connaissances, ludique, innovant et efficace. Contrairement à la situation actuelle (données brutes), il apportera un nouveau rayonnement au musée par la reconnaissance de sa spécificité scientifique et favorisera le développement touristique, économique et culturel. Ce nouvel outil sera créé en étroite collaboration avec les chercheurs des PCR Viennois ainsi que la carte archéologique nationale Patriarche du ministère de la culture.

Les objectifs sont donc multiples :

- numériser la donnée archéologique et assurer sa pérennité ;
- traiter la donnée archéologique de l'infiniment petit à l'infiniment grand et géo référencer les structures dans l'espace ;
- intégrer les données relatives au mobilier archéologique mis au jour au sein des structures pour assurer un lien avec les collections du musée ;
- bénéficier à terme d'un outil gardien de la recherche scientifique et pouvant assurer l'intégration des données (anciennes et futures) issues de fouilles programmées et préventives sur le site et sur le territoire de *Vienna* ;
- créer un réel outil de recherche comparable à ceux déjà disponibles sur le territoire national pour enrichir le dialogue et la comparaison des sites : mener à bien la création d'un atlas historique et topographique de *Vienna* en version papier et format numérique ;
- développer ensuite des outils numériques pédagogiques, ludiques et interactifs à destination du grand public restituant l'évolution du quartier urbain de Saint-Romain-en-Gal par des processus de réalité augmentée, de storymap sur tables tactiles ou parcours guidés

disponibles sur internet et accessibles *in situ*, en connexion directe avec les vestiges.

Ainsi, grâce à une première étape de test nommée POC (Proof of concept), réalisée sur la zone de l'édifice funéraire qui correspond à 5 % du site, une première présentation du résultat de ces travaux sera disponible dans l'exposition de référence proposée pour 2023 "Mémoires, le site de Saint-Romain-en-Gal". Cette proposition sera

aussi l'occasion d'expliquer au public les nouvelles perspectives d'évolution du musée et permettra ainsi de préfigurer le futur parcours archéologique et muséal.

La création de Mnémosyne est donc la première étape vers une transition numérique plus vaste qui servira le futur parcours de visite et le site internet pour des visites interactives depuis le domicile ou l'établissement scolaire. C'est un projet qui se prépare depuis 2019 et se poursuit pour encore au moins trois ans. L'ensemble de ces projets constitue ainsi un nouveau socle de réflexion et de travail pour servir le concept et les thématiques qui seront développés dans le futur parcours permanent, ainsi qu'à la faveur d'expositions de références ou d'actualité. Il sera donc ensuite, au terme du programme initial (2023), adapté dans le cadre des maîtrises d'œuvre techniques et digitales liées au nouveau programme muséographique du site et du musée.



Projet Mnémosyne

©L. Brissaud, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

Les archives d'Afrique du Nord

Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal est connecté par son histoire et par son analogie, à de grands sites archéologiques méditerranéens.

La donation des archives d'Afrique du Nord de l'archéologue Serge Turrenc (responsable des opérations archéologiques sur le site de Saint-Romain-en-Gal de 1967 à 1979), permet de créer un lien intime, subtil entre Saint-Romain-en-Gal et quatre sites majeurs dont cet archéologue avait antérieurement la charge en Algérie : Timgad, Lambèse, Khenchela et Cherchell.

©archives Turrenc, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal



Son expertise scientifique pour mener les opérations de fouilles et assurer le décapage du site de Saint-Romain-en-Gal en extension, est en partie issue de son expérience algérienne. La conservation, l'analyse, l'archivage et la réflexion sur les modalités de transmission de ces archives nous incitent à développer davantage de partenariats. En effet, un important travail de numérisation a déjà été entrepris il y a quelques années, en étroite collaboration avec la MOM de Lyon et sera repris dès l'année 2021. Une convention est d'ores et déjà en cours de signature pour engager de nouvelles collaborations. Il s'agira en 2021-2022 de prendre attache plus officiellement avec le Centre Camille Julian d'Aix-en-Provence et différentes structures muséales et de recherches en Algérie pour établir des conventions et démarrer nos collaborations. L'attache sera également prise avec des chercheurs français, spécialistes de l'archéologie algérienne pour bénéficier de leur expertise.

Le musée de Saint-Romain-en-Gal est également en lien étroit avec le Conservatoire du Patrimoine en Méditerranée (COPAM). Cet organisme en cours de création, souhaité par le Président Emmanuel Macron, a pour objectif d'allier la conservation des sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO et le développement durable des territoires qui les entourent. Cette structure s'intéresse à plus de deux cent biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial situés en Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal et Tunisie. Les deux parrains d'honneur du COPAM sont M. Mounir Bouchenaki, conseiller de la Directrice générale de l'UNESCO et Mme Ouided Bouchamaoui, élue meilleure femme d'affaire du monde arabe en 2013 qui préside le groupe des cent membres de la société civile associée au sommet des deux rives. Le conservateur chargé du COPAM est M. Bouzid Sabeg, directeur du patrimoine mondial de la Ville d'Arles depuis 1993 et aujourd'hui retraité.

Le COPAM a pour ambition de réunir et d'accompagner l'ensemble des parties-prenantes (États, autorités locales, sociétés civiles, professionnels du patrimoine, fondations...) pour :

- aider à protéger, restaurer et valoriser les biens inscrits au Patrimoine mondial ;
- participer à la revitalisation des territoires autour des biens dans une dimension économique comme dans une dimension sociale et culturelle ;
- encourager la découverte et l'appropriation de leur histoire, de leur culture et de leur patrimoine par les populations locales et surtout la jeunesse ;
- créer de plus en plus de ponts entre patrimoine et nouvelles technologies ;
- favoriser le dialogue et le rapprochement des populations méditerranéennes par le patrimoine.

Pour ce faire, son action souhaite s'articuler autour de six grands volets interdépendants : appui à l'inscription des biens, recherche-développement, formation, restauration, numérique et développement économique. Ce type de partenariat favorisera les échanges entre structures culturelles et permettra de développer une dynamique internationale passionnante pour des échanges de compétences et d'expertises.

VIII. LA POLITIQUE DE CONSERVATION -RESTAURATION DES COLLECTIONS

● Nouvelle politique d'acquisition

Depuis l'ouverture du musée en 1996, peu d'acquisitions ont été réalisées, et depuis 2012, l'arrêt des opérations archéologiques sur le site a marqué la fin de nouvelles découvertes.

Il devenait important de penser à la mise en place d'une nouvelle politique d'acquisition afin de compléter et d'enrichir la collection et d'alimenter de futures expositions temporaires. De plus, cette démarche est en accord avec la préparation de la refonte du parcours permanent et de son nouveau discours. Ainsi, plusieurs axes sont en réflexion pour de futures acquisitions : la reprise des opérations archéologiques terrestres et subaquatiques, les acquisitions à titre gracieux issues des opérations d'archéologie préventives ou

programmées, les dépôts issus des différents musées nationaux ou encore l'achat d'œuvres lorsque l'occasion se présente.

La genèse de cette réflexion a été possible dès l'année 2017, suite à un contexte favorable et assez inédit dans la vie d'un musée de site. En effet, à l'occasion de la construction du parc immobilier « Le parc aux Colombes », des fouilles de sauvetage de grande ampleur (7000 m²) ont été réalisées par l'opérateur privé Archéodunum. Cette opération archéologique a mis au jour un important quartier urbain de la ville antique, bordé par la voie de la Narbonnaise et le fleuve, situé dans le prolongement du pont sud édifié à la période flavienne. Incroyablement bien conservé, le site surnommé « La petite Pompéi » mêle espaces publics, riches demeures et espaces artisanaux. Le musée a suivi de très près ces découvertes exceptionnelles qui s'inscrivent dans la continuité des vestiges conservés sur le site et le musée de Saint-Romain-en-Gal et s'est porté acquéreur de la totalité du mobilier archéologique. Ce mobilier, conservé actuellement à Chaponnay dans les locaux d'Archéodunum, sera transféré dans les réserves du musée en juin 2022. Une convention tripartite avec l'État a été établie afin de pouvoir débiter les restaurations le plus tôt possible. La qualité et l'abondance du mobilier exigeaient une prise en charge rapide pour atténuer l'évolution de sa dégradation. Les études encore en cours permettront de définir le nombre d'objets remarquables qui seront restaurés, compléteront la collection patrimoniale et consolideront la réflexion du futur parcours. Le reste des objets rejoindra les Biens Archéologiques Mobiliers du musée conservés en réserve et faisant l'objet d'études afin de compléter le discours et de lancer des publications scientifiques et grand public.

Dès lors, il convient également de mener une réflexion plus générale sur l'acquisition du mobilier issu des opérations archéologiques de la rive droite, mais également des opérations archéologiques menées au sein du Département du Rhône. L'exemple de fouilles récentes sur la commune de Saint-Laurent d'Agnay ou de Sérézin-du-Rhône atteste de la mise au jour de mobilier intéressant et de mosaïques exceptionnelles qu'il conviendrait d'exposer dans le futur parcours permanent du musée. Il ne s'agit pas de devenir propriétaire de l'ensemble du mobilier découvert sur les opérations situées dans le Département, mais de mener une réflexion avec la DRAC sur la cohérence d'une nouvelle politique d'acquisition ou de dépôts, choisie et volontaire, de restauration, de valorisation et d'exposition de ce mobilier archéologique. Cette démarche menée avec le service régional de l'archéologie ainsi que le service des musées de la DRAC, est également souhaitée de manière collégiale et participative avec d'autres musées de la région qui souhaitent avancer sur des problématiques similaires. Ces questionnements doivent être pensés conjointement pour imaginer de nouvelles pratiques au sein des structures et le musée de Saint-Romain-en-Gal peut porter l'organisation de journées d'études et de groupes de travail.



Mosaïque de Bacchus, Sainte-Colombe

© M. Hayes, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

En complément de ces types d'acquisitions, les nouveaux programmes de recherche viendront enrichir le mobilier archéologique déjà conservé par le musée. En effet, comme indiqué dans le chapitre consacré à la recherche archéologique, il paraît essentiel qu'un musée de site puisse se consacrer à la pratique scientifique *in situ*. L'objectif ne sera plus la pratique intensive de la fouille pour la construction d'un musée de site, mais plutôt, à l'inverse, le développement des opérations archéologiques et scientifiques au service de la stratégie de recherche dont les résultats pourront enrichir le musée et ses activités.

Enfin, la réflexion devra être menée sur l'acquisition d'œuvres contemporaines qui interrogent le geste et l'action de l'homme sur son patrimoine et sur son environnement. Au-delà de la présence d'œuvres contemporaines au sein d'expositions temporaires, il convient de positionner la pensée de l'artiste contemporain en connexion avec le propos du musée et de la réfléchir tout au long du parcours permanent. Ces œuvres peuvent être dynamiques et alterner régulièrement pour laisser place à l'imagination et à la créativité actuelle. Les collections peuvent ainsi jouer avec les émotions des visiteurs et apporter de l'imprévu dans une visite : surprendre, interroger, aller au-delà des idées reçues et offrir à ces publics une ouverture sur un monde qui leur paraît peut-être inconnu, complexe voire inaccessible. Le souhait d'organiser un dialogue entre des œuvres antiques et contemporaines relève d'une démarche globale qui touchera l'ensemble des publics, y compris les publics scolaires. Cette confrontation et ce dialogue de mobiliers antiques et d'œuvres contemporaines en dépôts, en prêts ponctuels ou en acquisitions, enrichiront le propos du musée qui s'attache à interroger le rapport aux patrimoines et aux sociétés. En effet, les œuvres ou les installations contemporaines pourront traiter des thématiques chères au musée comme la persistance des ruines et des lieux de mémoire, et questionner le rapport à la mémoire, au temps qui passe, à l'écologie et bien d'autres sujets. Le regard des artistes sur les sociétés évolue et leurs œuvres témoignent de l'évolution des identités individuelles ou collectives. L'art contemporain permettra d'offrir une extension du discours et une autre manière de s'approprier l'archéologie par l'art et la création. Des lieux de référence que sont les musées d'art contemporain de Lyon et de Saint-Etienne ainsi que la halle des Bouchers à Vienne par exemple, seront de précieux interlocuteurs pour guider le musée dans une démarche de qualité.

● Changement de cap pour le nouveau parcours

De nombreuses œuvres exposées aujourd'hui appartiennent aux musées de Vienne et sont en dépôt. Le choix sera différent pour le futur parcours permanent. En effet, le nouveau projet s'appuie sur un discours qui guidera le choix du mobilier destiné à l'illustrer. Dans certains cas, le recours à des demandes de dépôts à d'autres musées pourra être envisagé, notamment pour certaines œuvres phares ou incontournables pour illustrer les thématiques choisies.

La question des moulages anciens d'originaux issus des sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal et d'éventuels fac-similés sera prise en compte (Vénus accroupie conservée au musée de Vienne par exemple). Leur présence, ainsi que celle de prêts d'originaux en dépôt (musée nationaux), pourront servir habilement le discours et aider à la compréhension d'une problématique qui peut s'avérer délicate à traiter.

De plus, la récente volonté du Maire de Vienne de faire avancer la création du nouveau musée d'histoire de la ville de Vienne a confirmé la pertinence d'un renouvellement du propos et des collections qui le portent. À la faveur de l'écriture du nouveau projet scientifique et culturel, la direction des Musées de Vienne souhaite présenter à l'avenir plusieurs pièces majeures actuellement mises en dépôt ou exposées au musée de Saint-Romain-en-Gal depuis 1996. Un travail a donc été mené entre les directions des deux musées pour le choix des pièces sur la question du discours à proposer et à mettre en cohérence sur les deux rives. Ainsi, deux mosaïques remarquables par leurs styles et par leurs dimensions intégreront le futur musée de Vienne. Il s'agit de la mosaïque des Athlètes vainqueurs et la mosaïque des Dieux fleuves, toutes les deux découvertes en rive gauche. Servant le discours sur la romanisation de Vienne, il apparaît compréhensible qu'elles retrouvent leur place au plus près de leurs lieux de découverte.

Deux œuvres des musées de Vienne sont pour leurs parts proposées pour intégrer le futur parcours du musée de Saint-Romain-en-Gal : la sculpture du torse athlétique découvert à Saint-Romain-en-Gal ainsi que le moulage de la Vénus accroupie. La discussion reste à mener sur les ensembles de stèles funéraires et certains fragments de lapidaire. Il convient de préciser la richesse du corpus iconographique dédié à Bacchus qui se profile avec les mosaïques de Sainte-Colombe.

Enfin, ce renouveau sera exprimé par la volonté d'aménager de nouveaux espaces au sein des parcours, musée et site confondus :

- création d'espaces de présentation semi-permanents et dynamiques ;
- création d'espaces de détente, de lecture de fiches de salles et de contemplation ;
- présentation d'œuvres sur le site : remise en place de mosaïques, enduits peints, éléments mobiliers et architecturaux sous des protections adaptées, pérennes et abris sur la maison aux Cinq Mosaïques et l'édifice funéraire comme fondement du nouveau parcours ;
- installations temporaires d'œuvres ;
- réflexion sur la présentation de fac-similés.

● Mise en place d'un chantier des collections

Méthodologie

La gestion des collections de masse est une vraie problématique inhérente aux musées de sites archéologiques. Véritable laboratoire de complexité, ces collections présentent des statuts juridiques de propriété différents de gestions différentes entre le Service régional de l'archéologie et les archéologues du site. Pour les collections gérées par le musée, la gestion des archives du sol est à la fois complète et homogène. Les seules difficultés résident dans l'archivage numérique quasi inexistant et l'inventaire réglementaire relatif à la norme musée de France qui n'est pas finalisé. Suite à des échanges avec la DRAC, les 3944 objets figurant sur la base de données Flora seront considérés comme étant le futur inventaire réglementaire du musée qui sera complété ensuite par les nouvelles acquisitions.

Les nombreuses caisses de mobiliers issues des opérations archéologiques des trente dernières années se sont accumulées en réserves et ont été laissées de côté. Bien inventoriées par les archéologues, ces collections sont classées par unité stratigraphique et par structure, sans conditionnement adapté et sans tri systématique par type de matériaux. Les sondages réalisés dans les cartons, en amont du chantier des collections, ont démontré que l'état sanitaire est mauvais et que le mobilier métallique a subi d'importantes dégradations. Dans la perspective d'un projet de refonte globale du musée et sites archéologiques, de l'ensemble de ses locaux et dans le souci de répondre à l'inventaire réglementaire imposé par la loi de 2002, le musée de Saint-Romain-en-Gal externalise, de fin 2021 à début 2023, un chantier des collections de grande envergure. Le choix de l'externalisation, bien que fort coûteux, est dicté par la nécessité de réaliser ce chantier en moins de deux ans avec une équipe de professionnels totalement dédié à cette tâche et en capacité d'accompagner les équipes du musée engagées par ailleurs sur d'autres missions. Les principaux objectifs sont : l'assainissement préventif des collections en réserves, l'uniformisation et la mise aux normes des modes de conservation afin de faciliter la consultation des inventaires et des fonds archéologiques tout en réorganisant les espaces.

À la suite de ce chantier, seront possibles, la reprise des analyses et des études sur les différents types de mobilier à la faveur de

propositions de sujets de masters ou l'intégration de données au sein de corpus thématiques de thèses ou de toutes autres recherches scientifiques. Il est également envisagé le passage en Commission scientifique régionale des collections pour le mobilier qui entrera à l'inventaire. Enfin, le chantier permettra de requalifier la place disponible dans l'ensemble des réserves (mobilier et décors) du musée facilitant ainsi un travail plus serein d'étude et de mouvements des collections tout en préparant l'entrée de futures acquisitions de mobilier archéologique dans de bonnes conditions.



© Julien Bourreau, Musée et sites de Saint-Romain-en-Gal

La réorganisation des espaces

Un important travail de réorganisation des réserves sera réalisé lors de la refonte générale des espaces du musée et sites pour permettre le passage d'un conditionnement en cartons vers un conditionnement normé et réglementaire plus propice à la bonne conservation préventive des collections. En lien avec le travail mené par le cabinet d'étude de programmation choisi, le préventionniste qui sera retenu pour réaliser le chantier sur l'année 2021, aura pour mission de caractériser les différents espaces de réserves et de faire notamment le point sur la situation des mosaïques conservées dans les réserves du musée et déposées depuis de nombreuses années par leurs propriétaires. Certaines sont restaurées et d'autres ont été déposées en attente d'une restauration qui n'a finalement jamais été commandée. Ces situations sont nombreuses et occupent un certain nombre de mètres carrés. Il convient aujourd'hui de poser une nouvelle politique de gestion de ces dépôts afin de récupérer de la place utile pour les collections propres du musée, car le corpus de Sainte-Colombe en attente de transfert de propriété s'élève déjà à 20 pavements qu'il s'agira de bien conserver. De plus, certains diagnostics réalisés sur cette même commune laisse présager d'autres acquisitions dans les années à venir. Enfin, la gestion du lapidaire reste un sujet à traiter dans l'évaluation des réserves, car son stockage actuel, sur le site, sans protection, demeure une solution temporaire et insatisfaisante. La création d'un plan de sauvegarde des collections est également un objectif cible à atteindre à l'issue du chantier des collections. Le travail, déjà bien amorcé en 2020, sera finalisé sous la forme d'un document complet transmis aux autorités compétentes pour agir en cas de sinistre, dès la fin de l'année 2021.

Les collections à traiter

À ce jour, le volume des collections stockées en réserve a été évalué par le musée à environ 100 000 items, sur la base des différents supports documentaires actuellement existants :

- base de données Archéologique 4D© : 96 000 entrées importées sur tableau Microsoft© Excel ; les informations sont quasiment conformes au contenu des boîtes ;
- base de données Flora© : 4000 objets sont recensés dans cette base de données, dont 1260 sont actuellement exposés dans le parcours permanent et 2764 sont en réserves ;
- fiches manuelles : 30 000 fiches, concernant la fouille de la « maison des Dieux Océan » (MDO) ;
- divers inventaires sur tableau Microsoft© Excel ou Word, concernant plus particulièrement les collections stockées à l'extérieur du musée.

La grande majorité de cette documentation est le fruit d'un traitement post-fouille du mobilier, datant de plusieurs dizaines d'années et qui n'a pas été réactualisé. Notons également que la notion d'item est assez variable en fonction de la documentation.

Principaux matériaux représentés

D'après la base de données Archéo 4D© qui concerne environ 96 000 items stockés dans les réserves du musée, il est possible d'extraire une répartition approximative des différents matériaux représentés dans la collection.

Matériaux	Quantité (items)	%
Céramique	79 126	81,3
Métal	6 107	6,3
Lapidaire	3 345	3,4
Enduit peint	609	0,6
Verre	2 511	2,6
Os	4 476	4,6
Divers	1 128	1,2
TOTAL	97 302	

État sanitaire

La majorité des Biens Archéologiques Mobiliers (BAM), sont bruts de fouille (lavés, inventoriés mais non restaurés). Le niveau de traitement post-fouille est variable selon les sites archéologiques, mais assez caractéristique de ce type de mobilier :

- présence de résidus sédimentaires en surface, plus ou moins importante ;
- quelques collages pour étude, avec des restes de scotchs et colle débordante ;
- marquages archéologiques plus ou moins adaptés.

À priori, seul l'état de conservation des objets en métal est problématique, car ils présentent de manière quasi-systématique les symptômes d'une corrosion réactivée. Les objets en fer notamment sont, dans de nombreux cas, totalement délités. La proportion des objets restaurés est minime et correspond à peu près aux 3964 objets inventoriés dans la base de données Flora© (soit environ 6 % du mobilier archéologique conservé en réserve).

Enfin, l'empoussièrement de cette collection est relativement limité puisque la grande majorité des objets est conditionnée dans des contenants fermés et que les locaux du musée sont relativement sains. Seuls les objets grand format, sur palettes ou sur étagères peuvent présenter un empoussièrement plus important.

La base de données Flora du musée de Saint-Romain-en-Gal compte 3964 notices correspondant aux objets inscrits à l'inventaire et aux objets en dépôt appartenant à d'autres institutions muséales. Ce logiciel permet d'avoir une vision globale de la collection du musée et d'en assurer la gestion administrative et réglementaire. Il aura également un rôle central dans le cadre du futur chantier des collections. Mais le logiciel Flora a pour ambition de dépasser la logique de simple outil de gestion afin de permettre le développement de la recherche

sur les collections et leur valorisation. Il est composé de six bases documentaires (Biens, Entrées, Photothèque, Bibliothèque, Vidéos et sons, Autres documents) qui permettent de gérer diverses ressources et de les rassembler en un seul outil. Il facilite ainsi la recherche et le partage d'informations. Le développement de la base bibliothèque pour la gestion du centre de documentation, l'enrichissement de la base photothèque, la mise en ligne des collections via le portail web en accès libre, permettront à terme d'avoir un outil pivot qui centralise et partage les données scientifiques que produit le musée.

La plus-value du chantier des collections pour la gestion de la collection et des BAM

Avec le concours de la DRAC, le musée procédera à plusieurs étapes nécessaires pour le bon déroulement du chantier : la régularisation administrative des collections qui le nécessitent, le rapatriement des collections externalisées vers les réserves du musée ainsi que la récupération des données documentaires auprès des archéologues du musée et du Service régional de l'archéologie.

Les opérations à effectuer sont les suivantes :

- manutention (ouverture des cartons) ;
- dépoussiérage et constats d'état ;
- informatisation et prises de vue ;
- reconditionnement des items et des lots ;
- adressage provisoire en attendant l'étude de programmation et la refonte générale du musée et site archéologique.

Le musée souhaite répertorier de manière exhaustive le contenu des collections en réserve afin d'en avoir une vision précise et globale, d'en connaître l'état sanitaire, de détecter des objets « remarquables » et d'entamer une réflexion de tri/élimination avant d'effectuer l'inventaire réglementaire.

L'informatisation des données recueillies dans le cadre du chantier des collections devra être effectuée sur la base de données FLORA suivant une chartre de saisie simplifiée et adaptée au chantier des collections. La documentation existante (listings, inventaires, etc.) sera mise à disposition de l'équipe prestataire pour aider à la saisie et à la désignation des items.

Cette informatisation sera différenciée en fonction des cas :

- inventaire par contenant appliqué à la majorité de la collection dite « non exposable ».
- inventaire par item appliqué aux objets dits « remarquables » (env. 10 %), comprenant les objets entiers, au profil archéologique complet, ainsi que les objets restaurés.

Le plan pluriannuel de restauration proposé est issu de premières réflexions amenées à évoluer.

Chantier des collections	2021	2022	2023
Enduits peints	Printemps : inventaire et reconditionnement par le CEPMR de Soissons et l'équipe du musée. Un rapport va être rendu à l'automne. Automne : choix des ensembles à étudier et à restaurer dans le cadre du futur parcours et de la future muséologie.	Lancement des études et des restaurations.	Finalisation des restaurations.
Biens archéologiques mobiliers issus des fouilles.	Automne : démarrage du chantier des collections sur l'ensemble du mobilier archéologique du site.	Chantier des collections et premiers choix d'ensembles à restaurer et à étudier.	Poursuite des restaurations.
Lapidaire	Printemps : démarrage des restaurations d'éléments lapidaires du site et mise en place de nouveaux supports en réserves.	Choix à opérer pour d'autres restaurations pour le futur parcours intérieur et extérieur. Réflexion sur le portique monumental.	
Acquisitions	Mobilier de Sainte-Colombe en cours de restauration depuis 2020 : mosaïques, métal et céramique. Dépôt de la mosaïque de Saint-Laurent d'Aigny.	Poursuite des restaurations du mobilier de Sainte-Colombe sur le mobilier, choix à opérer pour les expositions et le futur parcours. Restauration de la mosaïque de Saint-Laurent d'Aigny.	Poursuite des restaurations du mobilier de Sainte-Colombe.
Restauration et nettoyage pour les expositions	Été : nouvelles propositions de présentation des statuares du musée : nouveau socle pour Hygie, Aphrodite et le buste d'Hercule.	Lancement des restaurations pour l'exposition Mémoire en 2023.	Poursuite des restaurations pour l'exposition Mémoire et Sainte-Colombe.

IX. LE NOUVEAU DIMENSIONNEMENT DE L'ATELIER DE RESTAURATION DE MOSAÏQUES ET D'ENDUITS PEINTS

L'atelier de restauration est l'un des atouts majeur du musée de site en termes de savoir-faire et de rayonnement à l'échelle internationale. La valorisation de l'atelier doit être repensée pour une meilleure visibilité des actions de l'équipe, mais également pour attirer de nouveaux commanditaires internationaux. L'atelier devra également être pris en compte dans de nouvelles offres à destination d'un public « privilégié » ayant participé à des dons ou mécénats aux bénéfices du musée. Cet atelier est un élément de reconnaissance du musée qui positionnera encore davantage le futur équipement comme un acteur essentiel dans le réseau des musées de sites antiques.

Les objectifs fixés restent l'obtention de marchés nationaux et internationaux ainsi que la poursuite des restaurations inhérentes aux collections du musée tels que les pavements de Sainte-Colombe, en restauration jusqu'en 2023, qui intégreront définitivement les collections du musée. Une nouvelle politique d'étude des collections de pavements et d'enduits peints est envisagée auprès de chercheurs dès la fin du chantier des collections, en vue de nouvelles publications. Le renforcement de la transversalité entre les services de l'atelier, scientifique et la médiation, pour mener une réflexion sur l'évolution de la valorisation (ateliers, visites, conférences...), est à poursuivre.

Afin de développer et de communiquer davantage sur l'expertise et le savoir-faire de l'équipe de l'atelier, de nouveaux supports de communication sont envisagés, notamment le format plaquette. Il sera également important de communiquer plus en temps réel sur les activités de l'atelier (dépose, différentes phases de restauration, échanges avec les partenaires et les équipes...).

C'est enfin un outil d'équilibre économique, amené à être davantage développé dans le cadre du futur projet départemental et muséal. Le potentiel du marché est fort en France, mais il reste à explorer la capacité de travail à l'international. En ce sens, les partenariats étrangers liés à la nouvelle philosophie de recherche, aux expositions ainsi que la programmation culturelle participeront aussi à la connaissance de ses prestations et de son expertise dans ce domaine. Il s'agira également de veiller à la formation continue des équipes, mais aussi de proposer des stages pour d'autres professionnels ou étudiants, en lien avec les organismes de formations. Ces possibilités seront étudiées dans le cadre de la mise au point du nouveau modèle économique du futur équipement, parallèlement à l'étude de programmation.

Partie III

*Mise en œuvre
du projet*

I. LANCEMENT DU PROJET

Le cabinet Syllab, vient d'être sélectionné pour répondre à l'étude de programmation architecturale, paysagère et muséographique. Caroline Semin est mandataire du groupement et la mission débute en septembre 2021. L'objectif est de réaliser en 18 mois un état des lieux de l'ensemble du musée et sites, un inventaire des besoins en regard du nouveau projet et des nouveaux objectifs, et de choisir parmi plusieurs scénarii celui qu'une future MOE architecturale et muséographique, aura alors la charge de mettre en œuvre. Cette mission porte sur l'ensemble des musées et sites, espaces dédiés aux publics comme espaces de travail et de logistique /réserve, fonctions supports. Elsa Olu, Assistante à Maitrise d'ouvrage, suivra l'ensemble du projet aux côtés du musée et du service Immobilier Patrimoine du Département, sur le lancement

du concours et, avec les programmistes, sur les phases projets jusqu'à l'APD. Parallèlement à cette étude de programmation qui s'appuiera sur le présent PSC, la poursuite des comités scientifiques va s'effectuer dès septembre 2021, sous la forme de groupes de travail thématiques dont les objectifs seront d'établir les contenus du futur parcours permanent (intérieur et extérieur).

Début 2022, une étude de diagnostic patrimonial devra être lancée sur les sites archéologiques, en lien avec la DRAC (UDAP et CRMH), afin de mesurer l'état sanitaire des vestiges et d'inclure un relevé général des sites. Ce diagnostic, en complément de l'étude de programmation, proposera une hiérarchisation des urgences de restauration des vestiges, ainsi que des préconisations pour la gestion des flux de visiteurs sur le site d'un point de vue préventif, pour la bonne conservation et préservation des structures archéologiques. À l'issue de cette étude, un plan de gestion des sites archéologiques sera rédigé pour le suivi de l'entretien et des interventions sur le site pour les cinq à dix prochaines années.

Enfin, l'étude d'acquisition de parcelles aux abords des sites archéologiques, en lien avec la commune de Saint-Romain-en-Gal, permettra de penser le futur équipement de manière plus globale. L'ensemble servira de base au travail des programmistes.

● Les moyens humains

Le fonctionnement du musée rénové nécessitera une réorganisation des équipes et devra prendre en compte une projection des nouvelles missions. En effet, les impacts d'un tel projet devront être mesurés au regard du développement de certains postes, tels que la valorisation paysagère du site, les accès, la sécurité, l'accueil et la boutique, mais devront aussi prendre en considération le développement de nouveaux équipements tels que la résidence d'artistes, le centre d'hébergement ou la location des espaces rénovés, ainsi que des postes dédiés à la maintenance du matériel numérique, futurs outils pédagogiques et de médiation dans le musée et sur les sites. Le nouveau centre de recherche fonctionnera avec les équipes déjà présentes au musée et s'appuiera sur des collaborations extérieures. Un poste dédié à la communication du musée et disponible sur place, sera indispensable pour la valorisation et la diffusion des actions engagées et programmées. Enfin, un nouveau dimensionnement des expositions impliquera deux nouveaux postes au sein du service scientifique et un nouveau poste administratif pour le suivi des marchés.

● Les éléments financiers

Investissement

L'étude de programmation qui sera conduite par l'Agence Syllab a pour mission d'accompagner le Département dans les arbitrages scénaristiques en regard des coûts d'investissement projetés pour l'ensemble de la rénovation.

Un volume financier de l'ordre de 20 millions d'euros a été provisionné à ce jour, qui sera révisé au fil du projet. Le Département souhaite également s'inscrire dans le Contrat de plan État-Région Auvergne-Rhône-Alpes (CPER) 2021-2025 afin de bénéficier de subventions exceptionnelles pour l'élaboration de ce projet d'envergure.

Statut juridique et mode de gestion

Le fait que ce projet soit territorial et engage différents équipements publics conduit à interroger son statut juridique et son mode de gestion. Dans tous les cas, en regard de sa dimension territoriale, une étude est ici nécessaire pour envisager le changement de statut, et aller possiblement vers des formules facilitant les portages croisés.

Par ailleurs le mode de gestion doit être révisé en regard de l'ensemble des unités du lieu (musées, restauration, boutique, etc.), et de la souplesse dont le musée doit pouvoir disposer pour la gestion de ces unités. L'agence AID Observatoire est chargée de mener une étude stratégique et marketing sur les espaces à vocation commerciale.

Fonctionnement et modèle économique

Pour ce qui est du fonctionnement, le modèle économique doit également être interrogé, pour partie évidemment en lien avec le mode de gestion, mais pas seulement.

Un budget de fonctionnement sera projeté tout au long des études de programmation, et orientera les décisions. Ce budget de fonctionnement prendra en compte les coûts d'exploitation technique des bâtiments (musée, maisons annexes, futures infrastructures sur site), les coûts de fonctionnement (conservation préventive, expositions temporaires, programmation culturelle, espaces verts, communication...), les dépenses relatives aux restaurations (mobiliers et vestiges, acquisitions, matériel), ainsi que la masse salariale réajustée selon le nouvel organigramme. Les recettes qui devront être prises en compte relèvent de la billetterie, de la boutique (avec les produits dérivés envisagés et les ouvrages liés notamment à la future ligne éditoriale), du restaurant, du mécénat et de la location d'espaces.

Le nouveau projet tel qu'il est posé, par sa dimension partenariale, la dynamique qu'il va impulser au territoire, la modernité de ses partis pris, ses cibles et ses développements oenotouristiques, devrait attirer des mécènes/entreprises locales et régionales avec qui co-construire une dynamique économique pour la pointe Sud du Département.

Un plan stratégique de développement du mécénat sera ici travaillé avec l'AMO Elsa Olu Conseil et une personne sera entièrement dédiée à sa mise en œuvre.

● La politique d'accueil

Ce point sera à considérer en regard de l'étude du mode de gestion, du statut juridique et du business model de l'équipement. Les nouveaux parcours des visiteurs, dans le musée et sur le site, et la manière dont ils seront articulés au fil du projet par des approches croisées, économiques, scientifiques, culturelles, pédagogiques, stratégiques se feront dans un souci d'attractivité des publics locaux d'une part et touristiques d'autre part. À cette date, sans établissement du business plan et sans savoir quel sera le nouveau parcours du musée, il est envisagé de conserver un tarif pour l'entrée du musée séparé de l'entrée du site, ainsi qu'un tarif dissocié pour l'exposition permanente et l'exposition temporaire (pour les expositions de références). Cette position pourrait être amenée à évoluer selon les conclusions des cabinets AID Observatoire et LMDL ainsi que la stratégie économique mise en place. Il sera nécessaire de conserver le billet inter-musée en lien avec les musées de Vienne.

La politique tarifaire est pour sa part déjà complète et offre un nombre important de tarifs différents adaptés aux publics (Annexe 14) :

- plein tarif
- gratuité des enfants jusqu'à 18 ans, professionnels du tourisme, demandeurs d'emplois, publics handicapés avec un accompagnant, les Amis de Vienne et Garom, journalistes, carte ICOM et ICOMOS, ministères de la Culture, personnel du Département, archéologues (universitaires, chercheurs) et le réseau ambassadeur ;
- demi-tarif : étudiants, groupes d'au moins dix personnes, séniors, familles nombreuses ;

- tarif évènementiel (expositions de références, événements, conférences) ;
- tarif global événements et musée/site ;
- billet inter-musée, city card Lyon, city card Vienne et Pass Région.

Le détail de la politique tarifaire sera élaboré conjointement avec le musée d'histoire de Vienne et cadré en fonction du business model et du statut de l'équipement.

Ouverture et saisonnalité

À la suite d'une importante étude menée en interne au musée et afin de répondre aux attentes des publics et des établissements scolaires, une nouvelle saisonnalité en trois temps sera proposée à partir du mois de juillet 2021:

Saison été (juillet et août)

- Ouverture : 10h
- Fermeture : 19h
- Nocturne : jusqu'à 20h tous les jeudis

Saison hiver (de novembre à février)

- Ouverture : 10h
- Fermeture : 17h

Intersaison (sept, octobre, mars à juin)

- Ouverture : 10h
- Fermeture : 18h

Concernant l'accueil des groupes, il est proposé une ouverture anticipée pour les groupes ayant réservé des activités réalisées par les équipes du musée, à 9h30 de septembre à juin, les mardis, jeudis et vendredis.

Ces horaires seront à valider en regard du nouveau positionnement de l'offre du musée de site, et surtout du rôle qu'il entend jouer comme acteur du territoire du Sud Rhône, dans une dynamique multi partenariale.

● Les partenariats scientifiques et culturels

Le musée s'inscrit depuis deux ans dans une nouvelle dynamique partenariale et, à la faveur des comités scientifiques réunis pour l'élaboration du PSC, de nouvelles perspectives de collaborations ont émergées. L'intention de conventionner plus régulièrement sur des projets à long terme et non plus sur une action isolée est désormais établie comme ligne de conduite. Ainsi, le CNRS, l'Université, les écoles françaises à l'étranger ou encore le DRASSM ainsi que d'autres institutions culturelles (musées, centres culturels de rencontres...), deviendront des partenaires incontournables pour la mise en œuvre des futurs projets. De plus, le travail mené pour le transfert de propriété du mobilier archéologique de Sainte-Colombe a incité le musée à repenser les partenariats avec les opérateurs d'archéologie préventive, qui permettront à l'avenir de sécuriser les procédures et d'envisager plus facilement de nouvelles opérations de transferts, de dépôts ou de collaborations scientifiques (expositions, événements).

L'interaction avec d'autres musées de sites antiques nationaux et internationaux, mais également avec les musées archéologiques de la vallée du Rhône, a permis d'affirmer positivement la volonté de la direction du musée de Saint-Romain-en-Gal d'organiser des temps d'échanges et des journées d'études plus régulières entre ces différentes structures. Des problématiques communes et partagées ont très vite émergées et ont bénéficié à chacun. Un travail reste encore à mener pour partager les discours, les enjeux et objectifs des sites, mais également pour proposer de nouvelles pratiques de visites couplées telles que des voyages thématiques et des circuits narratifs. L'offre culturelle partagée devient ainsi un moyen de donner une lecture plus juste de l'histoire, de communiquer aux publics une conscience et une vision plus large de la réalité historique ; elle devient également un outil au service des dynamiques territoriales, de l'activité

touristico-économique et une stratégie d'amplification de la fréquentation, par l'effet de synergie (glissement des pratiques d'un site sur l'autre, offres packagées). Cela suppose de travailler les réseaux, les partenariats, qu'ils soient thématiques, thématico-géographiques, incluant les différentes échelles de territoire, du local à l'international.

L'ambition de porter une résidence de chercheurs et une résidence d'artistes au sein du futur équipement permettra également d'ouvrir de nouvelles collaborations en matière de création artistique, scientifique et culturelle. L'étude de la création d'un éventuel Centre Culturel de rencontres permettra également de mesurer le potentiel de rayonnement plus fort du futur équipement.

● Les partenariats touristiques

Comme élément d'un projet départemental qui l'englobe et dont il est un des moteurs essentiels, et pour penser sa rénovation, le musée qui sera un acteur fort de la politique touristique doit penser à sa valorisation touristique et au rayonnement de ses futurs équipements et prestations, en lien avec la politique touristique du nouvel EPIC Tourisme du Département du Rhône, mais également en lien avec le schéma de développement touristique de Vienne-Condrieu Agglomération. Ces partenariats permettront notamment d'interroger les abords du musée et de mener une réflexion sur la création d'espaces dédiés au confort des touristes de la ViaRhôna (garages à vélo sécurisés, casiers de rangements pour les rollers, trottinettes) dans le cadre d'un arrêt pour la visite du musée. De même, la réflexion doit reprendre sur les haltes fluviales et la question des croisiéristes.

Ces partenariats pourront aussi guider le musée vers de nouvelles rencontres pour l'organisation de manifestations œnotouristiques telles que des colloques (Rencontres de Bacchus, Vignobles et découvertes), des journées à thèmes, des rencontres dégustations ou encore la participation à des salons de promotions ou manifestations (marché au vin d'Ampuis, fête de la Rigotte à Condrieu...). Enfin, les partenariats avec les viticulteurs doivent se poursuivre et se développer pour le renvoi des publics, comme c'est le cas avec le Domaine Pierre Gaillard ou encore le Caveau du Domaine Guigal. Toutefois, il sera nécessaire que le musée repense ses interventions et imagine de nouveaux formats de communication.

● Rayonnement international

L'ouverture sur le monde est nécessaire pour gagner des parts de fréquentation. Des projets scientifiques à rayonnement international sont engagés depuis quelques années (expositions, colloques, propositions de mise en lien dans différents réseaux...). L'équipe du musée est investie dans des programmes de recherche en lien avec des opérations archéologiques en Égypte ou encore au Portugal. L'intérêt de telles missions est de faire émerger des sujets d'expositions, ainsi qu'une programmation culturelle qui favorise le développement de collaboration avec des institutions étrangères des pays concernés.

Au niveau international, l'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints du musée possède à son actif des prestations de restauration, des échanges scientifiques, des missions d'expertise et de formation à l'étranger. Les restaurations réalisées notamment pour le site de Carthage (Tunisie), celui de Volubilis (Maroc), pour le Musée National de Beyrouth (Liban) ou encore pour le Louvre Abu Dhabi (restauration d'un pavement ottoman et d'une fontaine en marqueterie de marbre), restent des expériences majeures qui témoignent de l'expertise des équipes à l'international. Il s'agira de les poursuivre, de les développer, mais aussi de les communiquer bien davantage pour en faire une double ressource de l'équipement : qualifiante aux yeux des pairs comme du grand public et économique.

Par ailleurs, l'axe des collaborations étrangères est envisagé de manière plus régulière. En effet, le Département du Rhône est jumelé avec le Judet d'Alba Iulia en Roumanie, qui possède également un musée de site romain, ainsi qu'un prestigieux laboratoire de restauration de livres anciens : le musée national de l'Union d'Alba Iulia. D'autres collaborations s'imaginent déjà avec des musées européens (Avenches en Suisse par exemple). Elles doivent s'entretenir à travers une nouvelle politique d'expositions et d'événements pour que chaque année un pays soit mis à l'honneur.

Le musée a également été valorisé lors d'une communication réalisée en Chine en 2019 par sa direction. En effet, afin de promouvoir son riche patrimoine et son engagement quant à la protection de ses collections et leur mise en valeur, le musée de site du Mausolée de Han Yangling, situé dans la vallée des grands mausolées de la région de Xi'an, a organisé un colloque international sur la « protection et valorisation des musées de sites ». Les échanges se poursuivent encore, car les directions de plusieurs musées de la région de Xi'an, ainsi que l'Université Jiaotong souhaitent venir visiter le site de Saint-Romain-en-Gal afin d'envisager de futurs échanges. De plus, une réflexion est également menée au sein du comité scientifique français du site chinois de Fengxiang, piloté par Vincent Guichard, dans lequel la direction du musée est associée pour son expertise.

Cette collaboration pourrait également donner lieu à différents projets d'expositions itinérantes.

Enfin, l'intégration au réseau COPAM pourra permettre de développer l'expertise et les collaborations du musée avec les sites UNESCO du bassin méditerranéen, dans le but de proposer de futurs projets en commun (échanges de données, archives, expertise scientifique en matière de gestion de sites, stages d'étudiants en archéologie, rencontres, festivités et événements...).

L'ensemble des actions souhaitées vers l'international aura donc pour objectif de :

- s'inscrire dans une dynamique de partenariats et de réseaux avec d'autres musées de sites en France et dans le monde ;
- promouvoir le musée comme l'un des plus grands musées de site de France, et valoriser l'expertise de l'atelier de restauration de mosaïques ;
- mener une réflexion avec des chercheurs et conservateurs de musées de sites à l'international pour établir de futures collaborations ou projets de recherche (reprise de fouilles, centre culturel de rencontre, atelier d'artistes...) ;
- mener une réflexion sur d'éventuels prêts d'œuvres ou réalisation d'expositions communes en coproduction.

● Le Mécénat et la participation de financements privés

Il s'agira pour développer ces fonds propres de s'appuyer sur des structures existantes et d'en développer de nouvelles, qui seront listées par le plan stratégique.

Les Amis du Musée

Les Amis du musée, dont la gestion est actuellement menée par l'association Garom, pourrait devenir un allié important de la vie du musée. Les Amis du musée proposent aujourd'hui des cycles de conférences et des visites thématiques au musée, mais il pourrait se tisser bien d'avantage de liens avec l'association. Il s'agira de voir quelle place donner aux Amis du musée, notamment par la conduite d'actions partagées. Le plan stratégique de mécénat devra le définir. On pense notamment à la mise en place d'une politique d'aide à la restauration et à l'acquisition des collections.

Le Crowdfunding

Le plan stratégique pose aussi les actions de Crowdfunding à conduire, qu'elles soient menées par le musée directement ou par les Amis. Ces actions de financement participatif permettront de récolter des fonds, mais plus encore de fédérer la population autour du projet : c'est en effet une façon de faire « corps collectif », et de travailler à l'adhésion de toute une population locale, gage de fréquentation récurrente du site mais aussi de capter des publics plus éloignés en faisant de cette population de proximité la meilleure ambassadrice.

Le Mécénat

Le Mécénat privé et d'entreprise via des Cercles sera également développé, qu'il soit ou non placé sous l'égide des Amis, ces points seront vus dans le schéma stratégique. Toujours est-il que le positionnement territorial et la dynamique impulsée devraient séduire des entrepreneurs, soucieux de retours d'image en local, et de s'afficher comme un acteur et un véritable soutien aux activités phares du territoire, à son histoire et à son devenir.

Les collaborations mises en place dans le cadre de la programmation culturelle du site iront également fortement dans ce sens, en impliquant des personnes privées qui pourront devenir des acteurs clefs du musée et participer activement à son financement.

En regard du public ciblé, d'autres Cercles pourront s'ajouter, rassemblant chacun un profil de public de niche (oeno-touristiques et gastro-touristiques, CSP+ art création contemporaine, etc.), avec des actions dédiées pour chacun.

Un poste est en cours de création pour mettre en œuvre le plan stratégique qui sera arrêté, développer le mécénat, les clubs d'entreprises et la location d'espaces.

IV. LA COMMUNICATION

● La communication du nouveau projet

L'ambition d'un nouvel équipement ne peut se concevoir sans une communication à la mesure des enjeux et des défis. Le nouveau projet départemental et le nouveau projet muséal, qui agit comme locomotive, ne seront efficaces que dans le cadre d'une politique de communication assortie, qui sera en mesure de porter à un large public, mais aussi parfois à un public de niche, une information plus ciblée pour :

- le projet départemental ;
- les nouvelles propositions du musée de sites : philosophie, actions, implications des publics, offres, etc.

L'éventuelle inscription dans une typologie prédéfinie (comme un CCR) donnera évidemment des orientations, mais il s'agira surtout de repartir de la nouvelle philosophie impulsée par le PSC pour cadrer, orienter, cette nouvelle entreprise.

● Le nouveau nom du musée

Il sera en tous cas préalablement nécessaire de faire conduire un travail stratégique par une agence extérieure dédiée, qui pourra accompagner le musée sur l'ensemble des étapes : définir le positionnement stratégique du futur musée (marketing territorial, définition d'une marque), définir un nouveau nom et une nouvelle identité et établir une stratégie de communication, du lancement du projet jusqu'à son achèvement. Il faudra également qu'elle prenne en charge l'identité visuelle et graphique qui permettra d'identifier rapidement le projet et son suivi.

Exemples de méthode de travail et d'outils qui devront être mis en place par l'agence pour accompagner le musée. Ici accompagnement de l'Agence CBA pour le futur Musée d'Histoire de Vienne



3 NAMING

Objectif : trouver un nom préceptible et mémorable pour la société d'expertise de l'école d'histoire.

Comment créer et choisir un nom ?

Éléments d'analyse descriptifs :

critère 1 : pertinence	Le nom doit être pertinent par rapport à l'activité de l'école d'histoire. Il doit être facile à retenir et à prononcer.
critère 2 : originalité	Le nom doit être original et ne pas ressembler à un nom déjà existant. Il doit être facile à retenir et à prononcer.
critère 3 : mémorabilité	Le nom doit être facile à retenir et à prononcer. Il doit être facile à retenir et à prononcer.
critère 4 : évocation	Le nom doit évoquer l'histoire et l'école d'histoire. Il doit être facile à retenir et à prononcer.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Un nom doit ...

- 1. Transmettre la personnalité et le positionnement : originalité, créativité, innovation, modernité.
- 2. Offrir les valeurs et le message de la marque.
- 3. Prendre en compte les aspects culturels et émotionnels : la marque doit pouvoir susciter des émotions.
- 4. Générer de l'engagement : la marque doit pouvoir susciter un engagement chez les clients.
- 5. Être différentiel, mémorable : la marque doit pouvoir se démarquer de la concurrence.

Le nom retenu est celui qui remplissait le plus de critères de la grille d'évaluation

et qui correspondait, également, à une note de 10 sur 10 (sur 100 points possibles).

4 IDENTITÉ VISUELLE

Objectif : Créer une identité visuelle cohérente et professionnelle pour la société d'expertise de l'école d'histoire.

GRILLE ÉVALUATION AXE 1

critère 1 : pertinence	Le nom doit être pertinent par rapport à l'activité de l'école d'histoire. Il doit être facile à retenir et à prononcer.	100%
critère 2 : originalité	Le nom doit être original et ne pas ressembler à un nom déjà existant. Il doit être facile à retenir et à prononcer.	100%
critère 3 : mémorabilité	Le nom doit être facile à retenir et à prononcer. Il doit être facile à retenir et à prononcer.	100%
critère 4 : évocation	Le nom doit évoquer l'histoire et l'école d'histoire. Il doit être facile à retenir et à prononcer.	100%

L'identité visuelle retenue est celle qui remplissait le plus de critères de la grille d'évaluation

4 MISE AU POINT LOGOTYPE

5 APPLICATIONS

Objectif : Développer les applications graphiques de l'identité visuelle de la société d'expertise de l'école d'histoire.

● La communication du musée de sites

Indépendamment de ce nouveau positionnement qui devra faire l'objet d'actions de communication fortes et percutantes, la communication « courante », chargée d'assurer le rayonnement du musée et de l'ensemble des prestations et services au niveau national et international, devra prendre le relais.

Le travail sur le site Internet doit être poursuivi et accompagner l'évolution du projet du musée. Il doit donner à lire clairement son concept et l'ensemble des dynamiques à l'œuvre. Guidé par la programmation, les activités, il doit être le relais permanent de ce positionnement et de l'évolution de la zone de captation du musée. Les publics cibles doivent sans cesse être travaillés, les réseaux sociaux utilisés, et la dynamique partenariale et collaborative être très offensive pour capter autant les visiteurs de proximité que le grand tourisme.

Les modalités de prise en charge de l'animation des réseaux sociaux seront également un point fort de la nouvelle stratégie. Des compétences devront être dédiées à ce poste et utilisées en parfaite coordination et en temps réel avec l'équipe du musée.

Il pourra également être recrutée une agence de presse qui aura en charge l'établissement d'un plan de relation presse que le musée mettra ensuite en œuvre.

La signalétique urbaine devra également être envisagée en lien avec les équipes culturelles de Vienne, afin de proposer une cohérence dans un nouveau parcours de visite envisagé entre les musées et les sites (Maison d'Amour et Pan, temple d'Auguste et Livie, musées de Vienne et de Saint-Romain-en-Gal). La signalétique dans le musée et sur les sites devra également être repensée, homogène et cohérente. Elle devra être travaillée avec les partenaires touristiques et les autres partenaires impliqués du territoire, de façon à donner corps à ce grand projet départemental et patrimonial et proposer aux publics des circuits d'activités complets mêlant plusieurs types d'activités.

Conclusion

Premier projet scientifique et culturel du musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal, ce document est le fruit d'un important travail de réflexion mené avec les équipes depuis de longs mois, en concertation avec la DRAC, le Département du Rhône et les experts du comité scientifique.

Le bilan de vingt-cinq années de vie de cet équipement hors norme, aux lignes élégantes et esthétiques, est positif. L'activité archéologique y a été intense et la recherche ne s'est jamais arrêtée. D'importantes expositions ont été conçues dans un esprit novateur avec le musée archéologique de Lyon et une place majeure a été donnée à la médiation du musée et du site archéologique principal, avec comme fer de lance, la transmission par l'archéologie expérimentale et l'immersion. Cependant, depuis quelques années, le musée connaît un essoufflement et n'a pas réussi à augmenter sa fréquentation.

Le présent projet scientifique et culturel propose aujourd'hui une vision nouvelle à travers l'engagement significatif du Département du Rhône qui souhaite une modernisation complète de l'équipement et le développement d'un nouveau concept qui propose une offre de tourisme culturel et patrimonial fort. Le patrimoine archéologique est ici envisagé comme force d'attractivité historique et patrimoniale, et comme levier d'activités culturelles, sociales, organisées autour des notions de patrimoine, de bien vivre, de vivre ensemble. En ce sens l'équipement trouve une place nouvelle dans l'écosystème du Département et devient un outil essentiel pour conduire une politique territoriale efficiente et innovante, qui prend son patrimoine historique comme point d'appui, cadre structurant et générateur d'économie.

MUSÉE ET SITES GALLO-ROMAINS DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL

RD 502 _ 69560 Saint-Romain-en-Gal _ +33 (0)4 74 53 74 01



musee-site.rhone.fr



Horaires du mardi au dimanche

Musée de 10h à 18h

Site archéologique de 10h à 17h du 1^{er} novembre au 31 janvier et à 17h45 le reste de l'année

© Département du Rhône - Direction de la communication

Crédits photo : Julien Bourreau, Paul Veyseyre, Patrick Ageneau, Fabrice Schiff - Février 2022